

LA TERRE de chez nous

Port Payé à Québec

Volume 54, Numéro 41 - Longueuil, 8 décembre 1983

Le
59e
congrès
général
de



Photo La Terre

Politiques adaptées aux besoins des agriculteurs

pp. 4-5

L'UPA

ENTREPOSAGE DES FUMIERS

De la poudre aux yeux

La tordeuse a mangé nos fonds de pension p. 3

Sommaire

Actualités	2-3-10-14
Chronique syndicale	8-9
Classées	20-21-22-23
Clé des champs	11
Courrier Marie-Josée	17
Discours du président	4-5
Opinion Rurale	6
MAPAQ	12-13
Marchés	26
Vie politique	14

SDB Recherches mise en demeure

Les producteurs d'agneaux impliqués dans une expérience d'insémination artificielle menée par la compagnie SDB Recherches seraient en droit de poursuivre cette dernière en dommages-intérêts pour pertes de revenus.

C'est du moins l'avis juridique qu'a émis à la lumière des faits Me Daniel Ferron, conseiller juridique de l'UPA, à la demande de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec. La teneur de cet avis a été livrée la semaine dernière, à l'occasion d'une assemblée d'information, aux producteurs lésés dans cette affaire. Une cinquantaine de producteurs de plusieurs régions du Québec se sont prêtés à cette expérience menée par la compagnie SDB Recherches, propriété de M. Jean-Marie Dionne. La rencontre en question a effectivement attiré une douzaine de personnes.

Pour l'instant, personne ne semble posséder d'informations bien précises sur cette expérience qui a débuté en novembre 1981 grâce à une subvention du gouvernement fédéral, expérience qui a reçu l'appui du ministère de l'Agriculture du Québec. On croit que 51 producteurs seraient mêlés à l'affaire et que, suivant un rapport du comité mouton du Conseil des productions animales du Québec, 2 873 brebis auraient été inséminées dans le cadre de cette expérience. Toujours selon ce rapport, le pourcentage de fertilité résultant des inséminations pratiquées lors de cette expérience se situe à 20 de moyenne, avec des écarts de 0 à 67 pour cent.

Tenant compte de ces données, la Fédération a évalué la perte globale de revenus pour les producteurs d'agneaux impliqués à quelque

150 000 \$. Le secrétaire de la Fédération, M. Jacques Bonneau, a quelque peu refroidi les ardeurs de plusieurs lorsqu'il a rapporté la conversation qu'il avait eue durant la semaine avec le propriétaire de SDB Recherches. "M. Dionne a admis un certain nombre de faits, comme celui d'avoir trop utilisé ses béliers et d'avoir mené l'expérience sur un trop grand nombre de brebis. Il nous a cependant bien averti que si on allait en procès contre lui, il mettrait sa compagnie en faillite."

Il est intéressant de savoir que la subvention obtenue du fédéral devait

s'appliquer à une expérience de 40 mois, entre l'automne 1981 et le printemps 1985. Les inséminations devaient être faites sur 20 brebis sélectionnées chez six producteurs, soit 120 brebis, et non sur 2 873 brebis comme il a été fait. Il semble d'ailleurs que SDB Recherches est dans l'impossibilité financière de poursuivre cette expérience pour le reste de la période prévue. "Est-ce que le gouvernement fédéral va réagir à ça?" se sont demandé les producteurs.

Mais quoi qu'il en soit, ils ont décidé de l'envoi d'une mise en demeure à SDB Recherches dans les plus brefs délais. Ils se sont entendus sur le fait qu'il est bien difficile de s'en prendre aux deux gouvernements. "Même s'ils ont une responsabilité certaine dans ce dossier." On vérifiera tout de même pour voir s'il n'y a pas quelque chose à tirer de ce côté-là.

Entre-temps, la Fédération devra compléter le dossier en obtenant la liste complète des producteurs impliqués et tentera d'obtenir une rencontre avec le sous-ministre de l'Agriculture, M. Ferdinand Ouellet. (L. St-P.)

Les pisciculteurs veulent en discuter

L'Union des producteurs agricoles, et tout particulièrement, le Syndicat des pisciculteurs du Québec s'inquiètent de l'adoption prochaine des projets de Loi 48 et 49 par l'Assemblée nationale.

Et, avant que ces projets ne soient adoptés, ils aimeraient bien les discuter avec le ministre Garon. Une demande en ce sens a d'ailleurs été envoyée au ministre par lettre le 1er décembre.

Le projet 48 prévoit que le Gouvernement peut, par règlement, édicter des

normes relatives à la production, à l'élevage dans un établissement piscicole, de poissons, de même que des normes relatives au transport, à l'état vivant de ceux destinés à la consommation. C'est de la portée de ces dispositions que le Syndicat et l'UPA voudraient bien discuter avec le ministre.

Pour ce qui est du projet de loi 49, ce sont les dispositions prévues à l'article 6 qui inquiètent les pisciculteurs. Ces dispositions pourraient, croit-on, permettre au Gouvernement d'annuler ou de modifier l'application des pouvoirs prévus par la Loi des marchés agricoles et applicable par le plan conjoint des pisciculteurs.

En plus de la demande d'une rencontre avec le ministre Garon, une lettre a été envoyée au Premier ministre René Lévesque lui demandant de prendre les dispositions nécessaires pour que ces deux projets de loi ne soient pas adoptés avant que l'UPA et le Syndicat aient pu faire connaître leur position sur ces sujets. Une lettre dans le même sens a été envoyée aux deux députés libéraux chargés des affaires agricoles, MM. Yvon Picotte et Clifford Lincoln.

Suite aux dommages causés par le verglas

Tous les propriétaires de boisés ayant subi des dommages par le verglas, dans la région de Lanaudière, sont priés de communiquer, d'ici le 31 décembre 1983, avec leur municipalité afin de se faire connaître.

Ceux qui ont déjà donné leur nom soit à leur Syndicat de base, soit au groupement forestier Lanaudière ou encore à la Fédération de l'UPA de la région n'ont pas à se réinscrire sur les nouvelles listes. Pour de plus amples renseignements, les producteurs peuvent communiquer avec leur municipalité. Les villages touchés sont ceux de Saint-Jean de Matha, Saint-Edmond, Saint-Gabriel de Brandon, Saint-Damien, Saint-Félix de Valois, Saint-Cléophas, Saint-Charles de Mandeville, Saint-Cuthbert, Saint-Norbert, Sainte-Mélanie et Sainte-Béatrix. On peut aussi appeler le Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal au numéro 679-0530.

LES ÉVÉNEMENTS A VENIR.

12-13 décembre, conférence sur les perspectives de l'agriculture canadienne, Centre des Conférences, Ottawa.

14-15 décembre, 13h00 à 23h00, séance de consultation régionale sur l'avenir de la forêt privée au Québec, hôtel Victoria, 506, 4e Avenue, La Pocatière.

10 décembre, 09h30, assemblée générale annuelle de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, hôtel Horizon Bleu, 120, rue Rocher Blanc, Rimouski.



Ce dessin nous montre le futur Centre de recherche alimentaires qui sera construit à Saint-Hyacinthe d'ici 1986, au coût de 30 millions de \$. Il y a quelques semaines, le ministre de l'Agriculture du Canada, Eugene Whelan, procédait à la levée de la première pelle de terre, dans le parc industriel de l'endroit à l'angle des rues Casavant et Beaudry.

Assistaient à cette cérémonie une bonne centaine de personnes venant du monde agricole, politique et universitaire. Ce Centre de recherche est le premier du genre à être construit au pays et on s'attend à ce qu'il contribue à améliorer nos produits alimentaires au plan de la qualité. Cette nouvelle technologie amènera des applications pratiques dont pourront profiter tous les intervenants du secteur agro-alimentaire, du producteur agricole au consommateur.

Lait:

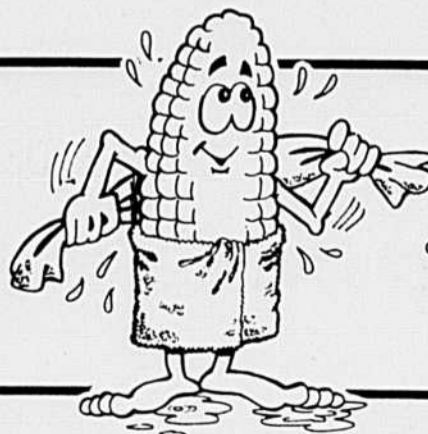
Mise au point

La Terre de chez nous publiait le 24 novembre 1983, un article portant sur l'entente sur l'approvisionnement du lait en période de rareté.

Suite à la parution de cet article, les commentaires reçus des producteurs nous indiquent qu'une précision s'impose concernant la prime de 0,10 \$ l'hectolitre. Cette prime n'est pas payée par les producteurs, mais par les entreprises laitières.

2475 UTM
LE BIEN-SEC

1111



- * variété prête à récolter tôt à l'automne
- * très bien adaptée aux conditions de croissance du Québec
- * rendements exceptionnels pour une variété si hâtive



Distribué par: Semico Inc.
Ste-Rosalie,
Québec J0H 1X0

De la poudre aux yeux

par Louise St-Pierre

L'UPA ne peut se réjouir de la mise en place d'un programme d'aide à l'entreposage des fumiers qui au départ crée de l'injustice.

À l'annonce de ce nouveau programme d'aide, les dirigeants de l'UPA se sont posés quelques questions. Comme entre autres, pourquoi le Gouvernement favorise-t-il uniquement les producteurs laitiers? Pourquoi oublie-t-il les producteurs de porcs qui doivent souvent investir beaucoup plus pour construire des structures d'entreposage adéquates?

Se faisant le porte-parole de l'UPA, M. François Côté, a soutenu que l'argument servi par le ministre pour expliquer la décision d'offrir ce programme d'aide aux seuls producteurs de lait est tout simplement fallacieux. "Il est vrai qu'avec le régime d'assurance-stabilisation les autres producteurs peuvent inclure les coûts liés à la conservation des fumiers, mais avec toutes les limites que ça implique. Et si les producteurs de lait ne bénéficient pas d'un régime d'assurance-stabilisa-

tion, ils profitent de la gestion de l'offre qui est peut-être plus avantageuse."

Selon M. Côté, l'UPA ne peut pas carrément rejeter ce programme d'aide. Il ne le croit toutefois pas si généreux. Surtout si on le compare au programme de drainage qui rembourse 50 pour cent des dépenses ou encore au 70 pour cent de remboursement de la taxe foncière.

Le programme annoncé par le ministre Garon dans le cadre du plan de relance économique de son Gouvernement prévoit une aide financière de 50 \$ par unité animale, avec un maximum de 5 000 \$ par entreprise ou 33 1/3 des coûts de réalisation de la structure d'entreposage.

"Devant l'annonce d'un programme d'aide s'adressant uniquement aux producteurs de lait, je ne peux m'empêcher d'avoir un sentiment de tristesse face aux producteurs de porcs et de bovins qui, depuis 10 ans, se battent pour obtenir une aide financière du Gouvernement. Non seulement se sont-ils

battus, mais ils ont aussi construit des structures coûteuses, des structures que plusieurs doivent déjà reconstruire ou agrandir parce que de mauvaise qualité ou trop petites. Et, il faut le souligner, ces structures ont été construites en suivant les recommandations des spécialistes du Gouvernement!"

Faisant toujours l'analyse de ce nouveau programme, M. Côté pense que le Gouvernement aurait dû prévoir un versement plus important aux producteurs qui devront, à cause de l'importance de leur exploitation ou de sa proximité d'un cours d'eau, avoir recours à une structure d'entreposage très coûteuse. Il pense à quelque chose comme un remboursement de 33 1/3 sur le premier 5 000 \$ et à un remboursement de 50 pour cent sur le deuxième 5 000 \$. "Ainsi, ce programme d'aide aurait été plus réaliste."

Mais quoi qu'il en soit, M. Côté veut rappeler que l'UPA n'est pas encore arrivé à un consensus avec le ministre de l'Environnement sur la question de l'entreposage des

fumiers. Il tient à le souligner du fait que le ministre Garon aurait laissé entendre, lors d'une conférence de presse, que tel était le cas. "Des progrès importants ont été réalisés. Toutefois, nous ne nous entendons toujours pas sur trois points majeurs. Il y a d'abord la question de la différence entre l'exigence du Ministère et celle appliquée en Ontario. Nous n'acceptons toujours pas l'obligation d'une surveillance et d'une attestation de conformité par un ingénieur. Et finalement nous ne voyons pas la nécessité de construire un drain sous le niveau du fond des réservoirs en terre. Ce drain est carrément inutile dans les sols argileux et même dans plusieurs autres types de sol comme le limon. Nous sommes d'autant plus opposés au drain que sa construction implique nécessairement l'installation d'une pompe," d'affirmer M. Côté.

En plus de ces points majeurs de mésentente, il reste aussi quelques points mineurs "agaçants", devait-il ajouter. Pour l'UPA, cette mesure décevante arrive 10 ans trop tard.

La tordeuse a mangé nos fonds de pension

par Victor Larivière

"La tordeuse est venue manger nos fonds de pension et ça presse de récupérer le bois affecté avant de tout perdre", c'est en ces termes imagés que Jacques Veilleux de la Beauce a fait sentir devant les cinq membres de la consultation sur l'avenir de la forêt privée la préoccupation majeure des producteurs de bois de sa région.

Dans l'esprit de M. Veilleux, il faut privilégier la dimension humaine et centrer l'avenir de la forêt privée sur le propriétaire, cet éternel oublié. Pour appuyer ses dires, il a aussi fait référence à certains villages où le chômage affecte 60% des chefs de famille, situation dégradante pour tous. Il dit souhaiter que la future politique d'aménagement des forêts soit incitative et assortie d'un bénéfice direct pour le propriétaire.

Dans son volumineux mémoire le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce évalue quant à lui que 800 000 cordes de sapin et d'épinette sont très affectées par la tordeuse, ce qui correspond à plus de 20% du volume total. De ce volume, 600 000 cordes sont à récupérer d'ici deux ans. Cette priorité de la récupération est aussi partagée par les trois groupements forestiers de la Beauce et tous les intervenants de l'industrie. Là s'arrêtent les points de convergence en ce qui touche les priorités à privilégier pour l'aménagement de la forêt privée.

Qui doit faire quoi?

Qui du syndicat ou des groupements forestiers doit représenter les producteurs et être l'intervenant privilégié auprès du ministère de l'Énergie et des Ressources? Cette querelle de pouvoir est ressortie à plusieurs reprises au cours de cette consultation et les deux parties revendiquent leur part dans l'aménagement futur de la forêt de la Beauce. À l'audition des mémoires, une douzaine en tout, on a pu constater que les groupements forestiers ne représentent que 10% des 10 000 propriétaires de boisés privés de la région. Le syndicat quant à lui rejoint plus de

Plusieurs intervenants ont exprimé l'avis que les groupements forestiers font concurrence au syndicat parce qu'ils peuvent profiter des programmes d'aide pour leurs membres. Cela les amène parfois à couper les prix du bois qu'ils mettent en marché, au détriment du propriétaire non-membre d'un groupement.

Les trois groupements quant à eux affirment être plus près des producteurs et dénoncent le dédoublement des services professionnels avec les syndicats. Le groupement forestier de la Beauce Sud en particulier réclame, pour sa part, une définition des rôles et des fonctions de chacun des organismes pour éviter les intermédiaires inutiles.

La Beauce possède depuis l'été dernier un plan de mise en valeur de sa forêt et la consultation de la semaine dernière a permis de constater qu'on ne s'entend pas sur l'organisme qui devra être responsable de son application, syndicat et groupements revendiquant ce rôle.

Autres préoccupations

En plus de la priorité accordée à la récupération du bois affecté par la tordeuse et de la compensation pour les producteurs, les mémoires, plus d'une vingtaine en tout, surtout ceux venant des propriétaires individuels envisagent l'aménagement de la forêt par un élargissement des programmes accessibles au producteur lui-même sans qu'il lui soit nécessaire de faire partie d'un groupement. On insiste beaucoup sur le drainage forestier pour remettre en valeur des boisés improductifs. Pour le financement des travaux, on réclame un crédit forestier plus adapté aux besoins des producteurs. L'avenir de la forêt privée passe aussi par un fonds forestier ou la participation des Gouvernements, des entreprises de transformation et des propriétaires est souhaitée. Reste encore à déterminer à quoi ce fonds pourra servir. La recherche de nouveaux débouchés par la mise en place d'une usine de transformation des bois feuillus fait partie des objectifs mentionnés lors de cette consulta-

tion. La Beauce ne possède pas pour le moment d'usine de transformation autre que ses 66 scieries.

Le ramassage des cônes pour la production de 10,3 millions de plants par

tout à fait privilégiée sur l'état de la forêt privée en Beauce, mais dont nous ne pouvons malheureusement rendre compte de façon complète. Tous ceux qui y ont participé, autant les commissaires que les gens du milieu ont apprécié le climat de sérieux et de détente dans lequel se sont déroulées les délibérations pendant ces deux jours de consultation. Reste maintenant à savoir ce qui en résultera dans le rapport final.



Les membres du comité de consultation sur la forêt privée, dans l'ordre habituel: Louis Lanneville, directeur du Service de l'aménagement de la Fédération des producteurs de bois, Michel Pleau, directeur du Service de financement forestier à l'Office du crédit agricole, Marcel Lortie, président du comité et professeur en foresterie à l'Université Laval, Hervé Filion, producteur agricole et président de la Fédération des producteurs de bois du Québec et Fernand Côté, directeur du Service d'aide à la forêt privée.

Les propriétaires de forêt privée en Beauce

- Ils sont plus de 10 000.
- 38% pratiquent l'agriculture.
- Bien peu vivent seulement de la forêt.
- La plupart vendent régulièrement du bois et comptent sur les revenus de leur boisé.
- 6 600 sont membres de leur syndicat.
- 76% ont déjà mis en marché du bois à pâte.
- 10% d'entre eux sont membres d'un des trois groupements forestiers.
- Les premiers groupements forestiers du Québec furent implantés en Beauce, il y a une douzaine d'années.
- On compte 66 scieries sur le territoire mais aucune usine de pâte et papier.

Des politiques adaptées aux besoins des agriculteurs



Allocution du Président général, M. Jacques Proulx au congrès général de 1983

Nous voilà de nouveau réunis en congrès général. Déjà. L'année a passé tellement vite. Beaucoup de travail a été fait, plusieurs problèmes ont été réglés mais il reste tellement à faire.

Ces quelques jours que nous allons passer ensemble seront, comme toujours, fort importants. Ils seront, pour nous tous, l'occasion de faire le point, de dresser un bilan et surtout, de tracer la voie pour les années qui viennent.

Comme vous le savez, on n'est pas ici pour faire la vie de château; on est ici pour travailler et il y a beaucoup à faire. Tous ensemble, nous avons une responsabilité fort importante car nous déciderons, d'une certaine façon, de ce que sera l'agriculture de demain. Nous n'avons pas le droit de nous tromper.

L'année en bref

Mais avant de parler d'avenir, j'aimerais rapidement passer en revue avec vous les événements marquants de la dernière année.

Dans l'ensemble, ce fut une année bien ordinaire: on avait déjà vu pire mais on avait déjà vu aussi beaucoup mieux.

Parlons d'abord d'économie. Sur ce plan, la situation s'est nettement améliorée, principalement pour ce qui est des taux d'intérêt; on s'en est tous sentis d'autant soulagés. Et puis, il y a une reprise qui semble s'amorcer peu à peu. Les agriculteurs du Québec sont maintenant plus confiants et ils ont recommencé à investir pour être prêts à répondre aux besoins de demain.

Certaines productions — c'est le cas du boeuf et du porc notamment — n'ont cependant pas eu le temps de se remettre de leurs dernières crises; elles sont rapidement retombées dans un cycle où les prix ne rencontrent pas les coûts de production.

D'autre part, je vous invite à demeurer prudents; en agriculture, c'est souvent l'après-crise qui est dangereuse, les créanciers voulant alors réaliser leurs garanties.

La situation a cependant été beaucoup moins rose du côté des récoltes. Cette année, c'est mère nature qui nous a le plus durement frappés. Dans certaines régions, il y a longtemps qu'on avait vu une année aussi pourrie.

Dans l'ensemble, malgré tout, la situation est loin d'être catastrophique. Nous avons connu une fin de saison exceptionnelle qui a corrigé bien des choses. Certaines régions — c'est le cas notamment du Saguenay-Lac-St-Jean, de Lanaudière, de la Mauricie et de Québec — ont cependant été très durement touchées, pour ne pas dire sinistrées.

Les agriculteurs de ces régions ont besoin d'aide. Assurance-récolte ou pas, il faudra trouver un moyen de leur venir en aide dans les meilleurs délais. Pas dans la semaine des trois jeudis.

On a beau être habitués à vivre avec les caprices de la nature, il n'est jamais facile de se retrouver devant rien après une dure saison de labeurs. Autrefois, ça pouvait toujours passer car au moins on ne s'endettait pas trop pour récolter; aujourd'hui, c'est tout simplement pas possible car c'est une question de survie.

Abordons maintenant l'actualité politique. Sur la scène fédérale d'abord, il y a enfin eu certains développements: l'adoption du projet de loi instituant la Société Canagrex, le versement d'une aide substantielle aux producteurs de pommes victimes du désastreux gel de 1981 et, bien sûr surtout, l'adoption du projet de loi révisant les fameux accords du Col du Nid de corbeau.

On me permettra sans doute quelques brefs commentaires sur ce dernier dossier qui a mobilisé tellement de nos énergies au cours des deux dernières années. Nous venons de remporter une très grande victoire, l'une des plus grandes peut-être de notre histoire. On n'a pas tout gagné mais on a gagné la

chose la plus importante pour nous: le droit de continuer à pratiquer l'élevage au Québec et de pouvoir en vivre.

Cette victoire, vous le savez tous, ne s'est pas faite sans efforts. Et je voudrais aujourd'hui profiter de l'occasion pour d'abord vous remercier, vous et tous ceux et celles que vous représentez, pour l'extraordinaire collaboration que vous nous avez apportée dans cette lutte. Nous avons serré les rangs comme rarement auparavant. C'est un bel exemple de ce qu'on peut obtenir quand on travaille tous ensemble. Il faudra nous en souvenir.

Je voudrais également, bien sûr, remercier tous les membres de la coalition pour la survie de l'agro-alimentaire au Québec — la Coopérative fédérée de Québec d'abord et tous les autres qui se sont joints à nous par la suite et qu'il me serait trop long d'énumérer — pour leur appui tout aussi extraordinaire. Nous leur en sommes extrêmement reconnaissants. Rarement, avait-on vu pareil front commun de tous les partenaires de l'agro-alimentaire. Ce fut une merveilleuse expérience. Il faut espérer que cet esprit d'entraide et de solidarité se maintiendra: nous en sortirions tous plus forts, tous gagnants.

Malgré cette victoire, il nous faudra demeurer vigilants et nous assurer que l'esprit de la nouvelle législation sera respecté. Ce dossier ne sera jamais fermé. Et puis, sur la scène canadienne, il nous faut travailler sans délai à refaire l'unité de la classe agricole. Nous ne sommes pas assez nombreux pour pouvoir nous permettre d'être divisés. Les positions que nous avons défendues étaient dans l'intérêt de tous les producteurs du pays. Nous espérons que tous le reconnaîtront.

Pour en revenir aux autres dossiers, cela ne veut pas dire que c'est maintenant le paradis sur la scène fédérale. Loin de là. Ainsi, le gouvernement d'Ot-tawa tarde toujours à venir en aide aux nombreux agriculteurs ayant dû emprunter de ses services au moment où les taux d'intérêt étaient du vol pur. Ces agriculteurs sont égorgés et le gouvernement fédéral en est directement responsable. Ça fait trois ans qu'ils réfléchissent; le "taponnage" a assez duré. Le Gouvernement doit maintenant agir.

De même, il est tout à fait inacceptable que ce Gouvernement intervienne pour priver la Société du crédit agricole des sommes qui lui sont nécessaires pour répondre aux immenses besoins en financement des agriculteurs canadiens. Il compromet ainsi l'avenir même de toute l'agriculture du pays et une partie importante de la reprise qu'on souhaite pour notre économie: les agriculteurs sont prêts à investir; qu'on leur permette au moins de le faire.

En outre, malgré nos demandes répétées, ce Gouvernement s'entête toujours, en matière de stabilisation, à maintenir une politique tout à fait discriminatoire qui pénalise injustement les producteurs de certaines provinces, principalement ceux du Québec. Ça aussi, c'est du vol pur; nous n'accepterons jamais cette politique.

Quand aux projets de régimes nationaux de stabilisation, on n'a rien contre mais on n'acceptera jamais de s'"encarcanner" dans des régimes "broche à foin" qui marqueraient un recul par rapport à ce que nous avons obtenu du gouvernement provincial. De plus, nous considérons qu'il est incorrect, pour le gouvernement fédéral, de travailler avec quelques provinces seulement pour l'élaboration de régimes touchant plusieurs autres provinces; cette façon de mettre de côté les provinces qui ne sont pas d'accord ou qui ont des intérêts différents est tout à fait inacceptable.

Enfin, un mot sur Canagrex. Nous attendons beaucoup de cette nouvelle société d'Etat dont le mandat sera de faciliter l'exportation des produits agricoles. Elle doit commencer à fonctionner sans délai et efficacement. Il ne faudrait pas donner raison à ceux qui se sont opposés au projet. En outre, maintenant qu'un président de l'Ontario a été nommé, nous nous attendons à ce que le ministre procède à la nomina-

tion du conseil d'administration et à ce qu'il fasse en sorte, comme nous l'avons demandé, que les agriculteurs du Québec soient adéquatement représentés.

Sur la scène provinciale maintenant. Une année bien tranquille et fort décevante. Monsieur Garon a bien changé; on a peine à le reconnaître. Qu'est devenu ce fonceur qui multipliait les réformes nécessaires à l'agriculture? La devise de monsieur Garon c'était, semble-t-il, quelque chose comme "le possible est déjà fait, l'impossible se fera". Ça a peut-être été vrai dans le passé mais c'est certainement plus le cas: sa devise aujourd'hui, ça serait plutôt quelque chose comme "demandez-nous surtout pas l'impossible, on n'est même pas capable de faire ce qui est possible".

En fait, par les temps qui courent, monsieur Garon ne semble s'occuper que des pêcheries. On n'a rien contre les poissons mais monsieur Garon doit se rappeler qu'il est aussi ministre de l'Agriculture et que ce n'est pas le travail qui manque en ce domaine. Nous avons besoin d'un ministre de l'Agriculture disponible.

À l'entendre l'an dernier — ceux qui étaient à notre dernier congrès s'en souviendront — ce devait être l'année d'une réforme en profondeur du système de crédit agricole. Cette réforme, nous l'avons attendue; nous l'attendons encore. Au début du mois d'octobre, le ministre s'est soudainement lancé dans une consultation improvisée, avec quelques jours seulement de préavis. Nous aurions aimé pouvoir nous préparer davantage car le sujet est très important. Nous ne voulons pas de rapiéçage fait à la vitesse. Le ministre a poursuivi en consultant directement des producteurs qu'il sélectionne lui-même. Nous avons hâte qu'il ait fini cette parade pour que nous puissions enfin discuter sérieusement de la réforme.

Pour ce qui est du reste, il y a bien peu à signaler: quelques législations mineures et des modifications fort décevantes à la loi qui nous gouverne. Le ministre n'a même pas voulu reconnaître le statut de producteur agricole aux producteurs de bois. Ses motifs: il n'était pas sûr que ces derniers le désirent vraiment. Mais, qu'est-ce que ça lui prend comme preuve? Ça fait dix ans qu'année après année, ces producteurs le demandent. Si ça lui prend un référendum, nous sommes prêts. N'importe quand. Et, croyez-moi, nous le gagnerons ce référendum.

Enfin, comme vous le savez tous, il y a eu pire: malgré nos avertissements répétés, le ministre a voulu nous imposer son fameux programme concernant l'enregistrement des exploitations agricoles et la diffusion des informations agricoles. Par décret. Sans aucune discussion véritable. Et par-dessus tout: en cachette. C'était carrément inacceptable. Heureusement, le ministre a su reconnaître son erreur et il a accepté de faire marche arrière. C'était là faire preuve d'une grande sagesse. Il faut dire que, tous ensemble, nous l'avons aidé quelque peu. Il lui reste maintenant à donner suite aux promesses qu'il nous a faites et à retirer son décret.

D'une façon plus générale, nous voulons bien continuer à travailler avec monsieur Garon si ce dernier s'intéresse encore à l'agriculture. Mais il devra y mettre du sien et changer d'attitude envers notre union. Qu'il le veuille ou non, que ça lui plaise ou non, que ça l'embête ou non, nous sommes les représentants officiels de tous les producteurs agricoles du Québec et personne ne peut contester notre représentativité. L'avenir de l'agriculture du Québec, ça nous concerne directement et nous n'accepterons jamais qu'on tente de nous mettre à l'écart. Monsieur Garon doit en prendre bonne note.

Avant de terminer ce chapitre, je voudrais dire un mot sur l'expérience que nous avons amorcée sur la scène internationale. Comme vous le savez, nous avons signé une entente de coopération avec le Syndicat des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs du Sénégal. À mon sens, il faudrait poursuivre dans cette direction. Nous pratiquons une agriculture



très évoluée, nous nous sommes donnés l'une des meilleures organisations agricoles du monde. À tous les niveaux de notre Union, nous avons la responsabilité et le devoir de permettre aux autres d'en profiter, surtout dans les pays les plus démunis.

Bien sûr, il y a eu plusieurs autres dossiers, parfois tout aussi importants. Mais il serait trop long de tous les rappeler.

Des réformes nécessaires

Passons maintenant aux grands dossiers de l'heure. À ce sujet, le thème retenu pour ce congrès — "Des politiques adaptées aux besoins des agriculteurs" — est particulièrement éloquent.

En effet, au fil des ans, les agriculteurs du Québec ont obtenu ou se sont donnés d'importantes mesures qui leur ont permis de se développer, de progresser et de prospérer: un système particulier de financement, les plans conjoints, l'assurance-récolte, l'assurance-stabilisation, la protection du territoire agricole, etc.

Ces mesures demeurent tout à fait essentielles. Mais les programmes, c'est un peu comme les gouvernements: avec le temps, ça s'use, ça vieillit, ça devient mal adapté aux réalités d'aujourd'hui.

C'est incontestable: plusieurs de nos grands programmes agricoles ont besoin d'être revus, dans certains cas en profondeur. Et puis, il y a des besoins nouveaux: en matière d'environnement, de fiscalité, de formation, etc.

En définitive, les agriculteurs du Québec sont prêts à relever les énormes défis qui les attendent. Mais, ils ont besoin d'aide, ils ont besoin de politiques bien adaptées à leurs besoins d'aujourd'hui. Les politiciens passent leur temps à répéter que l'agriculture, c'est important pour le pays. Nous, nous en sommes profondément convaincus. Si eux y croient vraiment, ils devront nous le démontrer. Par des mesures concrètes et significatives.

Pour maintenir notre agriculture, pour la développer, il nous faudra investir massivement au cours des prochaines années. Dans l'amélioration des sols, dans la formation mais aussi, dans la recherche. Il nous faut poursuivre nos efforts en vue d'améliorer le potentiel génétique de nos bêtes et, puisque le Québec ne sera jamais la Californie, il nous faut également poursuivre les recherches en vue d'espèces végétales mieux adaptées à notre climat; il faut également travailler à améliorer la qualité de tous nos produits, à prolonger leur durée de conservation, trouver de nouvelles méthodes culturales plus productives, répondre aux besoins nouveaux des consommateurs, etc. Il y a bien sûr également toute la question des fumiers. Dans tous ces domaines, beaucoup de progrès ont déjà été faits mais c'est rien qu'un début. Tout reste à faire.

Il y a également le problème de la relève. C'est là un problème tout à fait central. Nous savons tous maintenant qu'il y a de nombreux jeunes qui veulent pratiquer l'agriculture et qui sont prêts à prendre notre place. Mais les obstacles sont importants: les fermes sont chères. En tant qu'organisation syndicale, nous devons tout mettre en oeuvre pour aider ces jeunes qui représentent l'avenir de notre profession; nous devons trouver le moyen de faire profiter des outils que nous nous sommes donnés pour une meilleure sécurité de notre revenu. Il faut à tout prix trouver un moyen de permettre l'établissement des jeunes qui veulent se lancer en agriculture. À cet égard, il faudra tenir compte davantage de nouvelles réalités, l'agriculture à temps partiel en particulier. Et puis, il faudra trouver le moyen de rentabiliser les productions nouvelles car l'avenir est là, pour une bonne part. Nos productions traditionnelles sont saturées et l'accès en demeurera toujours limité. Dans les productions nouvelles, par contre, tout reste à bâtir: il y a un marché pour ces produits et, avec un peu d'aide, on pourra réussir. Si on croit en l'autosuffisance, il faudra permettre le développement de ces nouvelles productions.

Il me faut également traiter du dossier de l'environnement. Depuis des années, comme vous le savez, nous avons pris conscience de la nécessité de protéger l'environnement. Mais vous savez également qu'il a fallu se débattre comme des diables dans l'eau bénite pour obtenir des normes adaptées à notre réalité et à nos besoins. Les fonctionnaires, ça connaît pas tellement ça le fumier.

Parce que, pendant longtemps, ils ont rêvé de voir pousser, partout dans nos campagnes, d'énormes réservoirs de béton pour contenir le fumier de nos animaux. Ils pensaient sans doute que c'était un bon moyen de créer des emplois.

Après des mois et des mois de négociations et de discussions, nous sommes parvenus à leur faire comprendre que d'autres solutions étaient possibles et nous nous sommes entendus sur de nombreux points. Des éléments de désaccord subsistent encore puisqu'on veut toujours nous imposer, pour les fumiers liquides, des normes cent fois plus sévères que celles de l'Ontario.

Mais, ça a assez duré. Il est temps que ça se règle. Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement devraient enfin comprendre que le fumier des cochons du Québec, ça ressemble pas mal au fumier des cochons de l'Ontario. Nous sommes prêts à accepter les normes de l'Ontario. Qu'ils en fassent autant.

Il me faut aussi dire quelques mots du dossier des producteurs de bois. Là aussi, ça prend des politiques adaptées à la réalité d'aujourd'hui. Je n'ai pas besoin de rappeler les problèmes de ces producteurs, problèmes amplifiés par l'épidémie de la tordeuse et le resserrement des marchés. Le Gouvernement doit finalement se brancher et reconnaître la priorité à la forêt privée. Et puis, il faut éviter que se reproduisent des situations comme celle que nous venons de connaître à Trois-Rivières, avec la compagnie Kruger. Si la loi actuelle ne permet pas de rappeler à l'ordre les compagnies récalcitrantes, qu'on la modifie.

J'aurais pu également vous parler des pisciculteurs qui ne peuvent encore vendre leurs produits et de plusieurs autres sujets. Mais le temps manque et la conclusion est simple: il faut réévaluer plusieurs programmes concernant l'agriculteur et, au besoin, les ajuster pour qu'ils correspondent davantage à la réalité d'aujourd'hui et des années à venir.

Préparer l'avenir

Avant de terminer, j'aimerais vous parler un peu d'avenir. Car, on a tous un peu l'impression d'en arriver à un tournant majeur pour l'agriculture. Il nous faut être prêts; il faut nous préparer. Et je trouve extrêmement sage que nous ayons entrepris ensemble d'importantes réflexions sur des sujets qui risquent d'être déterminants pour notre avenir.

Parlons d'abord de la ferme familiale. Comme vous le savez, notre mouvement a toujours appuyé fermement ce principe d'une ferme à l'échelle de l'homme et de sa famille. Ce credo, nous l'avons réaffirmé, année après année, tout au long de notre histoire. Et pourtant, il faut nous rendre à l'évidence: on n'a plus les fermes familiales qu'on avait; de plus, certains agriculteurs ont perdu le contrôle de leur ferme.

On n'avait peut-être pas le choix: après tout, il fallait bien vivre. Mais il faut arrêter de croire que seules les grosses entreprises sont efficaces. Nous avons fait la preuve que d'autres modèles de développement peuvent être tout aussi efficaces, sinon beaucoup plus; je pense ici aux plans conjoints, aux coopératives, etc. De plus, avec les grosses entreprises, il n'y a pas que des bons côtés: un financement considérable qu'il faut rembourser, la main-d'oeuvre qu'on a de la misère à trouver, les problèmes de pollution, et puis, qui pourra se payer de telles fermes dans l'avenir?

Si nous voulons vraiment éviter d'en arriver au modèle américain, nous ne pouvons pas continuer

à laisser faire les choses, nous ne pouvons pas continuer à prétendre que nous possédons tous encore des fermes familiales. Il faut nous brancher et rapidement. Il faudra également être prêts à accepter de s'autodiscipliner collectivement, nous imposer des contraintes et accepter le principe de mesures destinées à favoriser la structure de ferme que nous voulons privilégier. Et cette structure, je l'espère profondément, en sera une qui s'inscrira dans la logique de ce que nous avons toujours défendu: une ferme à l'échelle de l'homme et de sa famille, une ferme contrôlée par l'agriculteur lui-même. L'agriculteur doit demeurer maître de ses moyens de production.

Quelques mots maintenant sur la protection du territoire agricole. Il y a maintenant cinq ans que le Québec s'est doté d'une législation destinée à préserver le sol arable. Cette mesure était absolument essentielle et elle le demeure toujours.

Je vous invite cependant à redoubler de vigilance. Après quelques années de calme, on observe aujourd'hui diverses tentatives en vue de contourner cette législation. Surtout de la part du monde municipal et des MRC.

En effet, un peu partout au Québec, par des schémas d'aménagement ou par des règlements de zonage, on cherche actuellement à contrôler l'agriculture, à la décourager, à la marginaliser.

On veut pas de porcheries, on veut pas de poulaillers, on veut pas de fumier, on veut pas de bruit, etc. Ça pas une miette de bon sens. L'agriculture ne se fera jamais dans le Grand Nord. Les élus municipaux et les citoyens doivent s'ouvrir les yeux: l'agriculture, c'est encore l'industrie la plus importante pour toutes les régions du Québec. Aussi, qu'on nous laisse donc pratiquer notre métier.

Quant à nous, nous n'avons aucune chance à prendre. Il faut être prêts à nous défendre et, si c'est nécessaire, il ne faudra jamais hésiter à prendre les grands moyens. Nous ne devons jamais accepter que cette législation soit bafouée ou mise de côté.

Mais, si on veut vraiment gagner cette bataille, il nous faudra faire notre part, démontrer que nous avons besoin de tout l'espace arable. On n'a pas le droit de laisser des terres entières en friche ou à l'abandon; surtout pas des coins entiers de pays. Il nous faut absolument reprendre, occuper, exploiter toutes les terres agricoles. Chacun d'entre nous doit faire sa part et s'y atteler immédiatement.

Enfin, quelques mots sur les plans conjoints. Dans ce dossier, nous avons fait, au cours des dernières années, d'extraordinaires progrès: la plupart de nos productions agricoles sont maintenant organisées et les producteurs acéricoles joindront les rangs dans les mois qui viennent. Mais ce n'est là que le début: il nous faut maintenant livrer la marchandise.

En vendant nos plans conjoints, nous avons promis beaucoup, semé beaucoup d'espérance chez nos producteurs. Nous n'avons pas le droit de les décevoir. Un plan conjoint, c'est beaucoup plus que la division des producteurs en groupes et le prélevé des contributions. Il faut faire de chacun de nos plans conjoints des outils véritablement efficaces et utiles aux producteurs. Un plan conjoint s'engage à modifier les mécanismes de mise en marché. Par les producteurs et pour les producteurs. Ça doit toujours demeurer au coeur même de nos préoccupations. Ça doit toujours demeurer l'une de nos principales priorités. Autrement, les producteurs penseront que c'est des "bébelles" d'intellectuels et ils les laisseront tomber. Et il sera alors trop tard.

Il m'apparaît également important que nous entreprenions ensemble une réflexion en profondeur sur ces outils que nous nous sommes donnés pour mieux intervenir sur les marchés. Nous demeurons extrêmement fiers de nos plans conjoints et nous sommes plus que jamais convaincus de leur utilité et de leur efficacité. Je crois cependant que nous devons

suite à la page 27



Nous ressemblons à une bande de fous

En ce qui concerne les ventes publiques de quota, nous aurions avantage à changer la formule actuelle qui nous occasionne à tous des déplacements coûteux, en transport et en perte de temps. De plus, les préposés à la vente travaillent dans un contexte extrêmement difficile.

Il devrait n'y avoir qu'un seul point de vente provincial. La vente pourrait se faire soit par soumission sur des formulaires fournis par la Fédération, soit par télex.

Les ventes de lait de transformation et de consommation alterneraient chaque mois, avec une relâche pour les mois de vacances de juillet et la période des fêtes d'hiver.

L'acheteur payerait par une retenue sur sa paye de lait. Pour définir le prix que recevrait les vendeurs, il y aurait 'pool' du revenu de la vente et ceux-ci recevraient tous le même montant. Avec l'informatique, ces changements seraient facilement réalisables.

Mon but n'est pas de faire monter ou baisser les prix mais de nous éviter à tous les bouffonneries du 2e jeudi de chaque mois.

Jean-Claude Tremblay
400, 3e Rang ouest
St-Bruno (Lac-St-Jean)

Comment prendre des décisions dans le porc?

Je vous écris pour mettre en évidence mes principales faiblesses en tant que producteur de porcs. Ayant peu de contrôle sur l'état financier de mes confrères, je vous laisse le soin de déterminer si je représente un cas général. Producteur de porcs depuis 4 ans, c'est-à-dire de la dernière volonté de notre gouvernement de devenir la province dirigeante en ce domaine. Ayant peu de moyen pour lancer un tel projet, il a suffi de compter sur la fièvre des jeunes et moins jeunes de s'impliquer dans cette agriculture de pointe où il est facile de multiplier et d'effectuer de mul-

tiples opérations arithmétiques, délices de nos petits cerveaux, tout en gardant le contact de l'effort physique quotidien qui nous est si cher.

Pourquoi ne pourrions-nous pas être de connivence en acceptant de structurer solidement tous ces agriculteurs en permettant le financement à long terme de leur entreprise. C'est-à-dire, prenons mon cas personnel, où le financement de la moitié de mes immobilisations ne suffit pas à me laisser la possibilité de faire face au besoin qu'engendre une crise sans fin telle que nous la vivons. Bien sûr, certains passeront au travers en abusant, malgré eux, du crédit que leur plan de moulée ou autre créancier maintenant pris au dépourvu ont avancé. Mais, on est loin d'assainir la production en maintenant une telle politique.

Notre gouvernement se retournera sûrement en disant qu'il a implanté un système d'assurance-agricole. Mais ce système ne faisant le bilan de votre situation financière que sur une base annuelle, ou moins s'il y a suffisamment de bruit, tout ceci n'aide que de façon partielle notre situation lors d'un déficit imposant. Si vous permettez une suggestion: garder le même système, évaluer à tous les trois mois si l'on doit payer la prime ou en retirer bénéfice.

Bien sûr, vous direz: un autre producteur en difficulté qui vient pleurer sur notre dos. Eh bien, une telle situation nous incite effectivement à émettre quelques idées.

La semaine dernière, les médias nous informaient qu'un producteur a eu la patience d'attendre qu'on le saisisse par la force. C'est ce qui m'a permis d'y réfléchir. Je crois qu'un reportage déchirant comme celui-là représente facilement le stress quotidien des éleveurs de porcs, esclaves de l'engrenage économique que nos dirigeants acceptent de maintenir, peut-être dans le but louable, et j'insiste sur cet aspect positif, de nourrir notre population à bon compte ainsi que d'avoir un échange commercial intéressant avec nos voisins. Tout ceci est presque au point. Il s'agirait qu'on y mette du sien et qu'on ne fasse plus les choses à moitié.

Le bien-être d'une partie productive de cette population que sont les producteurs de porcs en dépend. Dans plusieurs cas, il faudrait oublier cette crise pour foncer vers un avenir meilleur. Toutes les réserves émises à cet égard mettent en péril une merveilleuse industrie qui est prête à se faire valoir.

Marc Aubin
Lesage Comté Terrebonne

J'ai choisi le 8 000 \$

Je suis un finissant en technologie agricole (exploitant de ferme) et je me suis établi sur la ferme familiale avec mes deux frères "cie" en avril dernier. Lorsque j'ai fait la demande de "subvention à l'établissement", inutile de vous dire que nous avons choisi le 8 000 \$. À trois, on avait droit ainsi à 24 000 \$...

La raison de ce choix est très simple. N'ayant que 60% des actions dans la compagnie, le 50 000 \$ sans intérêt devenait un pauvre 30 000 \$ sans intérêt pendant 5 ans.

Personnellement, je crois très important que le choix demeure parce que chacun prend ce qui lui paraît le mieux selon sa situation personnelle, mais mon opinion va plus loin que cela.

Je crois que c'est un recul inacceptable de votre part parce que le 50 000 \$ est loin d'être alléchant en plus d'être discriminatoire envers les compagnies ou les fermes multifamiliales. J'aurais préféré une augmentation du 8 000 \$ proportionnelle au coût d'acquisition d'une ferme. Il ne s'agit en fait même pas d'une augmentation, mais seule-

ment d'une suite logique à l'inflation.

C'est une demande que je juge négligeable comparée aux difficultés de financement que rencontre la relève agricole présentement.

Christian Taillon
St-Prime, Lac-St-Jean

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agroforestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejetterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

La fin du choix

Voilà que s'annonce un peu partout le temps des Fêtes. Pour nous, jeunes de la relève agricole, désireux de s'établir en agriculture, s'annonce avec la fin de l'année 1983, la fin du choix entre le 50 000 \$ maximum sans intérêt pendant cinq ans et la subvention de 8 000 \$ à l'établissement.

En effet, le 31 décembre 1983, marque la dernière journée où un jeune qui s'établit peut demander la subvention de 8 000 \$. Après cette date, seul restera le 50 000 \$ maximum sans intérêt pendant cinq ans.

Pourquoi veut-on abolir le 8 000 \$, quand statistique à l'appui, elle est la subvention à l'établissement la plus choisie, celle qui répond présentement au plus grand nombre de jeunes et j'en suis un cas. Voici mon exemple.

Je désire acquérir 50% de la ferme de mon père en 1984. Pour payer mes dettes envers mon père, je m'engage à reprendre son crédit agricole qu'il possède au provincial et prendre un nouveau prêt pour combler la différence.

Donc, si je suis obligé de prendre le 50 000 \$ maximum sans intérêt pendant cinq ans, je ne pourrai en avoir que 50% soit 25 000 \$ puisque je n'acquiers que 50% de l'entreprise de mon père. De plus, cette subvention s'appliquera sur la première tranche de mes prêts, soit sur l'ancien crédit agricole de mon père, ce qui veut dire le 15 000 \$ à 2½% et un 10 000 \$ à 8%.

Donc:
15 000 \$ à 2,5% intérêt/an = 375 \$
10 000 \$ à 8% intérêt/an = 800 \$
800 \$ + 375 \$ = 1 175 \$ par an
1 175 \$ par an x 5 ans = 5 875 \$ au total.

5 875 \$, voilà ce que me rapportera ma subvention au lieu de 800 \$. Une perte de 2 125 \$ venant du fait que monsieur le ministre Garon ne veut toujours pas rendre permanent le choix entre les deux subventions et que sa réforme du crédit agricole n'arrive toujours pas.

Pour moi, le choix entre le 8 000 \$

et le 50 000 \$ maximum sans intérêt pendant cinq ans est clair, je veux avoir le 8 000 \$.

Yves Bessette
Mariville

Un producteur qui en a assez de faire rire de lui

J'adresse cette lettre aux dirigeants des producteurs de sucre d'érable du Québec dont le siège social est situé à Plessisville.

Mesdames et messieurs les lecteurs, saviez-vous que les dirigeants de cette coopérative ont payé le sirop d'érable de classe AA 75c la livre pour une possibilité de 85c la livre pour la récolte 1983? Alors qu'ils ont payé que 50c la livre pour la récolte 1981 sur une possibilité de 90c la livre, toujours pour la classe AA. Et qu'ils n'ont payé que 40c la livre pour la récolte 1982 sur une possibilité de 95c la livre, toujours pour la classe AA.

Je ne sais pas qui a pris cette décision. Moi pour ma part, je ne suis pas d'accord avec cette manière d'agir. Il me semble que le bon sens serait de finir de payer les récoltes 1981, 1982, avant de payer presque en totalité la récolte 1983. C'est bien beau de sortir des prix de base de 90c et 95c la livre et de n'en payer que la moitié. Je me demande s'il y aurait beaucoup d'employés à la coopérative qui accepteraient d'être payés qu'à 50% de leur salaire et de recevoir le reste seulement quand le sirop serait vendu.

Moi, je suggérerais de payer 40c la livre pour la récolte 1984 pour les classes AA, A, B et de finir de payer les récoltes 1981, 1982.

De la façon que la coopérative agit présentement, il faut être millionnaire pour envoyer son sirop là alors qu'il faut attendre quatre ou cinq ans avant d'être payé en totalité et cela sans aucun intérêt. Ne soyez pas surpris si vous ne recevez pas beaucoup de sirop pour les années à venir.

Sachez mesdames les lectrices et messieurs les lecteurs que ces messieurs, les dirigeants, ont donné des augmentations de salaire aux employés de cette coopérative de l'ordre de 12% en 1981, 10% en 1982 et 10% en 1983 alors que le produit principal, c'est-à-dire le sirop des producteurs, est payé qu'à 50% de sa valeur. Moi, je suggérerais que les employés mettent disons 10% de leur salaire comme part dans la coopérative, car je crois qu'il y a beaucoup d'amélioration à faire dans les relations de travail.

François Lambert
Inverness

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien,
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Mario DUMAIS

Rédacteur en chef: Pierre COURTEAU

Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX

Directeur de la publicité: Bernard DANIS

Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON

Tél.: (416) 363-0522



Publié le jeudi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, 12 \$; 2 ans, 20 \$; 3 ans, 25 \$
Chèque ou mandat à l'ordre

de La Terre de chez nous et adressé au:

Service du tirage

La Terre de chez nous

555, boul. Roland-Therrien

Longueuil, Québec J4H 3Y9

(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux

Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968

Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830

Enregistrement No 1051
Courtier de deuxième classe



AUDET SBCS INC.

CONSULTANTS EN AGRO-ALIMENTAIRE

Génie agricole, Constructions rurales,
Génie de l'environnement, Entreposage du fumier,
Construction de serres, Gérance de projets

LUC AUDET ing. et agr.

JEAN-GUY QUEVILLON ing. et agr.

1645 A, rue Sigouin, Drummondville J2C 5R7

Tél.: (819) 477-7422

GAIN EN CAPITAL

Urgence d'une réforme

par Victor Larivière

Il est urgent que le gouvernement fédéral entreprenne une réforme du gain en capital. Les producteurs agricoles canadiens considèrent nettement injuste pour eux la formule actuelle qui sert à déterminer le gain en capital et l'impôt à payer au moment du transfert de leur ferme. C'est la conclusion à laquelle en arrive la Fédération canadienne de l'agriculture dans un mémoire qu'elle présentera prochainement devant le groupe parlementaire de travail sur la réforme des pensions au pays.

On soutient dans ce mémoire que la valeur de la ferme constitue pour la plupart des agriculteurs une forme de caisse de retraite. Et avec ce qui leur arrive au moment de la vente de leur entreprise, tous se sentent injus-

tement dépouillés d'un montant qu'ils se réservaient pour leurs vieux jours. Avec le gain en capital basé sur la valeur comparée de la ferme en janvier 1972 par rapport à sa valeur au moment de la vente, on ne tient pas compte de l'inflation qui est venue gruger au cours des années la valeur réelle de la ferme. Ainsi de 1971 à 1981, la valeur d'une acre de terre agricole et des bâtiments au Canada a augmenté en moyenne de 331% (381% au Québec), mais la valeur réelle de l'acre ne s'est accrue que de 53% (36% au Québec) si on tient compte de l'inflation.

Cela se compare à celui qui plaçait son argent à 20% il y a deux ans, alors que le taux d'inflation s'élevait à 13 ou 14%. Malgré les apparences, il ne lui restait plus sur ses placements qu'un revenu de 6 ou 7%.

Les chiffres de la FCA, tirés de Statistique Canada, comprennent les nouveaux investissements dans les bâtiments et les améliorations du fonds de terre. Cela réduit encore davantage les gains réels, quand il y en a eu. À cause de la crise actuelle, la valeur des terres en a pris un coup et tous les producteurs agricoles savent que ce n'est pas le meilleur moment pour vendre; les acheteurs se font rares.

Les solutions proposées

Comme solutions proposées par la FCA pour remédier à cette injustice à l'endroit des producteurs, trois propositions sont faites à l'intérieur du mémoire. On redemande encore que le prix de vente de l'exploitation agricole soit indexé en fonction de l'inflation. On propose aussi, comme disposition minimum, que la partie imposable des gains en capital puisse être transférée dans un régime enregistré d'épargne retraite (REER) avec report d'impôt. Dans une dernière solution de rechange, la Fédération réclame, dans le cas des producteurs qui vendent leurs fermes, qu'il y ait une remise unique de l'impôt sur le gain en capital et qu'on ne le reporte pas sur les ventes futures de la même ferme. Le producteur n'aurait droit à cette remise qu'une fois dans sa vie à condition qu'il exploite une ferme depuis 20 ans et qu'il possède celle qu'il vend depuis 10 ans.

L'UPA est membre de la Fédération canadienne de l'agriculture et à ce titre, les dirigeants de l'Union partagent entièrement les recommandations qui seront faites devant le groupe parlementaire de travail sur la réforme des pensions.

ATTENTION CULTIVATEURS



ANI-MAT

★
Fabriqués au Québec
à des prix exceptionnels

★
Confort idéal pour vos vaches

★
15 ans de garantie

★
Livraison gratuite

★
Représentants:

Lucien DOMINGUE
Bromont
Tél.: (514) 534-2595

Jacques HOUDE
Bromptonville
Tél.: (819) 846-6282
(819) 846-6167

Solange nous parle



Dans la boîte aux lettres du Château Frontenac

Il y a 20 ans quand mon mari Denis, vice-président de sa Fédération, se rendait au congrès général de l'UCC, c'était toute une corvée pour lui qui devait se libérer de ses activités professionnelles et se faire remplacer pour la traite, la randonnée de lait et la préparation du Marché Public de Grand'Mère. Quant à moi, j'avais à cumuler les rôles de père et mère de 7 enfants, sans voiture; gérer l'entreprise et parer à l'imprévisible comme faire réparer la pompe à l'eau qui toussait ou tournait à sec la semaine du congrès de l'UCC.

Je n'avais pas à imaginer que le même sort était réservé aux conjoints jeunes dont les maris étaient engagés dans les affaires de l'Union. J'avais hâte d'être moins mère poule et rejoindre les aînées plus libres pour assister aux délibérations et aux activités sociales. Plus tardivement, Denis m'a bien remis cette dette en facilitant ma disponibilité pour l'Afés et l'Association des femmes collaboratrices.

Si je me rappelle ces souvenirs, c'est pour constater que l'histoire se répète: les dirigeants jeunes sont souvent veufs. Une épouse à la maison et à l'étable veille afin de libérer entièrement son homme délégué de son syndicat. Il aura à décider des orientations de l'UPA, de ses ressources humaines impliquées en agriculture, homme ou femme.

Les statistiques cumulées par l'enquête de Suzanne Dion sur les femmes en agriculture révèlent que dans la moitié des fermes familiales, une femme y travaille professionnellement. Sur ces 25 000 femmes quelques-unes avouent réaliser 101 hres/semaine. Ces collaboratrices sont représentées par vous, chers(es) délégués(es). André Charbonneau, dans une chronique de ce journal du 3 février 82, a évalué d'après la même enquête à 45 millions d'heures de travail réalisées sur la ferme par les femmes du Québec au cours d'une année (soit en moyenne 28 heures par semaine pour chacune). Transposée en valeur monétaire, cette contri-

bution équivaut à peu près à la somme d'argent que le ministère québécois de l'Agriculture investit annuellement auprès des producteurs.

De plus, cher(es) porte-parole de l'Union, dans la même enquête que votre femme a peut-être remplie: 42% des répondantes ont avoué avoir investi dans l'entreprise familiale pour l'acheter, la développer, la soutenir voire la faire survivre. Où sont ses reconnaissances de dettes, ses titres de propriété?

Quand l'UPA reflétera-t-elle dans sa délégation, son discours, ses prises de décision, la réalité domestique et professionnelle de l'entreprise familiale agricole d'hier et d'aujourd'hui? Ces collaboratrices sont plus que vos femmes à charge et la mère de votre relève, elles sont de fait vos partenaires, des professionnelles qui s'ignorent et que vous oubliez. Des travailleuses qui ont choisi de coopérer avec vous pour réaliser vos plans de carrière et enrichir le patrimoine. Il n'y a pas que la loi du crédit agricole à amender, la fiscalité est à repenser pour les conjoints avec un projet de travail commun. Le gain de capital grèvera-t-il longtemps la retraite des deux époux?

L'ADFC a décidé cette année de ne point tenir d'activités parallèles dans le cadre du congrès afin de permettre aux femmes de participer entièrement au programme prévu, de se familiariser davantage avec les structures et pour être présentes lors des décisions qui se prennent aussi en leurs noms comme partenaires.

Les dames de l'UPA, agricultrices et collaboratrices veulent ajouter leur pierre dans l'édifice syndical, une pierre signée de leur nom qu'elles ont pris grand soin à polir, à équilibrer parfois pour l'ajuster à l'ensemble du style masculin contemporain. Le mortier est-il si différent qu'il ne colle pas à la vision globale du monument de l'UPA 1984? C'est l'état d'urgence: ces pierres offertes en solidarité serviraient-elles autrement à élever une structure parallèle?

Solange Fernet-Gervais

L'AVENIR de la forêt privée



Le Comité de Consultation
sur l'avenir de la forêt
privée sera dans notre région.

LES MERCREDI ET
JEUDI, 14 ET 15
DÉCEMBRE

De 13h00 à 17h00
et de 19h00 à 23h00

LA POCATIÈRE
Hôtel Victoria,
506, 4ème Avenue.

Toute personne intéressée
peut soumettre un mémoire
au Comité de Consultation
ou exprimer son opinion
devant le Comité.

Chronique syndicale

Fédération des producteurs de bovins du Québec

Réunion du Comité de mise en marché des producteurs de veaux d'emboche

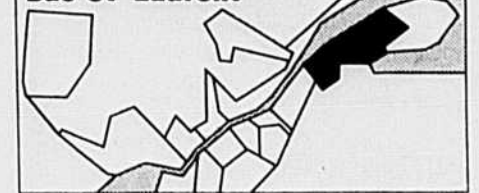
Les membres du Comité de mise en marché des producteurs de veaux d'emboche se sont réunis le 30 novembre dernier dans le but de faire le point sur toute la question de la vente des bouvillons d'emboche à chaque automne. Une première orientation consiste en une volonté de ce groupe de producteurs d'assumer leurs responsabilités dans ce secteur pour prendre la relève dès 1984 du Comité de coordination du circuit des ventes de veaux et bouvillons d'emboche du Québec qui s'est occupé de cette activité au cours des dernières années.

Un autre point soulevé fut l'analyse du présent système, l'identification des points à corriger et les moyens à mettre en place pour augmenter le nombre de producteurs qui utiliseraient ce canal de commercialisation. Par ailleurs, il semble assuré que le MAPAQ continuera à s'intéresser financièrement à cette démarche. Ce dossier devrait connaître des développements importants au début de 1984.

Tournées d'information pour les éleveurs de bovins de boucherie

Le MAPAQ tient présentement une série de journées régionales d'information sur la santé, la régulation et la gestion financière des troupeaux à l'intention des éleveurs de bovins de boucherie. Les réunions tenues jusqu'ici ont suscité une forte participation de la part des producteurs aussi bien par le nombre des présences que par les questions soulevées. Il est à noter que monsieur Jean-Guy Brossiot, président de la Fédération, participe activement à toutes ces rencontres.

Bas St-Laurent



Des producteurs du Bas-Saint-Laurent se demandent s'ils auront droit à une part équitable des 7 millions de dollars réservés à l'agriculture dans le plan de développement économique Canada - Bas-Saint-Laurent Gaspésie.

Des 7 millions disponibles, 4,7 millions seront consacrés à l'amélioration de la production agricole. Le reste, soit 2,3 millions, sera affecté à la construction ou à la rénovation d'installations de la ferme expérimentale de L. Poca-tière.

Personne n'est contre l'amélioration des équipements destinés à la recherche. Nul doute que les producteurs de la Côte-du-Sud, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sauront tirer profit à court et à long termes des expériences qui y sont tentées.

On ne doute pas non plus du bien-fondé des intentions du Département d'État au développement économique (Deder) quand on parle d'installations de nouvelles productions agricoles.

d'aide à la régulation des élevages, d'évaluation des systèmes de récoltes, d'évaluation de nouvelles méthodes de drainage agricole (comme le drainage souterrain) et de construction d'infrastructures et d'équipements (entrepôt de pommes de terre dans la Baie-des-Chaleurs et l'amélioration de la meunerie à Caplan).

Mais, il serait peut-être bon de rappeler à ce stade-ci que les producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent ont fait preuve d'initiatives par le passé et n'ont pas eu peur de tenter leurs propres expériences que ce soit en matière de drainage ou d'amélioration du système de récolte. Et d'ailleurs, plusieurs organismes sont déjà en place pour les assister dans leurs démarches. Mais, à nulle part dans le projet du gouvernement fédéral, il n'est fait mention de la possibilité de construire un abattoir régional malgré l'importance du marché à desservir dans la région. On n'y retrouve pas non plus d'intention de souscrire à un programme d'aide pour le transport de la pierre à chaux dans l'est du Québec.

Il semble que ces deux projets (abattoir et chaux), qui sont de juridiction provinciale, pourraient peut-être être subventionnés s'ils ont un caractère expérimental. Les fonds proviendraient alors d'un autre volet du programme indépendamment du 7 millions destinés à l'agriculture.

Si l'on tient compte de l'argent déjà promis, à l'est et à l'ouest du territoire de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent; si l'on considère également les conditions climatiques et géographiques qui restreignent les possibilités de développement de l'agriculture, les producteurs du Bas-Saint-Laurent craignent de ne pas bénéficier pleinement de ces subventions surtout si les projets d'abattoir et d'aide au transport de la chaux sont des hypothèses que l'on ne pourra vérifier que dans plusieurs mois.

Syndicat des pisciculteurs du Québec

Pisciculteurs

Le dépôt à l'Assemblée nationale des projets de loi 48 et 49, par le ministre Jean Garon, auront le mérite de clarifier les juridictions entre son Ministère et celui de son collègue Guy Chevrette relativement à la pisciculture. Cependant, nous sommes loin d'être assurés que le rapatriement des juridictions au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec se fasse avec le consentement du titulaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. L'émission des permis de pisciculture, la mise en quarantaine, l'isolement et le traitement des poissons et enfin, la détermination des normes relatives au transport à l'état vivant des poissons destinés à la consommation seront sous la juridiction du MAPAQ lorsque le projet de loi sera adopté. Toutes ces juridictions sont présentement assumées par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et découlent de la Loi sur les pêcheries du Canada et du Règlement de pêche du Québec.

Certaines parties de ces projets de loi donnent cependant au ministre des pouvoirs excessifs en regard de leur application; les paragraphes 4 et 5 de l'article 49 du projet de loi 48 permet-

tront au ministre, par règlement, de déterminer les normes relatives à la construction, à l'aménagement et à l'équipement d'un établissement piscicole et à édicter des normes relatives à la production et à l'élevage dans un établissement piscicole. Nous comprenons fort bien que le ministre assortisse de conditions les programmes de subventions qu'il veut bien mettre en place. Il n'a pas cependant à intervenir dans les choix qu'un producteur peut faire.

L'article 6 du projet de loi 49, quant à lui, modifie l'article 40 de la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments. Le paragraphe c-2 permettra au ministre de prohiber ou réglementer l'exécution d'activités relatives à tout produit agricole qu'il désigne et concernant sa vente, sa préparation, sa transformation, sa détention, son transport ou sa distribution.

Appliqué à la pisciculture ce paragraphe de la loi signifie, à toute fin pratique, que le plan conjoint des pisciculteurs du Québec n'aura plus de force lorsque les producteurs voudront en utiliser les pouvoirs. En effet, il sera toujours possible au ministre de faire adapter un règlement contrecarrant l'action des pisciculteurs par le biais de cet article.

Ces articles des deux projets de loi sont tout à fait inacceptables et le Syndicat, de concert avec l'UPA et d'autres organismes, travaillera à les faire modifier avant leur adoption.

Fédération des producteurs acéricoles du Québec

Plan conjoint

Lors du conseil d'administration de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, tenu le 11 novembre dernier, les administrateurs ont approuvé la décision de la Régie des marchés agricoles du Québec concernant le projet de plan conjoint.

Il a été demandé lors de cette rencontre que le conseil d'administration de la Fédération forme immédiatement deux comités, soit un pour les producteurs vendant en vrac et l'autre pour les producteurs vendant au détail, afin de proposer avant le vote du plan conjoint les modalités d'application du plan dans chacune de ces sphères d'activités.

Présentement, la Fédération prépare un plan de travail pour réviser la liste des producteurs, les informer sur le

projet de plan conjoint et pour procéder au vote.

La Régie devrait rendre une ordonnance bientôt donnant la date prévue pour le vote du plan conjoint et définissant le producteur éligible au vote.

Promotion

La Fédération est présentement en pleine campagne de souscription pour la campagne de promotion. Nous vous rappelons que la contribution minimum suggérée est de 20 \$ par producteur. La campagne de souscription se terminera à la fin décembre 1983, afin de permettre au comité de promotion d'établir le programme promotionnel provincial proportionnellement aux sommes reçues.

Le kiosque de la Fédération au Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation a été bien apprécié de la part des consommateurs. La Fédération est impliquée dans la semaine du Québec qui se déroulera en France à compter du 7 décembre 1983 pour souligner la course des grands voiliers qui se tiendra en 1984.

Une production limitée dans un marché illimité

Les producteurs de sucre et sirop d'érable du Québec, au nombre de 8 000, auront à se prononcer d'ici les prochains mois, sur l'opportunité d'organiser leur production et leur mise en marché à l'intérieur d'un plan conjoint.

Jamais les producteurs de sucre et sirop d'érable du Québec n'auront eu une si belle occasion de mettre en place une organisation qui aurait comme objectifs de développer au maximum cette intéressante production du Québec et, en même temps, de développer le marché de la consommation qui est immense et ce, en commençant par l'Amérique du nord.

Au Canada, le Québec est à peu près la seule province à pouvoir se vanter de posséder des érablières. Dans l'alternative d'une mise en marché bien organisée, les acériculteurs du Québec auront à peu près les mains libres pour procéder à cette organisation; sans pour cela être obligés de consulter les autres provinces, puisque seul le Québec en produit. Il s'agit d'une production limitée dans ce qu'on pourrait appeler un marché illimité.

Si les responsables de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, en collaboration avec la Coopérative des producteurs de sucre et sirop d'érable ainsi que les autres intervenants dans le marché savent s'organiser et mettre à profit leurs efforts, nous pourrions, d'ici quelques années, voir fonctionner une organisation comme le plan conjoint de façon efficace et qui



rapportera à un bon nombre de producteurs un revenu principal et pour d'autres, un revenu d'appoint qui pourra être envié par leurs confrères producteurs; tout en garantissant aux consommateurs des prix raisonnables et une qualité uniformisée.

Si à venir jusqu'à date, les producteurs ont eu certains problèmes de mise en marché (et de sérieux à quelques occasions) et qui n'ont pu vendre le produit de l'érable qu'à des prix dérisoires, nous ne pouvons qu'attribuer les causes de ces faits à une organisation très incomplète de la mise en marché de ce produit. La production acéricole étant limitée aux quantités d'entailles possibles, nous devons avoir comme objectif: l'exploitation au maximum afin de satisfaire tous les besoins des consommateurs.

Notre région compte présentement 800 producteurs qui exploitent 1 600 000 entailles avec une capacité supplémentaire d'un autre million. Il s'agit là d'un revenu qui représente plusieurs millions pour notre seule région. Dans ce contexte d'une mise en marché bien organisée, nous devons non pas seulement considérer notre entreprise personnelle, mais plutôt avoir une vue de l'ensemble de cette intéressante production dont on peut se sentir très fier. Nous avons tout à gagner avec un plan conjoint dans cette production. Pour bien réussir, nous devons nous impliquer au maximum.

Fédération des producteurs de volailles du Québec

Comité de la femme en agriculture

Le 17 octobre dernier, les femmes, propriétaires ou collaboratrices de leur époux dans l'entreprise, ont créé un comité de la femme en agriculture dans la région. Ce nouveau comité de la Fédération vise essentiellement à poursuivre une réflexion sur leur situation particulière ainsi que sur les législations qui les concernent. Le comité est composé de Mme Claudette Landry de St-Albert, à la présidence, Mme Thérèse Larocque de Warwick, Mme Renée Carpentier de St-Edmond, Mme Nicole Comeau de St-Léonard d'Aston, Mme Louise Duhaime de Ste-Gertrude, Mme Pierrette Trotter de Ste-Sophie, Mme Murielle Forcier de St-Bonaventure qui assume le secrétariat, et M. Jacques Lavoie qui représente la Fédération de l'UPA de Nicolet au sein du comité.

Contrairement aux informations parues dans *La Terre de chez nous* du 24 novembre 1983, à la page A8, Dame Louise Gourde-Vallières et Marc Vallières ont été acquittés des accusations d'avoir commercialisé des poulets dans le commerce interprovincial sans détention de quota.

Seule la compagnie Les Productions M.A.S. Inc., dont Marc Vallières était actionnaire à 90% et Dame Louise Gourde-Vallières à 10%, a été condamnée à 500 \$ pour chacun des dix chefs d'accusation d'avoir commercialisé des poulets dans le commerce interprovincial sans détention de quota, c'est-à-dire un total de 5 000 \$.

Laurentides



Souscription

Lors du dernier conseil d'administration de la Fédération de l'UPA des Laurentides, les dirigeants ont pris connaissance et ont entériné le plan d'action pour la dernière étape de la souscription. Ce plan prévoit entre autres des assemblées de cuisine pour les syndicats de base qui n'ont pas visité au moins 50% de leurs membres. Notons, enfin, que le thème régional sera "La maison de l'UPA, ça nous appartient".

Santé agricole

Ce dossier a été traité dans les minicongrès cet automne par la présentation du film "Why did Tommy die?"

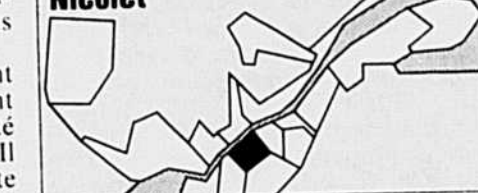
suivie d'une discussion sur le sujet. Le Comité sur la santé et sécurité agricole a décidé d'envoyer en même temps que les avis de convocation des assemblées générales les affiches de la C.S.S.T. selon différents types de productions.

Une présence a été assurée par le Comité de la Fédération, à la FOIRE sur la santé et sécurité agricole qui s'est tenue à Plaisance le 26 novembre dernier. Cette FOIRE était organisée par le Comité de santé et sécurité agricole de l'Outaouais. Dans le bulletin l'INFORMATEUR, un texte sur différents sujets concernant la santé et la sécurité sera publié à chaque mois. Une demande sera également adressée à tous les C.L.S.C. de la région afin de solliciter leur participation à toute initiative du Comité.

Formation économique

Deux sessions ont été données cet automne sur le territoire de la Fédération de l'UPA des Laurentides. Une, avec le Syndicat de Laval et une autre pour les administrateurs des Syndicats de base de l'Outaouais. D'autres sessions seront données après les fêtes avec d'autres groupes cibles, tel la relève agricole.

Nicolet



La Fédération rend hommage à M. Romuald Lemire

C'est en effet samedi, le 12 novembre dernier que la Fédération de l'UPA de Nicolet a rendu un hommage bien particulier à l'un de ceux qui ont bâti le syndicalisme agricole que l'on connaît aujourd'hui.

M. Romuald Lemire fut effectivement le président fondateur du premier syndicat spécialisé à réüssir l'exploit de signer, pour et au nom de ses membres, une convention de vente collective avec une usine laitière. C'était en 1951. Le travail du Syndicat des producteurs laitiers J.J. JOUBERT et par la suite Délisle, servit d'exemple aux autres syndicats et ce, pendant plusieurs années. M. Lemire présida ce syndicat jusqu'à sa disparition l'an dernier.

Comité de la femme en agriculture

Le 17 octobre dernier, les femmes, propriétaires ou collaboratrices de leur époux dans l'entreprise, ont créé un comité de la femme en agriculture dans la région. Ce nouveau comité de la Fédération vise essentiellement à poursuivre une réflexion sur leur situation particulière ainsi que sur les législations qui les concernent. Le comité est composé de Mme Claudette Landry de St-Albert, à la présidence, Mme Thérèse Larocque de Warwick, Mme Renée Carpentier de St-Edmond, Mme Nicole Comeau de St-Léonard d'Aston, Mme Louise Duhaime de Ste-Gertrude, Mme Pierrette Trotter de Ste-Sophie, Mme Murielle Forcier de St-Bonaventure qui assume le secrétariat, et M. Jacques Lavoie qui représente la Fédération de l'UPA de Nicolet au sein du comité.

Journée de réflexion pour les administrateurs de la Fédération

Les administrateurs de la Fédération de l'UPA de Nicolet ont participé, le 21 novembre dernier, à une journée de réflexion à Victoriaville. Animée par M. Gilles Besner, du Service d'éducation et d'information de la Confédération, cette session spéciale a permis à chacun des dirigeants d'analyser son rôle et ses fonctions au sein de la Fédération et de son syndicat. Évidemment, cet exercice visait, entre autres, à identifier des voies permettant d'améliorer les rapports entre les diverses structures régionales et, somme toute, ce fut une session fort enrichissante pour les membres du conseil d'administration de la Fédération.

Fédération de la relève agricole du Québec

C'est le 31 décembre prochain que prend fin, pour un jeune qui s'établit, le choix entre le 50 000 \$ sans intérêt pendant cinq ans ou le 8 000 \$ de subvention à l'établissement. Après cette date, seul le 50 000 \$ demeurera accessible à la relève. Depuis août 1982 que la Fédération demande au ministre Garon de modifier la loi favorisant l'établissement des jeunes agriculteurs de façon à ce que le choix devienne permanent. Devant l'inaction du ministre dans ce dossier, le conseil d'administration de la Fédération a élaboré une stratégie d'action afin d'obtenir une réponse positive à notre demande. Rappelons que les chiffres fournis par l'Office du crédit agricole quant aux choix de jeunes sont les suivants pour la dernière année:

- 954 jeunes ont opté pour le 8 000 \$ de subvention à l'établissement (avril 1982 à mars 1983);
- 239 jeunes ont choisi pour leur part le 50 000 \$ sans intérêt pendant cinq ans (septembre 1982 à mars 1983).

Rencontre avec le sous-ministre Ouellet

Le 7 novembre dernier, le conseil exécutif de la Fédération rencontrait le sous-ministre, M. Ferdinand Ouellet, afin de présenter les besoins et les attentes de la relève agricole face aux conseillers locaux et régionaux en relève du ministère.

Cette rencontre s'est avérée très positive pour les deux parties et a permis un échange constructif sur la base des besoins des jeunes. Le sous-ministre y a tracé, avec les responsables du Service de la relève agricole de son ministère, une ébauche des moyens à prendre pour faire de la relève une priorité de travail dans les bureaux locaux et régionaux. De plus, il s'est engagé à traiter de cette question avec les coordinateurs régionaux et les conseillers régionaux en relève de son ministère.

Affiliation d'un 8e syndicat

C'est lors d'une assemblée générale spéciale, tenue le 9 novembre dernier, que les membres du Syndicat de relève agricole de la Beauce (JAGRIBEC) ont résolu de s'affilier à la Fédération. Le conseil d'administration de la Fédération a accepté l'affiliation de ce huitième syndicat à sa réunion du 24 novembre.

Jagrébec devient le quatrième syndicat de relève à s'affilier à la Fédération depuis le début de 1983.

Assemblée annuelle du Conseil de la coopération laitière

Les membres du conseil d'administration de la Fédération ont participé, le 24 novembre dernier, au Congrès du conseil de la Coopération laitière, congrès qui avait pour thème "La relève et le développement coopératif". L'avant-midi fut consacré à une série d'exposés et, en après-midi, les participants se sont réunis en atelier pour traiter des besoins et des problèmes de la relève, des actions de développement à entreprendre et, du développement des coopératives. Soulignons que certains syndicats de relève y avaient aussi des représentants qui avaient été invités par les coopératives-membres du conseil.

ECHOS de la direction

* OEUF D'INCUBATION

Le Conseil national de commercialisation des produits de ferme tenait cette semaine des audiences publiques en vue de la mise en place d'un office national de commercialisation pour les oeufs d'incubation de type poulets à griller. Le projet a été soumis par l'Association canadienne des producteurs d'oeufs d'incubation à chair qui regroupe quelque 325 producteurs dont près d'une centaine sont québécois.

Le projet est appuyé par le Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec et l'Union des producteurs agricoles a tenu à manifester son appui à ce projet; une lettre en ce sens a été adressée à la présidente du Conseil madame Menzies.

* COÛTS DE PRODUCTION

Mardi, le 29 novembre, il y avait réunion du comité technique MAPAQ/UPA. À cette occasion, les représentants du Ministère, de l'Union et de la Régie des assurances agricoles ont principalement discuté de l'utilisation éventuelle d'une nouvelle méthode dite de "modèle enquêté" pour l'établissement des coûts de production. Aucun accord définitif n'est survenu mais on semble s'entendre sur l'opportunité de retenir cette méthode.

* AGENCES DE VENTE

Mardi, le 29 novembre, la direction de l'Union rencontrait des représentants de la Fédération des

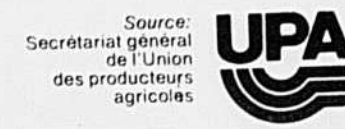
producteurs de porcs, de la Fédération des producteurs de bovins, de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons, de la Fédération des producteurs de pommes et de la Fédération des producteurs de pommes de terre pour discuter d'agence de vente.

Dans un premier temps, les participants ont d'abord fait le point sur les démarches entreprises en ce sens par chacune. Par la suite, on a exploré ensemble des possibilités de mise en commun, soit pour la mise en place, soit pour le fonctionnement de ces outils.

Deux principales conclusions sont ressorties de cette rencontre: les agriculteurs devraient être mieux informés des marchés et de leur fonctionnement et une étude devrait être entreprise pour déterminer l'équipement informatique qui pourrait être utilisé en commun. Sur le dernier point, des démarches ont été immédiatement entreprises auprès du gouvernement fédéral pour voir s'il ne serait pas possible d'obtenir un financement.

* RELÂCHE

En raison du congrès général qui se tient cette semaine, cette chronique fera relâche la semaine prochaine. Nous nous en excusons et nous vous reviendrons le 22 décembre.



Un nouveau syndicat provincial sera créé

par Louise St-Pierre

Les producteurs de chèvres ont accepté, lors de leur toute dernière assemblée générale annuelle, le principe de la dissolution de leur Fédération pour en faire un syndicat provincial qui viendra former la Fédération multidisciplinaire que l'UPA souhaite.

La dernière assemblée générale de cette Fédération s'est tenue le samedi

voulu adopter immédiatement le projet de règlement du nouveau Syndicat des producteurs de chèvres du Québec (SPCQ), ils ont tout de même apposé leur signature sur la requête en constitution d'un syndicat provincial. Le conseil d'administration de la Fédération, composé de M. Roger LeGarrec, à la présidence, de Mme Ginette Ménard, à la vice-présidence, et de M.

l'étude de marché qui est actuellement en cours. Des résultats partiels de cette étude démontrent la nécessité de faire déguster les produits caprins. "Ces dégustations ne pourront se faire qu'avec le concours des producteurs-transformateurs. D'où l'importance de les impliquer dès maintenant," a soutenu Mme Ménard.

Le comité du lait qui est présidé par Mme Ménard est à rédiger un mémoire en vue de demander un subside fédéral pour le lait de chèvre. Une copie de ce mémoire sera envoyée aux associations de producteurs des autres provinces canadiennes de qui, on recherche des appuis. Une première rencontre devait d'ailleurs se tenir au début de la semaine à Toronto. Mais pour mener à bien ce dossier les producteurs de chèvres ont convenu qu'il leur fallait l'appui de l'UPA. C'est dans cet esprit qu'une résolution a été préparée pour le congrès général de l'UPA qui se tient cette semaine à Québec.

La mise en marché du chevreau, qui demeure un revenu appréciable pour tous les producteurs, sera aussi au coeur des préoccupations des administrateurs. Des négociations seront entreprises auprès de l'abattoir cunicole Leblanc, de St-Apollinaire, pour qu'il accepte d'abattre du chevreau et de l'agneau. Par ailleurs, le comité boucherie axera son travail sur ce qui se fait déjà dans la région de Montréal.

On fait référence ici au parc d'engraissement de Gilles Perron, d'Iberville, qui achète depuis déjà un an les chevreaux de plusieurs producteurs laitiers. L'expérience s'avère jusqu'à maintenant très intéressante.

Deux autres résolutions devant être débattues au congrès général de l'UPA ont été adoptées par l'assemblée. La première concerne une demande pour la mise sur pied d'un programme d'aide à la production. Les producteurs de chèvres souhaitent une subvention qui couvrirait les frais relatifs à l'investissement et à l'amélioration du troupeau. L'autre résolution concerne l'implantation de contrôles de qualité et de pureté du lait de chèvre. Pour ce faire, on demande l'implication du MAPAQ. Le Ministère pourrait assurer les coûts financiers du développement ou de l'implantation d'une méthode de détection de toute adultération dans le lait de chèvre.



3 décembre, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, en présence d'une vingtaine de personnes. Si les délégués n'ont pas

Alain Renaud, est ainsi devenu le CA provisoire du prochain syndicat. Les producteurs ont décidé de procéder à l'étude du projet de règlement avant de l'adopter. On est très réticent devant le mode de représentation suggéré dans ce projet. Une assemblée générale spéciale de tous les producteurs devrait sous peu être convoquée pour finaliser la fondation de ce nouveau syndicat provincial.

Mais quoi qu'il en soit, les producteurs se sont entendus sur un programme de travail pour l'année 83-84. Ils ont convenu de la mise sur pied d'un comité consultatif de producteurs-transformateurs, qui sera en relation étroite avec le conseil d'administration pour qu'une suite soit donnée à

LA SEMAINE VERTE dimanche le 11 décembre à midi

- Le dossier: s'établir en agriculture.
- La chronique horticole: le bananier
- Court sujets:
 - 1— le congrès de l'UPA
 - 2— les Ayrshire au Témiscamingue

2525 UTM LE COMMANDANT

K1113



- un commentaire entendu sur cette variété est "construit comme un char d'assaut".
- séchage rapide
- tiges fortes pour tenue excellente
- s'adapte facilement à une très large gamme de maturité



Distribué par: Semico Inc.
Ste. Rosalie,
Québec J0H 1X0

ATTENTION CULTIVATEURS

La ligne de tracteurs
aux prix abordables



Vous désirez économiser plusieurs milliers de dollars à l'achat de votre nouveau tracteur. Consultez-nous et vous verrez que nous avons pris les moyens pour vous les faire économiser sur les tracteurs UNIVERSAL à deux ou quatre roues motrices de 35 à 110 c.v. à la prise de force. Ces tracteurs, les plus vendus au Québec en 1982, continuent d'être assemblés au Canada afin d'économiser sur le transport et pour une plus grande économie ils sont payables en argent canadien. Donc, c'est une économie d'environ 35 à 50% vis-à-vis la compétition offrant l'équivalent. Tous ces tracteurs portent une garantie de douze mois. En outre, la compagnie Universal vous offre un département complet de pièces de rechange à Sherbrooke, tout comme dans le passé.

Pour plus d'informations, s'adresser à:

LES DISTRIBUTIONS
A. & R. PAYEUR INC.
5379, rue King est, Ascot Corner
Sherbrooke, Québec J0B 1A0 — Tél.: (819) 821-2015

La clef des champs

Une chronique de
Denis Lessard

Un incident diplomatique

Depuis deux semaines, cette chronique s'est particulièrement attachée aux incidences importantes du commerce extérieur pour l'agriculture canadienne. Comme par hasard, la semaine dernière, le ministre de l'Agriculture, lors d'une importante réunion de stratégie agricole croyait bon d'attacher le grelot aux menaces qui planent au-dessus des fermiers canadiens et qui viennent d'outre-frontières.

Présent la semaine dernière à Banff le fameux parc national albertain, le ministre fédéral Eugene Whelan devait prononcer un discours important devant une cinquantaine de fermiers, d'économistes et de fonctionnaires réunis pour discuter du potentiel agro-alimentaire de l'Ouest d'ici la fin du siècle. Revenu en catastrophe pour un vote aux Communes, le ministre Whelan n'a pu prononcer le discours dont le texte a été toutefois largement distribué et c'est le sous-ministre Peter Connell qui en a livré l'essentiel.

Selon Agriculture Canada, les chances du pays d'augmenter ses exportations seront réduites à néant par les restrictions au commerce international si les barrières tarifaires ne commencent pas à tomber très bientôt.

"Il y a un risque qu'en l'absence de modestes progrès les restrictions commerciales et leurs distorsions s'intensifient et annuleront les efforts du Canada de faire croître les exportations" faisait-on dire au ministre

Whelan. Selon le ministre, "l'environnement du commerce international pour les produits agricoles sera difficile à traverser pendant cette décennie", alors que plusieurs pays continuent d'engloutir des subventions dans le secteur agricole.

"Le commerce agricole semble être le point de convergence du protectionnisme et des initiatives d'expansion des marchés dans les pays industrialisés" a dit M. Whelan, rappelant les problèmes qu'éprouve déjà le Canada à être concurrentiel. Ce sont particulièrement les États-Unis et la Communauté économique européenne qui semblent désireux et capables de donner un appui important pour l'exportation de leurs surplus agricoles. "Cela signifie que la compétition sera intense" devait ajouter le ministre.

Pour le Gouvernement canadien, le maintien des prix à des niveaux compétitifs exigera un effort concerté de tous les secteurs de l'agro-alimentaire sans une pensée pour les rivalités provinciales. "Les aspirations régionales ont besoin d'être réconciliées avec les objectifs nationaux", a-t-on lancé devant ces producteurs de l'Ouest. À mesure qu'il compte davantage sur ses exportations, le Canada devient "plus vulnérable aux distorsions et aux incertitudes qui ont toujours caractérisé le commerce agricole international" a dit M. Whelan par sous-ministre interposé.

Mais, pour M. Whelan ce risque doit être accepté parce que les marchés domestiques ne sont pas suffisants pour éponger l'offre. "La moitié des recettes des fermiers canadiens viennent des marchés d'exportations et un effort doit être fait pour améliorer et soutenir la santé de ce domaine" a-t-on dit.

Bien sûr, les problèmes de commerce international peuvent sembler abstraits et beaucoup se demanderont comment ces questions les affectent dans leur vie quotidienne. Les fermiers canadiens en ont eu toutefois un exemple saisissant la semaine dernière alors qu'un ministre fédéral leur rappelait que les Soviétiques étaient branchés sur "le grenier du Canada".

Déclaration pour le moins saugrenue, le président de la Commission canadienne du blé, le sénateur Hazen Argue y allait d'un plaidoyer surprenant en faveur des tracteurs Belarus, de fabrication soviétique. Pendant ce temps d'autres fonctionnaires soulignaient aux fermiers des Prairies qu'il pourrait être une bonne idée d'acheter cet équipement puisque le secteur canadien des céréales dépendait largement des achats soviétiques...

On le comprendra facilement, quelques semaines à peine après la descente d'un Boeing coréen par un chasseur soviétique, alors que les négociations de l'Est et de l'Ouest sur le désarmement sont paralysées, une telle ouverture n'a pas manqué de susciter un tollé de protestations aux Communes. Pour le sénateur le Canada doit importer plus de produits du bloc de l'Est s'il veut poursuivre ses ventes massives de céréales. Mais les conservateurs, partisans de la ligne dure à l'égard des Soviétiques, ont fait des gorges chaudes de cette déclaration, poussant même le Gouvernement à battre un peu en retraite.

L'opportunité était d'autant plus évidente que la publicité du ministre Argue pour les Belarus survient à un moment où des milliers d'emplois au pays sont compromis dans le secteur d'équipement agricole. Rappelons le cas de Massey-Ferguson auquel Ottawa a dû donner la respiration artificielle et qui revient péniblement en production à Bradford, en Ontario, après avoir patagé dans les problèmes financiers. Le fédéral se trouve confronté avec un problème similaire

suite à la page 27

Assurance collective pour les producteurs de porcs

Un plan d'assurance collective est maintenant offert au nom de la Fédération des producteurs de porcs du Québec à tous les producteurs membres de cette Fédération.

C'est après une année et demie de recherches, à la demande même d'un certain nombre de producteurs, que la Fédération en est finalement venue à une entente avec la firme "Gérard Parizeau Ltée". Les producteurs de porcs se voient donc offrir un plan d'assurance tout risque, incluant les inondations et les tremblements de terre, et de responsabilité civile d'une limite de 1 millions de \$ couvrant toutes les opérations d'un producteur.

"Cette assurance est à taux réduits si on la compare à celles que peuvent individuellement se faire offrir les producteurs de porcs par toute compagnie ou mutuelle. Elle se compare aussi avantageusement à celle que l'Office des producteurs de porcs du Québec (OPPQ) offre déjà depuis un certain temps aux producteurs," de soutenir M. Jean-Marc Bélanger, secrétaire de

la Fédération des producteurs de porcs du Québec.

Avec ce plan d'assurance, le producteur peut assurer sa résidence et son mobilier, ses bâtiments, ses équipements et son bétail. Il lui en coûtera 0,35 \$ par 100 \$ de valeur assurée. Par ailleurs, le producteur peut aussi prendre une assurance "interruption d'affaires" qui est applicable quand, entre autres, il doit suspendre ses opérations pour un certain temps à la suite d'un incendie. Pour cette assurance additionnelle, il devra également payer 0,35 \$ du 100 \$ de revenu assuré.

Cette assurance collective est offerte depuis le 1er décembre 1983. Les producteurs qui désirent profiter de cette offre ou encore avoir de plus amples informations peuvent contacter, M. Gilbert Major, de la firme Gérard Parizeau Ltée, à Montréal, au (514) 282-1112. Le secrétaire de chacun des Syndicats régionaux peut aussi donner des informations aux producteurs intéressés par cette assurance.

(L. St-P.)

NOUVEAUX SERVICES:

Banque Royale et Banque de Montréal

Deux importantes institutions financières canadiennes, la Banque Royale et la Banque de Montréal viennent d'annoncer la mise en place de nouveaux services financiers à l'intention des agriculteurs.

Micro-informatique

D'ici la fin de 1984, les producteurs agricoles du pays pourront discuter plus en détail de tous les aspects financiers de leur entreprise avec la plupart des 45 agronomes de la Banque Royale. Au Québec, trois des quatre agronomes à l'emploi de cette banque seront ainsi équipés de micro-ordinateurs sophistiqués et portatifs pour la planification et l'analyse du crédit agricole.

Annoncée à l'occasion d'une récente conférence de gestion financière agricole tenue à Halifax, cette nouvelle approche permettra aux agriculteurs et aux représentants de la banque d'élaborer ensemble des programmes d'exploitation. À cette fin, l'on s'appuiera sur les estimations de rendement, les coûts de départ, les prix de vente, les tendances du marché et d'autres variables, selon M. Florent Fortier, le directeur des services agricoles au Québec.

Dans son communiqué, la Banque Royale souligne qu'il lui sera ainsi possible de tenir des séances de planification financière tant à la ferme que dans les bureaux de la banque. En

plus d'accentuer son rôle de soutien, cette institution entend continuer de mettre l'accent sur la nécessité d'une planification financière appropriée, permettant de déterminer la capacité des emprunteurs à assurer le service de leur dette.

Marge renouvelable

Pour sa part, la Banque de Montréal vient de lancer un nouveau service financier pour aider les agriculteurs dans l'achat de leur machinerie et de leurs équipements. Il s'agit d'une marge de crédit renouvelable qui permettra aux agriculteurs de planifier, habituellement une année à l'avance, le financement de leur exploitation. "Ce service permettra aux agriculteurs de négocier en toute confiance des échanges de machinerie et de profiter des aubaines saisonnières et des soldes qui leur sont offerts", indique M. Patrick Moncrieff, le directeur principal de la division agricole.

Le porte-parole de la Banque de Montréal émet par ailleurs l'espoir que "l'offre de cette marge renouvelable de crédit n'entraîne pas d'excès en ce qui concerne les emprunts contractés par les agriculteurs". Voilà pourquoi, ajoute M. Moncrieff, "ce nouveau service ne sera offert qu'aux agriculteurs dont la situation financière est très saine, qui disposent déjà de capitaux assez substantiels et d'une trésorerie solide".

Pour vous

PRODUCTEURS AGRICOLES

des régions de St-Jean-Valleyfield

Maintenant disponible...

- Un service de comptabilité informatisée, conçue pour vos besoins...
- Un service d'impôt complet et spécialisé en agriculture
- Un service de consultations transfert de ferme père-fils, planification fiscale et successorale, demandes d'emprunts, etc.

DES SERVICES À PRIX ABORDABLES

Détachez au pointillé et postez sans tarder

Monsieur, je suis intéressé à: _____ Date _____
 Votre service d'impôt Comptabilité informatisée Comptabilité & impôt
NOM: _____ Tél.: _____
ADRESSE: _____
CODE POSTAL: _____



SIEC

Tél. 454-3996

Fédération de l'UPA ST-JEAN-VALLEYFIELD

SERVICE D'IMPÔT ET DE COMPTABILITÉ
A/S M. Alain Lussier, dir.
6, RUE DU MOULIN
ST-RÉMI, C.TÉ NAPIERVILLE J0J 2L0

Programmer l'irrigation

Un problème pour les agriculteurs québécois

□ **L'irrigation se développe de plus en plus au Québec. Les producteurs agricoles commencent à percevoir les avantages qu'ils pourraient retirer d'un apport d'eau supplémentaire. Bien gérée, elle maintient une teneur en eau idéale qui augmente l'efficacité des engrais et pesticides. Des études ont démontré qu'elle pourrait augmenter les rendements d'au moins 25% pour la plupart des légumes cultivés au Québec, en plus d'améliorer la qualité du produit.**

Lors de certaines expériences faites au Québec, la maturité de certains produits a été accélérée de quelque 2 semaines. Durant des étés vraiment secs comme le furent ceux de 1982 et 1983, les rendements des cultures peuvent être augmentés de beaucoup plus de 25%.

Toutefois, il ne suffit pas d'acheter le système d'irrigation, il faut savoir s'en servir pour en retirer le plus de bénéfices possible. L'agriculteur qui veut irriguer ses cultures fait face à deux questions cruciales: **quelle quantité d'eau appliquer? et quand irriguer?**

Ces questions sont de première importance. En effet, une dose d'application trop forte ou appliquée trop tôt aura comme principaux effets:

- le lessivage des éléments nutritifs de la zone des racines;
- l'épuisement inutile de la réserve d'eau de la ferme;
- le gaspillage de carburant associé à un temps de pompage trop long.

D'un autre côté, si la dose d'application est trop faible ou est appliquée trop tard, la teneur en eau du sol optimale pour un rendement maximal n'est pas maintenue, réduisant ainsi le rendement des récoltes.

Quelle quantité d'eau appliquer?

Tous les sols ne peuvent pas retenir la même quantité d'eau. La capacité de rétention d'un sol varie avec la texture et

la quantité de matière organique présente. De façon générale, les sols sableux ont une capacité de rétention beaucoup plus faible que les argileux. Il importe donc pour l'agriculteur de faire des analyses pour connaître la texture et le pourcentage de matière organique du sol.

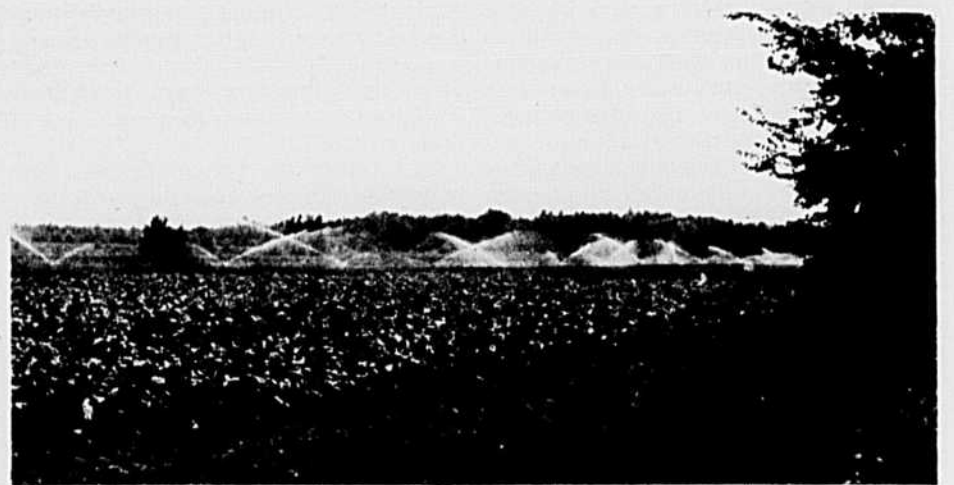
Toutefois, ce n'est pas toute l'eau contenue dans le sol qui est disponible à la plante. Celle disponible, aussi appelée réserve utile, est exprimée en millimètre d'eau par mètre de sol de profond (mm/m).

Le tableau 1 donne les valeurs de la réserve utile de plusieurs sols. Par exemple, un sable loameux possède une réserve utile de 70 mm d'eau/m de sol de profond. C'est donc dire que si les racines d'une certaine culture descendent jusqu'à un mètre de profondeur, une quantité d'eau équivalente à une lame d'eau de 70 mm est disponible à la plante. Si les racines n'ont que 0,5 m de profondeur, la réserve utile sera de 35 mm. Cette réserve du sol peut être visualisée comme un réservoir que remplit la pluie et l'irrigation et qui se vide progressivement par l'évaporation et par la transpiration des cultures. Lorsque la réserve utile est à moitié vide, il est temps de la remplir par l'irrigation.

La profondeur d'enracinement joue aussi un rôle important sur la quantité d'eau à appliquer. Plus les racines sont profondes, plus la quantité d'eau à appliquer est grande et plus l'intervalle entre deux irrigations est étendu. Le tableau 2 donne la profondeur d'enracinement de certaines cultures. Toutefois, ces valeurs ne sont qu'approximatives; chaque agriculteur devra s'informer à son agronome local ou creuser périodiquement près d'un plant afin de connaître la profondeur d'enracinement.

Prenons un exemple: un producteur fait effectuer une analyse de son sol, et celui-ci est classifié comme un loam avec 6% de matière organique. Selon le tableau 1, la réserve utile est de 165 mm d'eau/m de sol de profond. Le producteur cultive des fraises et trouve que la profondeur d'enracinement est de 0,5 m; il devra donc appliquer 42 mm d'eau à chaque irrigation puisque:

$$165 \text{ mm d'eau} \times 0,5 \text{ m de sol} \times 0,5 = 42 \text{ mm m de sol}$$



Le facteur 0,5 est présent pour tenir compte du fait que la réserve utile doit être à moitié vide avant de commencer à irriguer. La dose à appliquer en mm d'eau peut être calibrée au champ ou déterminée à partir des données fournies par le fabricant du système d'irrigation.

Quand irriguer?

Le problème du moment de l'irrigation est plus complexe. On sait qu'il faut irriguer quand la réserve utile du sol atteint 50%, mais quand ce moment sera-t-il le bon?

Il existe plusieurs méthodes de déterminer ce moment. Mentionnons entre autres les blocs Bouyoucos, le séchage du sol à étuve et les tensiomètres. La méthode la plus pratique et la plus simple d'utilisation est probablement le tensiomètre. Il est constitué d'un tube en plastique de longueur variable, d'une extrémité poreuse et d'un manomètre gradué de 0 à 100 centibars, qui mesure la tension du sol.

Cette dernière peut être définie comme la force avec laquelle les particules de sol "tirent" sur l'eau du sol. Le centibar est une unité de pression qui correspond approximativement à un centième d'atmosphère.

On déclenche l'irrigation quand le manomètre indique une certaine valeur qui est d'environ 35 pour les sols sableux, 45 pour les sols loameux et 55 pour les

sols argileux. Toutefois, les tensiomètres sont plus efficaces dans les sols sableux.

Que réserve l'avenir?

Il est possible de déterminer le moment d'irrigation en tenant une comptabilité de l'eau ajoutée (précipitation et irrigation) et enlevée (évaporation, transpiration) de la réserve utile. Il existe des modèles mathématiques très sophistiqués qui peuvent prédire avec une grande précision le moment de l'irrigation. L'agriculteur n'a tout simplement qu'à prendre note des quantités d'eau ajoutées par l'irrigation et par la précipitation. Un des modèles est utilisé aux États-Unis sur plus de 400 000 hectares avec de très bons résultats.

La Direction de l'hydraulique agricole, du machinisme et des constructions rurales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, étudie présentement les possibilités d'appliquer une telle gestion informatisée de l'irrigation pour les conditions climatiques et les cultures du Québec.

L'irrigation est encore jeune au Québec et on peut espérer que d'ici quelques années, les producteurs agricoles seront beaucoup mieux équipés pour faire face aux problèmes de la gestion de l'irrigation.

Jacques Gallichand, ing. jr. M.Sc.
et Yvon Brochu, ing.

Tableau 1:

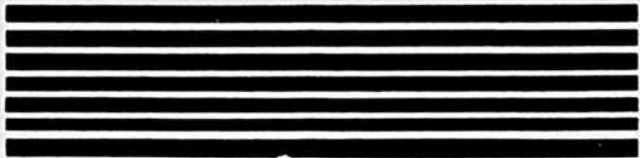
Capacité de rétention de différents sols

Texture du sol	Capacité de rétention (mm d'eau/m de sol de profond)	
	Sans matière organique	Avec 5% de matière organique
Sable	45	161
Sable loameux	70	147
Loam sableux	98	146
Loam	137	165
Loam limoneux	206	230
Loam argileux	253	294
Argile sableuse	218	270
Argile	202	252

Tableau 2:

Profondeur d'enracinement de diverses cultures

Culture	Profondeur d'enracinement (mètres)
Betteraves	0,6 — 1,0
Carottes	0,5 — 1,0
Céleri	0,3 — 0,5
Fraises	0,3 — 0,5
Laitue	0,3 — 0,5
Luzerne	0,9 — 1,20
Mais	0,6 — 1,20
Pommes de terre	0,4 — 0,6
Tabac	0,5 — 1,0
Tomates	0,7 — 1,5



Entreposage de fumiers

Publication du
MAPAQ

Agneaux de marché

Investissement de 125 \$ millions

□ **Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Jean Garon, a annoncé le 24 novembre dernier, l'entrée en vigueur d'un programme d'aide à l'entreposage des fumiers sur les fermes laitières du Québec. Cette mesure permettra de rehausser la valeur fertilisante des fumiers tout en contribuant à protéger l'environnement.**

Ce programme d'une durée de sept ans, générera des investissements de l'ordre de 125 \$ millions grâce à des subventions évaluées à 32 \$ millions. On estime à 10 500 le nombre d'entreprises agricoles qui seront touchées par ce programme. Vu leur dimension ou la proximité d'un cours d'eau, près de la moitié des fermes laitières du Québec devront ériger une structure d'entreposage des fumiers pour rendre leurs exploitations conformes aux règlements de protection de l'environnement.

Grâce au programme, affirme M. Garon, les éleveurs laitiers pourront conserver une proportion plus importante de la valeur fertilisante de leurs fumiers en les entreposant dans des structures appropriées. On évalue à 428 tonnes métriques le volume de fumier produit par une ferme laitière de 40 vaches. Ce fumier a une valeur monétaire de 4 450 \$ lorsqu'il est entreposé dans de bonnes conditions.

Assouplissement du règlement

M. Garon a révélé que les travaux d'un comité tripartite regroupant des représentants du ministère de l'Environnement, de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'Union des producteurs agricoles ont permis d'assouplir l'ancienne réglementation qui obligeait les producteurs de bovins à utiliser des structures en béton ou en acier.

Des recherches ont démontré que ce type de fumier, dans sa forme solide, semi-liquide ou liquide, peut sans danger pour l'environnement et dans la majorité des cas, être entreposé sur des aires en terre entourées d'une structure empêchant le débordement des liquides comme un muret de terre.

Le règlement modifié permet le déversement des liquides excédentaires des amas de fumiers solide directement de l'aire d'entreposage vers les terres en culture pendant la période de végétation. Les plantes agissent alors comme un filtre "végétatif". Il permet aussi l'entreposage du fumier solide provenant d'un établissement de production animale de moins de 50 unités animales et pour les élevages sur litière.

Il sera parfois nécessaire, précise M. Garon, d'installer des structures dites conventionnelles en béton ou en acier. Ce sera le cas de certaines fermes situées trop près d'un cours d'eau ou à cause de la nature du sol qui ne permettrait pas un colmatage naturel.

Modalités

Selon les mesures annoncées par le ministre, l'aide financière offerte est de 50 \$ par unité animale avec un maximum de 5 000 \$ par entreprise ou de 33 1/3% des coûts de réalisation de la structure d'entreposage, incluant les matériaux, la main-d'oeuvre autre que celle du requérant et de sa famille im-

mediate, les frais d'ingénieur et la location d'équipements utilisés pour la construction.

Les bénéficiaires doivent être enregistrés à leur bureau de renseignements agricoles sur la fiche d'enregistrement des exploitations agricoles et posséder un quota de production laitière émis par

Les veaux de grain et l'orge

□ **Depuis quelques mois, l'écart des prix entre le maïs-grain et l'orge s'est élargi passablement rendant cette dernière compétitive à l'utilisation pour le veau de grain. Deux expériences sur des veaux ont été réalisées au Québec comparant des rations à base d'orge à celles à base de maïs-grain.**

En 1980, à la Station de recherche de Lennoxville (Agriculture Canada), Beauchemin comparait une moulée complète contenant 48% d'orge roulée à une ration de maïs entier (78%) et de supplément. Pendant la période de croissance, de 70 à 200 kg de poids vif, le gain moyen journalier des veaux à l'orge fut légèrement inférieur à celui des veaux au maïs (1,00 kg/j vs 1,13 kg/j) et l'efficacité alimentaire sur une base tel que servi fut aussi altérée (3,81 vs 3,49).

Tout récemment, à l'Université Laval (1982), Latrille et Paré ont comparé le maïs et l'orge en utilisant des grains entiers. Les résultats observés pour la ration contenant 80% d'orge entière furent de 1,19 kg par jour de gain de poids et une efficacité alimentaire de 3,93. Les veaux sur la ration à 75% de maïs entier ont réalisé un gain moyen journalier de 1,28 kg et une efficacité alimentaire de 3,21.

Les deux expériences démontrent que l'utilisation de l'orge diminue, les performances zootechniques des veaux. Lors du choix d'un type de céréales, le coût des aliments devrait donc être pris en considération. À titre d'exemple, en reprenant les résultats de Beauchemin et en supposant un gain de poids total de 130 kg, le veau alimenté à la moulée consomme 495,3 kg d'aliments en opposition à 355,3 kg de maïs entier et de 98,4 kg de supplément. Lorsque le prix du maïs se situe à 200 \$/t, la moulée se doit d'être à 210 \$/t pour que les coûts d'alimentation soient comparables. Avec les résultats de Latrille, le veau consomme 409 kg d'orge et 102 kg de supplément. Les veaux alimentés au maïs ont besoin de 313 kg de maïs et 104 kg de supplément. Dans ce cas, l'orge ne doit pas dépasser 155 \$/t pour atteindre le

En définitive, il est préférable de servir l'orge préalablement traitée sous forme de moulée puisque l'efficacité alimentaire n'est altérée que de 10% en opposition à 22% pour l'orge entière. Ainsi, lors du choix des céréales, il faut tenir compte des coûts des aliments en fonction des performances zootechniques observées. De plus, dans le calcul des coûts, il faut tenir compte de l'augmentation de la durée d'élevage (1 semaine) et de la possibilité d'obtenir un manque de fini.

Daniel Diorio, agronome
Nicolet

la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Pour être admissibles, les projets doivent être conformes aux dispositions du certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement du Québec. Après exécution des travaux, le requérant doit également transmettre l'avis de conformité émis par le ministère de l'Environnement attestant de la sécurité des installations au point de vue de l'environnement.

Le programme est limité aux producteurs laitiers, précise M. Garon, parce qu'en raison du grand nombre d'entreprises susceptibles de se doter de structures adéquates d'entreposage des fumiers, ce groupe est celui qui est le plus touché par le nouveau Règlement sur les établissements de production animale.

De plus, contrairement aux productions couvertes par un régime d'assurance-stabilisation des revenus, les mécanismes de fixation des prix du lait ne permettent pas de tenir compte des coûts liés à la conservation des fumiers.

Enfin, des programmes d'aide ou des régimes de stabilisation des revenus incluent déjà ces coûts supplémentaires pour l'entreposage des fumiers dans les secteurs du porc et du bovin de boucherie, de conclure monsieur Garon. ■

□ **Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation présente une nouvelle édition du guide "AGNEAUX DE MARCHÉ" (AGDEX 431).**

Préparé par le Conseil des productions animales du Québec, ce document technique est surtout destiné aux conseillers agricoles chargés d'interpréter et de recommander l'application des techniques et des procédés qui y sont décrits. Il s'adresse également aux producteurs spécialisés qui pourront en tirer des informations utiles car il consigne les connaissances et les pratiques les plus nouvelles dans cette production.

Cet ouvrage comprend six chapitres: situation de la production, considérations génétiques, alimentation, santé, logement et accessoires et coûts de production. Il compte 71 pages et se vend 2 \$.

On peut se procurer ce guide en s'adressant au comptoir, au 200 chemin Sainte-Foy, à Québec, ou en écrivant au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Case postale 1693, Québec, G1K 7J8; dans ce cas, il faut accompagner sa demande d'un chèque ou mandat-poste à l'ordre de "Les publications du Québec". ■

NOURRIR LE QUÉBEC

"La caille"

sur les ondes de Télé-Capitale, CFER et CIMT
le dimanche 11 décembre à 18h00

sur les ondes de Radio-Québec
le mardi 20 décembre à 19h30
en reprise le samedi 7 janvier à 16h00

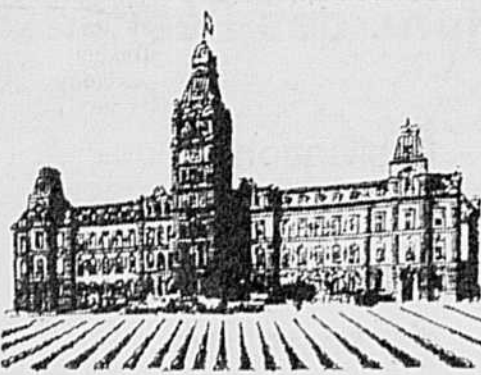


Dossier: Cette semaine on vous présente un oiseau un peu mal connu au Québec: la caille. On vous parle d'élevage avec Renée Lauzière, productrice à l'île d'Orléans et de recherche au niveau génétique avec Maurice Desmarais, agronome à la station de recherche de Deschambault.

Chronique: On reçoit Hélène Tremblay, diététiste-conseil.

■ **Cuisine:** Céline et Rémy nous cuisinent des cailles du Québec.

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans La Terre de chez nous. La rédaction est faite par la direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Ministre: Jean Garon. Sous-ministre: Ferdinand Quillet. Directeur des communications: Marcel Thivierge. Secrétaire de la rédaction: François Linteau.



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Reboisement: projet audacieux mais réaliste selon Duhaime

Quintupler le nombre de plants d'arbres produits en pépinière, voilà l'ambitieux projet de reboisement du ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime. Le député de St-Maurice à l'Assemblée nationale a qualifié d'audacieux mais réaliste son programme de reboisement. Ce programme est réalisable, affirme-t-il, sans quoi le Gouvernement n'aurait pas donné le feu vert à ce projet de relance, aux dires du titulaire du portefeuille du MER.

Actuellement, le niveau de reboisement du Québec représente 10% de la coupe annuelle alors que les objectifs du Ministère visent à atteindre 50%.

La mise en place du programme de reboisement signifie que le budget qui était de 40 000 000 \$ en 1982-83 dou-

blera en 83-84. Par la suite, le rythme de croissance se maintiendra pour atteindre un budget de 175 000 000 \$ en 1988-89.

L'opération de reboisement touchera l'ensemble des régions de la province. Certaines seront favorisées. En fait, les régions qui profiteront très largement du programme gouvernemental sont le Bas-St-Laurent, la Gaspésie, l'Abitibi-Témiscamingue et le Saguenay-Lac-St-Jean.

Le programme de reboisement du ministère de l'Énergie et des Ressources devrait entraîner des investissements de l'ordre de 60 000 000 \$ pour la mise sur pied des équipements. Le Ministère procédera à la construction d'une usine de traitement des semences à la pépinière de Berthierville au coût

de 2 500 000 \$. Selon les prévisions de M. Duhaime, la forêt publique produira 100 millions de plants annuellement alors que la production de 200 millions de plants additionnels sera confiée au secteur privé. On prévoit ainsi permettre l'établissement de 25 pépinières et de sept serres à travers la province.

sur au Québec, la disponibilité de cette richesse naturelle, dans l'avenir. **Partage des coûts**

Le financement du programme de reboisement sera partagé avec l'industrie forestière. Le ministre Duhaime a en effet, annoncé, qu'un accord de principe est intervenu relativement au partage des coûts reliés à la gestion et

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Régions	Serres	Coût (millions \$)	Pépinières	Coût (millions \$)	Total
Bas-St-Laurent-Gaspésie	1	2,5	4	6,4	8,9
Saguenay-Lac-St-Jean	2	5,0	5	8,0	13,0
Québec	1	2,5	3	4,8	7,3
Trois-Rivières	—	—	4	6,4	6,4
Estrie	—	—	1	1,6	1,6
Outaouais	—	—	2	3,2	3,2
Abitibi-Témiscamingue	3	7,5	5	8,0	15,5
Côte-Nord	—	—	1	1,6	1,6
Total:	7	17,5	25	40	57,5

Usine de traitement des semences de Berthierville

2,5

60 millions \$

L'opération de reboisement, qui s'inscrit évidemment dans le cadre du programme de relance économique du gouvernement Lévesque, permettra de créer des milliers d'emplois saisonniers. Ainsi, on prévoit que les besoins en main-d'oeuvre seront de 2 200 personnes/année en 1984, alors que l'année 1988-89 permettra d'atteindre un volume d'emplois de 4 600 personnes/année. Au total, 18 000 emplois saisonniers seraient disponibles en 1988, à travers la province.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, Yves Duhaime croit qu'à long terme son programme de reboisement est essentiel au maintien de la capacité de production des industries de pâtes et papiers et à l'augmentation du degré de concurrence des entreprises québécoises. Il note que dans certaines régions, on assiste à une rupture des stocks. Dans cette optique, l'opération de reboisement est primordiale afin d'as-

sur à l'aménagement des forêts et plus particulièrement en ce qui a trait au reboisement. Les modalités et le niveau de contribution des entreprises forestières n'ont pas encore été fixés mais seront discutés prochainement. M. Duhaime a de plus indiqué que les droits de coupes seront bientôt réajustés à la hausse, sans toutefois préciser le pourcentage d'augmentation qu'il entend décréter.

D'autre part, le gouvernement du Québec espère obtenir une participation du fédéral. Le reboisement sera d'ailleurs traité comme un volet prioritaire lors de la renégociation de l'entente auxiliaire sur le développement forestier. Cette entente, on le sait, vient à échéance le 31 mars 1984. Le ministre Duhaime a tout de même donné l'assurance que le programme de reboisement de son Ministère se réalisera avec ou sans l'aide du gouvernement fédéral.

Un nouveau stimulant de croissance pour contrer les effets des antibiotiques

Un produit liquide à base de magnésium et de plantes pourrait être utilisé avantageusement dans l'alimentation animale comme stimulant de croissance et agent de prévention et constituer une solution originale aux problèmes causés par l'addition, à des fins non thérapeutiques, de certains antibiotiques dans les moulées. Il s'agit du Biomag, expérimenté depuis cinq ans par un groupe de chercheurs de l'Université de Montréal, sous la direction du docteur Jean-Claude Panisset.

Les tests ont été menés en collaboration avec l'école de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe sur des porcs de la région. Selon les chercheurs, les résultats des expériences ont démontré une augmentation du taux de croissance des porcs de 5 à 8% plus élevée que les rendements normaux. Sans être concluants ces résultats of-

frent une possibilité pour les producteurs d'utiliser un produit qui ne risque pas de laisser des résidus dans la viande, comme le font parfois les antibiotiques.

Le Biomag, en effet, n'a pas de propriété antibiotique, c'est un supplément alimentaire qui se mélange à l'eau et qui a pour effet d'agir sur les mécanismes de défense de l'animal. Fabriqué et utilisé depuis près d'une quinzaine d'années en France, le produit est disponible sur le marché québécois depuis près de deux ans auprès des vétérinaires et des meuneries.

Actuellement, on emploie le produit surtout dans l'élevage du porc, mais il semble, selon les chercheurs, qu'il pourrait aussi être utile dans l'élevage du veau, pour augmenter le potentiel immunitaire de l'animal.

V.L.



SOCIÉTÉ AYRSHIRE DU QUÉBEC

12, rue Aréna, Victoriaville G6P 4K1
Tél.: (819) 752-2101

Devenez un éleveur de pur sang Ayrshire.

Nous avons quantités d'excellentes vaches à vendre à des prix très raisonnables.

Pour informations, écrivez ou téléphonez-nous

18 clubs locaux et 950 éleveurs québécois

2700 UTM

LE PREMIER DE CLASSE


1169



- * potentiel de rendement très élevé
- * séchage très rapide
- * excellente résistance à la verse
- * grain ou ensilage



Distribué par: **Semico Inc.**
Ste-Rosalie,
Québec J0H 1X0

 **Gouvernement du Québec**
Régie des assurances agricoles

AVIS

Bleuets

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q. chap. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1984, le prix unitaire et les taux de cotisation.

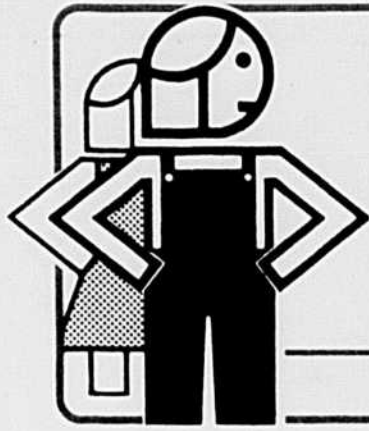
- Prix unitaire**
0,22 \$ le kilogramme
- Taux de cotisation applicable à la valeur assurée**
 - pour les nouveaux assurés: 25%
 - pour les anciens assurés:

Indice de perte	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 - 0,10	12,50%	12,00%	11,50%	11,00%	10,50%	10,00%
0,11 - 0,45	16,00	15,20	14,40	13,60	12,80	12,00
0,46 - 0,85	18,00	17,40	16,80	16,20	15,60	15,00
0,86 - 1,25	24,13	23,27	22,40	21,54	20,67	19,81
1,26 - 1,70	25,02	25,05	25,07	25,09	25,11	25,14
1,71 - 2,20	25,25	25,50	25,74	25,99	26,24	26,49
2,21 - 2,75	25,45	25,90	26,35	26,80	27,25	27,70
2,76 - 3,25	25,68	26,35	27,03	27,70	28,38	29,05
3,26 - 4,00	25,90	26,80	27,70	28,60	29,50	30,41
4,01 et plus	26,67	28,33	30,00	31,67	33,33	35,00

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire par intérim

Québec, le 14 novembre 1983



Elles veillent au grain

par Rosaline Ledoux

Les femmes de l'Afféas ont présenté devant la Commission Macdonald sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada un ensemble de mesures pour que les politiques sociales et économiques du pays répondent plus adéquatement aux besoins des femmes. L'Afféas qui regroupe 35 000 Québécoises a identifié quatre secteurs qui méritent des modifications: travail, retraite, services sociaux et rôle du secteur bénévole dans la vie économique. Donc, reconnaissance des travailleuses au foyer et élimination du concept de personne à charge.

Disparition de la discrimination pour les travailleuses à temps partiel, salaire égal à toutes les travailleuses dans un même poste et au même endroit, concertation des agents économiques pour assurer une véritable relance, tels sont quelques-uns des points touchés par l'Afféas. De plus, on ne doit plus considérer la retraite des femmes comme une période de solitude et de pauvreté; pour ce faire les travailleuses au foyer doivent être reconnues pour pouvoir cotiser au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec.

Un dépanneur de Boucherville, M. Christian Lafrance a décidé de ne plus vendre de "magazines de sexe." Par respect pour sa jeune clientèle, il a éliminé une vingtaine de publications à caractère pornographiques. Même si elles se vendent relativement bien, il a préféré les bannir parce que son dépanneur "n'est pas là pour contribuer à ce genre d'éducation sexuelle faussée des jeunes." Le club Optimiste local et l'Afféas peuvent revendiquer une part du mérite de cette décision. "Nous avons une preuve que notre campagne de sensibilisation donne des résultats concrets," disent-ils. D'autres dépanneurs soustraient à la vue des jeunes ce type de publications en les plaçant hors de vue très haut sur les rayons. La ville de Pointe-Claire vient d'adopter un règlement qui oblige les marchands à placer ces revues à au moins cinq pieds de hauteur.

Télé-Université vient de lancer une autre série de cours sur les droits et libertés de la personne. Mme Armande St-Jean journaliste, conceptrice-réalisatrice des cours et en même temps productrice agricole de la région de Sherbrooke tient à souligner que ces cours peuvent particulièrement intéresser les femmes et les groupes de femmes qui étudient les moyens de s'épanouir et d'obtenir une reconnaissance pour ce qu'elles sont et ce qu'elles font. Pour obtenir plus d'informations, écrire ou téléphoner à Télé-Université, 214, ave St-Sacrement, Québec G1N 4M6 — (418) 657-2262 ou 1819, boul. Dorchester O., Montréal H3H 2P8 — (514) 939-7401. La durée d'apprentissage que chacun fait chez soi est de 5 semaines. Les moyens pédagogiques: un guide de l'étudiant, des cassettes sonores, un vidéo, des fascicules et des pochettes de documents plus un cahier d'apprentissage. Le cours est offert aux adultes de tout le Québec, sans prérequis d'aucune sorte. Il en coûte 34,50 \$.

Chez les individus à l'approche de la soixantaine, on remarque des changements dans la conformation du squelette, accompagnés d'une diminution de la force musculaire. Les femmes surtout souffrent de problèmes d'atrophie au niveau des os. En raison de changements hormonaux et d'une carence certaine en calcium et en vitamine D, elles souffrent fréquemment d'ostéoporose, affection caractérisée par une perte de la masse osseuse et le ramolissement des os.

C'est la raison pour laquelle les nutritionnistes et les praticiens partisans de la médecine préventive préconisent l'importante du lait et des produits laitiers dans l'alimentation des femmes. Selon eux, une femme devrait boire un litre de lait (écrémé) par jour tout au long de sa vie ou du moins consommer des produits laitiers qui fourniront à son organisme l'apport nécessaire en calcium pour prévenir ces troubles. On trouve le calcium à l'état naturel dans le fromage, le fromage cottage, le yogourt, les sardines, le saumon en conserve, les graines de sésame, la mélasse et les épinards. Dans les cas d'ostéoporose, les personnes souffrant d'obésité sont plus vulnérables aux risques de fractures en raison de leur poids.

Tous les Levasseur du Canada et des États-Unis sont issus de trois grandes lignées: Jean Levasseur, fils de Noël Levasseur et Geneviève Ganche, né à Paris en 1622, marié à Marguerite Richard en 1646. Ils eurent 12 enfants. Pierre Levasseur, fils de Noël Levasseur, né à Paris en 1629, marié à Jeanne De Chanverlange, à Québec. Ils eurent 9 enfants. On note que Jean et Pierre étaient les deux frères. Laurent Levasseur, né à Bois-Guillaume, entre 1646-1647. Marié à Québec, à Marie Marchand en 1670. Ils eurent 13 enfants.

Une rencontre des Levasseur est prévue pour 1984. Si vos grands-parents étaient natifs de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sorel ou Bécancour, vous êtes les descendants de Jean ou Pierre Levasseur. Si vos grands-parents étaient natifs de la Pointe de Lauzon-Lévis ou de Kamouraska votre ancêtre est Laurent Levasseur. Tous ceux et celles qui sont intéressés au succès de ce rassemblement, peuvent écrire au secrétaire: M. Bernard Levasseur, C.P. 1811, St-Césaire, Québec J0L 1T8.

Plus de 1 000 femmes venant des quatre coins du Canada se sont réunies, à Vancouver pour fêter le pouvoir du langage. Nancy Rossov du comité des femmes de l'Association canadienne de télédiffusion a déclaré que nous devons faire savoir au monde entier que nous ne sommes pas intéressées par les stéréotypes diffusés par les media. Elle arriva armée de lettres de protestation adressées à certains diffuseurs, parmi lesquels Premier Choix pour son programme Playboy. Mme Rossov souligna l'importance de faire savoir aux media lorsqu'ils font quelque chose de bien mais ces cas sont rares!

Tant que les media continueront de présenter les femmes comme des êtres imbéciles, poursuivait-elle, nous ne pourrons pas prendre notre vraie place dans la société.

À l'heure actuelle, dans les programmes de nouvelles et d'information, seulement une personne sur 12 est une femme. Les publicistes persistent à associer la femme à la promotion de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de nettoyage alors

que des études prouvent que la publicité non sexiste vend mieux. En dépit de statistiques décourageantes, Mme Rossov déclara que la CBC détenait les meilleurs résultats pour les efforts faits contre le sexisme sur les réseaux de diffusion.

La situation n'est guère meilleure dans les media imprimés. Par exemple, seulement 20% de l'espace destiné aux critiques littéraires est consacré aux auteurs alors que 42% des auteurs canadiens sont des femmes.

Mme Rossov a conclu en disant que les media avaient dix ans de retard!

Question de choix (3)

Peut-on choisir?

par Marthe Gaudette

Peut-on vraiment choisir? Faut-il être très pessimiste pour avoir cette pensée? Devant 2 millions de personnes? 2 millions, oui, mais... Première opération, division par 2, pour les sexes. Par la suite, peu d'opérations de multiplication en vue, comme vous le pensez.

Examinons certains facteurs: l'âge et le lieu de résidence, par exemple. Ces facteurs, théoriquement ne sont pas déterminants, mais

10 655 femmes à ajouter à 200 270 femmes de 20 à 24 ans. Même si on ajoutait une partie des célibataires de 18 et 19 ans, le rapport ne changerait pas beaucoup car les filles se marient plus tard à la ville qu'à la campagne.

Donc, pénurie de femmes à la ville comme à la campagne, chez les jeunes, ce qui réduit le choix pour les hommes.

Mais, comment s'explique cette situation?



en pratique ils le sont, et il faut en tenir compte pour être réaliste.

Partageons donc les chiffres donnés plus haut pour les régions rurales, et prenons le cas précis des hommes célibataires de 20 à 24 ans: ils sont 50 320 et ils ont en face d'eux 28 135 filles du même âge, c'est-à-dire sur un total de 100, 64 garçons pour 36 filles. Presque 2 garçons pour une fille.

Le groupe des célibataires de 25 à 29 ans est-il plus équilibré? 18 325 garçons pour 8 200 filles, c'est-à-dire 69 garçons pour 31 filles. En somme, chaque garçon est en face d'un peu moins de 1/2 fille. Il faut vraiment en regarder une de chaque oeil!

Que se passe-t-il dans les régions urbaines, pour les mêmes groupes d'âge? Pour les 20 à 24 ans comme pour les 25 à 29, la situation est la même: 57 garçons célibataires contre (ou pour) 43 filles.

Pour être un peu plus juste, il faudrait ajouter aux femmes célibataires de 20 à 29 ans une partie des célibataires de 18 et 19 ans, car les femmes sont disposées à se marier plus tôt que les garçons. (Dans le Québec entier, 15% des femmes de 19 ans sont mariées, contre 3 1/2% pour les garçons). Ajoutons donc 4 500 femmes aux 36 335 célibataires des régions rurales plus 335 veuves et 1 075 divorcées qui ont de 15 à 29 ans. Nous avons un total de 42 245 femmes pour 80 000 hommes. L'équilibre n'est pas encore rétabli.

Pour les régions urbaines, il y a 965 veuves et 9 690 divorcées dans le même groupe de 15 à 29 ans, et 320 veufs et 3 935 divorcés. C'est-à-dire 4 255 hommes à ajouter à 265 155 célibataires de 20 à 24, et

D'abord, le surplus de garçons à la naissance: il naît, dans le monde, environ 105 garçons pour 100 filles. C'est vers l'âge de 40 ans que les hommes et les femmes sont égaux... en nombre.

Autre raison, les filles se marient plus jeunes que les garçons. Dans les régions rurales, toujours au Québec, dans les 15 à 19 ans, il y a 3 255 femmes mariées pour 585 hommes. Dans les régions urbaines 13 085 femmes pour 3 040 hommes. Au total, 16 335 femmes pour 3 625 hommes.

Autre facteur, peut-être moins important, mais réel, l'immigration. Je ne dispose pas de données précises et officielles là-dessus, mais les hommes seuls émigrent plus facilement que les femmes seules, et viennent grossir le nombre des hommes célibataires de 20 à 40 ans.

Pour les régions rurales, le déséquilibre est accentué par le départ des jeunes filles qui trouvent difficilement à gagner leur vie à la campagne.

Le tableau suivant résume la situation quant au nombre d'hommes et de femmes de 15 à 29 ans, toujours à partir du recensement du Canada en 1981, pour le Québec, et selon l'état matrimonial.

		15 à 29 ans		
		régions rurales	régions urbaines	total
célib. m.		146 665	499 740	646 405
	f.	104 105	419 525	523 630
veufs m.		75	320	395
	f.	335	965	1 300
divorcés m.		705	3 935	4 640
	f.	1 075	9 690	10 765
mariés m.		64 730	216 300	281 030
	f.	148 295	292 440	440 735
TOTAL		465 985	1 442 915	1 908 900

Tous droits réservés.

**MON NEZ
DANS
VOTRE
CUISINE**



Lunch d'école à la mode

Considérez le lunch suivant: un thermos de soupe vieillesse; quelques morceaux de poulet croustillant, deux petits contenants de salade de chou et de salade de fruits; et un petit pain beurré.

Point de vue de l'adulte: nourrissant, appétissant, satisfaisant.

Point de vue de l'enfant d'âge scolaire: moche.

Pourquoi? D'abord, aucun jeune aurait l'audace de grignoter une cuisse de poulet dans la cafétéria. Et puis qui a le temps de manger un tel repas pendant une période de dîner de 30 minutes en incluant deux arrêts aux casiers. De toute façon, c'est un lunch pour une poule mouillée — les attitudes des enfants envers le repas du midi diffèrent énormément de celles des adultes. Le lunch est comme le costume d'école: il doit avoir du caractère.

Un bon lunch doit comprendre les quatre groupes alimentaires: un aliment protidique (probablement un remplissage pour sandwich), du pain (le sandwich encore une fois), un fruit

Des oeufs pour les petits

La plupart des enfants aiment les oeufs, mais peuvent s'en désintéresser s'ils sont toujours présentés de la même façon.

Les oeufs contiennent des éléments nutritifs importants pour la croissance des enfants: les protéines, de la vitamine A, de la thiamine, de la riboflavine, de la niacine, du fer et du phosphore. De plus, les oeufs se prêtent à tellement de préparations que la variété ne devrait pas poser de problème.

Un breuvage aux oeufs est excellent comme casse-croûte. Incorporez des oeufs aux laits fouettés ou aux lait de poule; ils seront crémeux et mousseux. Ajoutez de la sauce aux pommes, des bananes écrasées ou des fruits en purée; les enfants en raffolent.

ou un légume (idéalement les deux), puis du lait.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser toujours du pain blanc. Variez la présentation avec du pain de blé entier, de sésame, de seigle, de blé concassé, d'avoine, au fromage ou bien des sous-marins, des muffins ou des craquelins. Préparez un sandwich avec deux sortes de pain.

Voici quelques exemples de menus équilibrés:

— sandwich double de salade au poulet ou aux oeufs sur pain rond; bâtonnets de céleri et tomates miniatures; tablette de granola; pomme; lait.

suite à la page 18

Du pain doré en sandwich fera changement avec une garniture à la viande, au fromage ou au beurre d'arachides: préparez un sandwich, trempez-le dans le mélange d'oeuf et lait, faites dorer et servez chaud.

Les desserts sont toujours populaires, y compris les poudings au pain et au riz. Vous pouvez utiliser des oeufs pour épaissir sauces et poudings: un oeuf équivaut à environ 1 c. à thé d'amidon de maïs ou 1 c. à table de farine. Incorporez un peu de préparation chaude aux oeufs battus, et ensuite ajoutez au reste de préparation chaude en remuant.

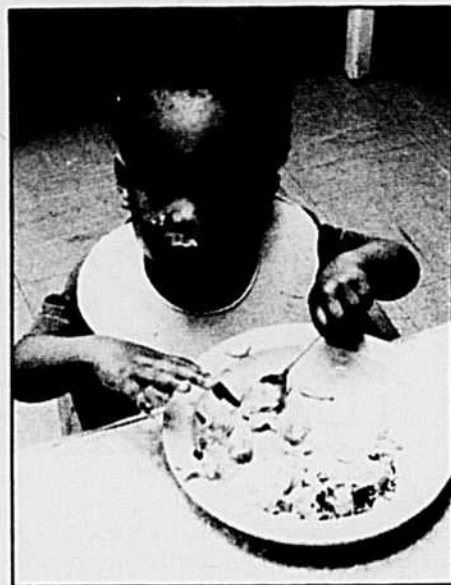
Tamisez du jaune d'oeuf cuit dur pour garnir soupes, salades et légumes. Ou encore, servez une sauce aux oeufs onctueuse sur des légumes favoris.

Pour ceux qui aiment le gruau, mélangez-y des oeufs durant la cuisson: vous obtiendrez du gruau riche et crémeux.

Les enfants adorent préparer des sandwiches. Laissez-les cuire des oeufs dur, les écaler et les mélanger avec d'autres aliments, comme du céleri haché, du bacon, du jambon ou de la sauce chili.

Les oeufs nature offrent autant de plaisir! Qu'ils soient frits, cuits dur et farcis, pochés, cuits au four, mollets ou en omelette garnie d'un mélange de fruit ou de légume.

Nous avons pensé à quelque chose de différent. Cette recette "d'Oeufs brouillés au fromage cottage" peut être préparée par les enfants eux-mêmes, en utilisant leurs mesures métriques. Laissez-les essayer!



OEUFS BROUILLÉS AU FROMAGE COTTAGE

10 ml d'oignon vert tranché (environ ½ oignon)
2 oeufs
50 ml de fromage cottage, à la crème
15 ml de lait
0,5 ml de sel
Pincée de poivre
10 ml de beurre

Trancher l'oignon. Casser les oeufs dans un bol et battre légèrement avec une fourchette. Ajouter oignon, fromage cottage, lait, sel et poivre aux oeufs battus. Bien mélanger. Placer un petit poëlon sur la cuisinière. Régler à chaleur moyenne. Faire fondre le beurre dans le poëlon. Verser le mélange d'oeufs dans le poëlon. Remuer les oeufs délicatement et faire cuire jusqu'à ce que les oeufs ne soient plus liquides. Cela prendra environ 3 min. 1 portion.

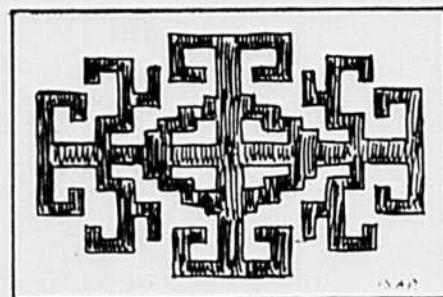
Note: Que l'on écrive Navajo ou Navaho, les deux façons sont bonnes, mais il n'y en a qu'une seule pour le prononcer comme il faut, c'est avec un "h" aspiré.

Historique

Lorsqu'en 1540, les Espagnols visitèrent les Indiens Puébls vivant au sud de l'Amérique du Nord, dans l'État du Nouveau-Mexique aujourd'hui, ils trouvèrent ce peuple couvert de vêtements tissés en coton, d'excellente fabrication. Ces pièces vestimentaires, garnies de beaux dessins géométriques, étaient réalisées par les hommes, sur des métiers verticaux.

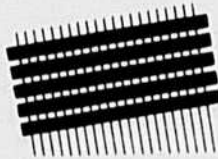
On dit que ce sont les Espagnols qui apportèrent des moutons en Amérique. Avec les guerres entre eux et les Indiens, au 17^e siècle, il y eut transfert de métiers gagne-pain. Les Indiens navahos se spécialisèrent alors dans l'élevage de grands troupeaux de moutons et leurs femmes apprirent des tisserands puébls, à fabriquer de l'étoffe.

Elles travaillaient sur des métiers haute-lisse, comme elles le font encore aujourd'hui. Leurs produits consistaient en chemises pour les hommes, robes pour les dames, selon leur mode, puis en couvertures et sangles de selle, ceintures, bandeaux et mantes-couvertures, copies de la manta des Puébls, nommée: "couverture du chef". Plus tard, pour répondre à la demande des touristes blancs, les tisserands navahos adaptèrent leurs techniques à la composition de tapis de mur et de plancher, à partir du début du siècle actuel.



Dessin symétrique de lignes droites interrompues, variantes de la grecque.

VINGT FOIS SUR LE MÉTIER



avec Bibiane April-Proulx

Les tissus NAVAHO

Dans la description des couvertures antiques, on trouve le mot: "bayeta" ou "balleta", noms espagnols de la serge (baize) anglaise, importée via le Mexique, puis vendue à la pièce, aux Indiens. Ces derniers, émerveillés par les couleurs franches de ces tissus, donnèrent leur préférence au rouge. Les tisserands navahos trouvèrent alors le moyen d'en introduire dans leurs couvertures, ne portant alors que les couleurs naturelles de la laine de leurs moutons: blanc-crème, noir brunâtre et gris-beige, en mêlant les deux premières au filage. Comment ont-elles réussi cela? — En défilant la serge de couleur et en la refilant, la retordant, pour s'en servir comme trame. C'était au début de 1800. Vers 1870, elles utilisèrent la flanelle rouge américaine. Plus tard, entre 1880-1910, simultanément, la laine Germantown (du nom de la ville textile, en Pennsylvanie, É.-U.) à 4 brins et les teintures à l'aniline remplacèrent la "bayeta", ce qui changea l'aspect du tissage navaho. Dans les 10 années subséquentes, une autre modification s'est présentée. Parmi les clients blancs, quelqu'un a pensé à se servir des couvertures navahos étendues sur le plancher et son geste fut copié par beaucoup d'autres. Pour répondre à ce besoin, les tisserands firent donc quelques altérations à leur façon de procéder et ce fut le début d'une ère de production intensive qui amena de l'argent aux réserves indiennes. Dans notre historique, nous sommes alors rendus aux années 20 de notre siècle.

Aujourd'hui, le nom de "NAVAHO" est presque synonyme de "tapis indien". Or, il y en a 3 sortes que l'on distingue par la trame de décor:

1° — celle à trame discontinue, liée par

les méthodes de tapisserie pour tisser les motifs géométriques;

2° — l'autre, à trame continue comme sont tissés les tapis de selle que nous utilisons sur le plancher;

3° — les tissus à 3 dimensions combinant, sur la même pièce, les 2 méthodes pré-citées, épaisseur en sus. Exemples: les tapis touffus ou de toison.

La première catégorie est plus facile et plus rapide à tisser sur métiers haute-lisse, tandis que les deuxième et troisième sortes s'exécutent plus vite sur métiers basse-lisse à 4 lames.

Évidemment, avec ces 3 modes de tissage, on peut réaliser non seulement des tapis, mais aussi des tapisseries, couvertures amovibles de divans ou fixes pour tabourets, coussins, chemins de table, sacs à main, et dans le 3^e cas, des vestes débardeurs et coussins.

Trame discontinue

C'est du tissage caractérisé par des bandes de couleurs contrastantes horizontales ou verticales entrecoupées, des lignes continues ou brisées, un grand ou des petits motifs symétriques, avec ou sans bordure, tous reliés entre eux par les méthodes de tapisserie. Le décor, plutôt chargé, repose sur un fond uni.

Signes distinctifs

a) Couleurs

Quand les teintures végétales sont employées, elles proviennent des plantes de l'environnement. La facilité à se les procurer, ainsi que celle d'extraire le colorant, déterminent le choix des couleurs du tapis. Lorsque produits en abondance, elles servent à couvrir le fond ou les décors de grande étendue; celles qui coûtent plus cher

ou sont difficiles à obtenir, sont utilisées en petites quantités. Exemples:

1^{er} choix: fond blanc, noir ou gris (mélange des 2 premières couleurs);

2^e choix: les jaunes clairs et sombres, moutarde, orangé foncé, les verts;

3^e choix: les rouilles foncées, les tons de rose et les bleus.

Lorsque les teintures commerciales sont utilisées, souvent, le rouge est à l'honneur, principalement dans les tapis de Ganado (rouge Ganado).

b) Contraste de couleurs

Les tisserands navahos donnent beaucoup d'importance à la valeur des couleurs de l'ensemble et aussi à celles qui doivent être placées l'une à côté de l'autre.

Comme principe de base pour la composition, elles utilisent 3 couleurs, plus une 4^e, en petite quantité, pour l'accent.

(à suivre)

☆

Afin d'aider les instructeurs de tissage, les associations de tisserands, les Cercles de fermières, les tisserands ambitieux, enfin, toutes personnes intéressées ou non au concours provincial 1983-84, voici les titres de 3 livres américains traitant du sujet, en vente à prix modique et que vous pouvez vous procurer au Canada même. Le prix fixé sera en argent canadien.

BENNETT, Noël, *Designing With The Wool*, Northland Press/Flafstaff, U.S.A. 1979. (Environ 9,60 \$...?)

KENT, Kate Peck, *The story of Navaho weaving*, McGraw Printing & Lithographing Co., Phoenix (Arizona, U.S.A.), 1973. (Environ 3,60 \$)

MARWELL, Gilbert S., *Navajo Rugs*, past, present, future, Palm Desert, (CA, U.S.A.), Best-West Publications, 1963. (Environ 3,00 \$)

Voici les nom et adresse de la librairie où vous procurer ces livres: H R B Division of TYZL Limited, Box 400, Goderich, (Ontario) N7A 4C6. Tél.: (519) 524-2411.

☆

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - Âge, sexe, situation - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale, pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Une vie de travail

Je suis une veuve d'agriculteur. J'ai 83 ans. J'ai lu une lettre dans "La Terre de chez nous" qui m'a pas mal froissée: voir qu'il y a des gens qui détestent le métier d'agriculteur. Pour moi, ce sont des femmes qui n'aiment pas l'ouvrage, ça serait mieux pour elles d'être assises à longueur de journée à se faire brûler par le soleil ou à aller se baigner. Je trouve cela très pénible, car c'est un métier où on a quelque chose à se mettre sous la dent sans aller courir à l'épicerie.

Je me suis mariée à l'âge de dix-neuf ans, mon mari avait vingt-six ans. Il était cultivateur et moi aussi j'avais été élevée chez mon père qui était cultivateur. Je n'ai jamais détesté ce métier car on avait toute la farine, le lait, le beurre. Aujourd'hui ceux qui n'ont pas de travail, comment font-ils pour vivre? Je me demande moi, malgré que je me sois mariée jeune, je n'ai jamais eu de problème, j'ai toujours aidé mon mari, quand il en avait besoin. J'ai élevé neuf enfants, j'allais à l'étable et l'hiver je faisais le train jusqu'au jour où les enfants furent assez raisonnables pour me remplacer.

L'hiver mon mari était sur les chantiers. Mais c'était pas comme à présent, ça marchait pas tout en pesant sur un piton. Non, le plancher se lavait à la brosse. Deux à trois fois la semaine faire le beurre avec une baratte et c'était pas tout. Filer la laine, tisser au métier soit flanelle et catalogue et le tricot aussi. On n'avait pas le temps de se reposer beaucoup. Mais ça marchait bien pareil. Ça ne nous empêchait pas d'aller voir nos amis et d'en recevoir aussi. La maison ne sentait pas plus mauvais que chez les citadins, car on se lavait. C'était pas tout: la maladie a obligé mon mari à aller à l'Hôtel-Dieu de Québec et sans compter les autres fois et moi-même qui ai subi deux grandes opérations. Cela a passé et personne n'est mort de misère. On a vécu assez vieux, mon mari est mort à 85 ans et moi j'ai 83 ans.

Je reste seule, je fais mon ménage. Je suis dans le Cercle de Fermières et je travaille comme il n'a pas une jeune.

Une Gaspésienne pure laine

SEREIN TOUT LE TEMPS

Voici quelques précisions concernant le texte paru dans l'édition du 16 juin sous le pseudonyme: Sereine.

D'abord, le texte publié le 14 avril n'était pas une réponse, mais une contestation de propos que j'ai déjà qualifiés. Puis j'ai défendu l'Église, parce qu'elle est ma Mère et qu'elle a été attaquée. Enfin, j'ai dit que l'amour véritable est don de soi, et j'ajouterais, sans espoir de retour. Ce qu'on me fait dire ou voudrait me faire dire n'est que fabulation.

Je n'ai pas écrit que l'Église "avait fait quelques erreurs", mais bien "qu'elle avait fait des erreurs", ce qui n'est pas la même chose; je n'ai pas écrit "qu'il fallait lui rendre grâce", mais j'ai cité faits et noms qui témoignent partiellement de son action bien-faisante.

Et Sereine me fait des procès d'intention: "Ne vous aurait-il pas plus tenté d'appeler cette panoplie de tabous le 'péché' tout simplement" et "sur l'idée d'un sexe coincé dans l'étau de vos tabous". J'ai l'impression que ça manque de sérénité!

Première invitation: "Ne pas condamner au nom de l'Église". Je ne comprends pas. Je ne comprends pas parce que devant la glorification du libertinage, j'ai contesté au nom de la vérité, de la réalité. Libertinage n'est pas

synonyme d'amour. Et puis, le Christ ne se sépare pas de l'Église - comme vous le faites. Nous constituons un seul corps, le Corps mystique dont Lui est la tête et nous le corps. Et c'est à cause de ce corps que l'Église traîne de la patte, ce que je disais le 14 avril quand j'affirmais que "l'Église avait fait des erreurs parce qu'elle est humaine par son corps - que nous sommes".

Enfin, étant rarement bon juge quand nous sommes en cause, j'ai demandé à une personne de lire mon texte du 14 avril. Après lecture, j'ai posé la question suivante: "Que dites-vous du ton?" "Ça commence raide, m'a-t-elle dit, mais ça me paraît correct." Après avoir lu les textes plutôt désinvoltes qui sont à l'origine de mon propos, il est possible que ma réaction sente la hargne. chose sûre, le genre mi-figue, mi-raisin ne me convient pas, ni le genre gélatine.

D'un autre côté, j'ai lu et relu le texte de Sereine et j'ai eu l'impression que la sérénité en a pris pour son rhume. Sans parler de certaines parties du texte, j'ai peine à croire que le vocabulaire utilisé cadre bien avec la sérénité, i.e. "péché" des horreurs, engouement, vautrer, dégoûter, etc". Comme quoi il est vrai de dire que tous et toutes ou toutes et tous ne lisent pas les mêmes choses dans les mêmes livres ou les mêmes textes.

Deuxième invitation: "Étudier la vie de saint Paul". Je crois être en avance sur votre invitation Saint Paul, tout avorton qu'il se disait fut et demeure un grand bonhomme. Avec Pierre, il est appelé "colonne" de l'Église.

Mon propos ne portait pas sur saint Paul. Il n'y avait donc pas lieu de signaler les diverses facettes de sa personnalité et de son enseignement. Je sais que saint Paul n'a pas toujours été gentil pour les femmes, mais ce qu'il a dit, c'est de la petite gomme à côté de ce qu'ont affirmé, quelques siècles plus tard, certains Pères de l'Église, sur le même sujet. Toutefois, si on veut porter un jugement équitable et serein, il faudrait connaître les mœurs et la mentalité de l'époque. Quoi qu'il en soit, il serait peu raisonnable de jeter par-dessus bord l'enseignement de saint Paul parce qu'à quelques occasions il s'est montré désagréable à l'égard des femmes. Des fois, il a été gentil aussi. La parole que j'ai citée concernait mon propos et non les femmes. Et ce qu'il a dit est encore vrai aujourd'hui, tant il y a de gens qui ont pour "dieu" le sexe, le ventre, l'argent, les honneurs, le plaisir... Qu'est-ce que vous voulez, "la nature a horreur du vide". Absence de Dieu, présence d'idoles: sexe, etc.

Pour en finir avec saint Paul, disons qu'il recommande aux femmes d'aimer leur mari, de leur être soumises; il ajoute incontinent: "Et vous, maris, aimez vos femmes - dans quelle mesure? - comme le Christ a aimé l'Église." Dans ces conditions, faut-il parler de soumission? Comme disait une étudiante en philosophie familiale, "les sacrifices, quand on aime, c'est pas des sacrifices".

E. M.

ACTIVE TOUJOURS

C'est avec un grand intérêt que je lis votre courrier hebdomadaire. Je veux répondre à la dame de St-Anselme qui voulait dans le courrier du 29 septembre connaître une méthode pour faire disparaître les verrues. Il s'agit d'appliquer avec un bâtonnet ouaté une goutte d'acide acétique sur la verrue, une fois le jour pendant une semaine. La verrue séchera et tombera pour ne plus revenir.

J'ai suivi les discussions écrites entre "Anik", "Joie de vivre" et les commentaires des autres correspondantes. J'ai appris à me sentir bien dans ma peau et à vivre le jour présent sans trop me soucier du lendemain et tenter d'oublier hier.

Je suis une épouse d'agriculteur à demi retraitée. J'ai eu du bonheur à élever ma famille et à collaborer à la vie de mon conjoint. Malheureusement, la maladie a été une compagne assez fidèle depuis quelques années mais ma volonté de la vaincre a triomphé sur bien des obstacles.

Depuis le départ des enfants, j'ai écrit mon autobiographie "Active avec ou sans reins" pour donner de l'espoir à d'autres malades. J'ai pris le moment de saisir les heureux instants de détente pour accomplir des rêves restés en suspens à cause des travaux obligatoires.

Je vous en poste une copie pour que vous me connaissiez davantage. Je l'ai fait imprimer à compte d'auteur et je



Doigts agiles, coeurs légers

7215 - Belle veste crochétée. Tailles: 32-38 omc. Prix: 3 \$

4947 - Robe-manteau, belle allure nouvelle. Tailles demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: 3 \$

7312 - Courtepointe aux vives couleurs. 72" x 94". Prix: 3 \$

Adresser vos commandes à La Terre de chez nous, Service des Patrons, 109 Crockford Blvd., Scarborough, Ont. M1R 5B4. Écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPOR- TANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

verse 10% pour les recherches médicales à la Fondation canadienne des maladies du rein.

Monique

LES ÉMIGRÉS NE DOIVENT PAS SE CROIRE EN PAYS CONQUIS

Nous voulons rétablir certaine vérité après la lecture du courrier, signé "Marie de Portneuf".

Nous sommes, nous aussi, des émigrés de France depuis 81. Nous avons 33 ans. Nous avons acheté une terre de 130 arpents, il y avait 34 vaches, la relève, 3 taureaux, le matériel et le quota. Nous étions venus en 80 pendant 15 jours pour visiter les fermes proposées par une agence de Montréal. Nous avons fait une offre d'achat, un dépôt minimum et nous avons rencontré le Crédit agricole, fait les demandes de prêts et nous sommes repartis sur notre ferme en France où nous avons demandé nos visas. Après quelques mois d'attente, de papiers et diverses discussions, nous avons réalisé notre projet.

Jamais le Crédit agricole, l'ambassade, l'agence nous ont brossé le tableau d'un Québec idyllique. Bien au contraire, ils se sont tous empressés à nous démontrer que notre installation ne serait pas aussi facile qu'on l'espérait. Nous n'avons pas été déçus. Les Québécois nous ont accueillis les bras ouverts. En comparaison avec notre installation en France, c'est le paradis. J'espère que tu te souviens Marie des rencontres avec les banquiers français, personne n'est sur terre pour faire des cadeaux. N'as-tu pas essayé de filouter, d'avoir la meilleure terre au meilleur prix ou encore tu étais certaine de faire une très bonne affaire. Ne croyais-tu pas que le Canada était "L'Amérique"? On ne fait pas fortune en un jour, ici comme ailleurs! A 55 ans, tu devrais être au courant. Bien sûr on doit travailler comme en Fran-

ce mais ici les agriculteurs sont des gens à part entière; on est considéré et en plus on a un revenu décent. Rappelle-toi un peu des Hollandais qui ont émigré en France, comment ont-ils fait? Beaucoup ont réussi malgré qu'aucun Français ne les ait ménagés. Ici tu as l'UPA, en France, ça s'appelle la Chambre d'agriculture. En plus, tu as des agronomes et beaucoup d'appuis parmi les coopératives.

Maintenant, j'aimerais bien savoir si tu es prête à revendre ta ferme à prix coûtant (sans bénéfice) et pense bien à l'avenir de celui qui reprendra ta terre, es-tu prête à aider ton successeur?

En espérant que tu retrouveras le bonheur, crois-nous, change de mentalité. Vois un peu la vie des autres. Pour nous, le Québec est exactement ce qu'on voulait et nous tenons ici à remercier les Québécois de nous avoir accueillis avec autant de gentillesse.

Anne et Gérard Serre
St-Gilles de Lotbinière

TANNAGE

Voici l'adresse pour celui ou celle qui demandait où faire tanner des peaux d'animaux domestiques ou sauvages: Cap St-Ignace Station, cté Montmagny. Tél.: 246-3132.

Mme R. Héon de St-Vianney

AGENDA GAUDET-SMET 84

pour fixer votre expérience en soupes de votre composition, et que vos enfants aujourd'hui pour demain pratiquent les soupes de maman. Agenda 84 Gaudet-Smet, commander directement à Claire-Vallée, Saint-Sylvére, Québec G0Z 1H0 7 \$ net.

DES CONSOLATIONS

Il est assez rare que des Québécois puissent détrôner des Français sur leur propre terrain: celui de la parole. Et celui du geste aussi. La Ligue nationale d'improvisation tenait à Paris en fin de semaine dernière sa série éliminatoire. Le club de Montréal a vaincu les Parisiens, mais par une faible marge. C'est donc une victoire dans l'honneur. Un spectacle que l'on a pu goûter à Radio-Québec.

Ce qui est amusant dans cette histoire c'est le phénomène. Qu'un sport aussi acclimaté au Québec que le hockey serve de cadre à des improvisations théâtrales avec tout le clinquant et les rites qui y sont attachés devient presque du miracle quand on voit des Français entrer dans ce jeu et s'en tirer fort bien, ma foi.

Improviser un thème, un jeu, un dialogue, du mime, une montée et une retombée d'action, ça prend plus que de l'habitude, parfois ça prend des éclairs de génie. Évidemment que ce n'est pas toujours prodigieusement intéressant. L'esprit ne souffle pas toujours à 100 km à l'heure. Mais dimanche il a soufflé suffisamment fort en France pour que le fleurdelisé s'agite bien haut sur sa hampe.

Merci aux Laroche, Desgagnés, Mercier et Gravel qui font honneur à la famille.

"Vingt ans déjà" est une bonne émission du vendredi soir à CBFT. Ce pourrait être extraordinaire si Pierre Nadeau avait l'air plus à l'aise dans sa peau. Je ne sais pas si c'est parce qu'il est juché bien haut sur un podium à une vingtaine de pieds de son plus proche voisin François Cousineau qu'on a l'impression que ces gens-là se cherchent des yeux et sont inquiets de manquer leur "timing".

Nadeau qui est si détendu dans ses confidences de 7 heures à Radio-Québec semble éprouver des palpitations de débutant pour interroger les témoins des drames d'il y a vingt ans. Probablement que cette mise en scène très parti-

culière veut nous donner une idée de la façon dont on fonctionnait à la télé, il y a vingt ans, mais on gagnerait à ramener M. Nadeau sur le terrain des vaches et à rapprocher ceux qui mènent le bal.

La semaine dernière, trois témoins de la catastrophe du DC-8 à Ste-Thérèse ne nous ont rien appris de neuf sur l'événement. L'ex-président du comité exécutif de la ville de Montréal, pour sa part, M. Lucien Saulnier a été plus heureux dans ses réponses. Plus ouvert, plus direct. C'était de bons moments que ceux-là.

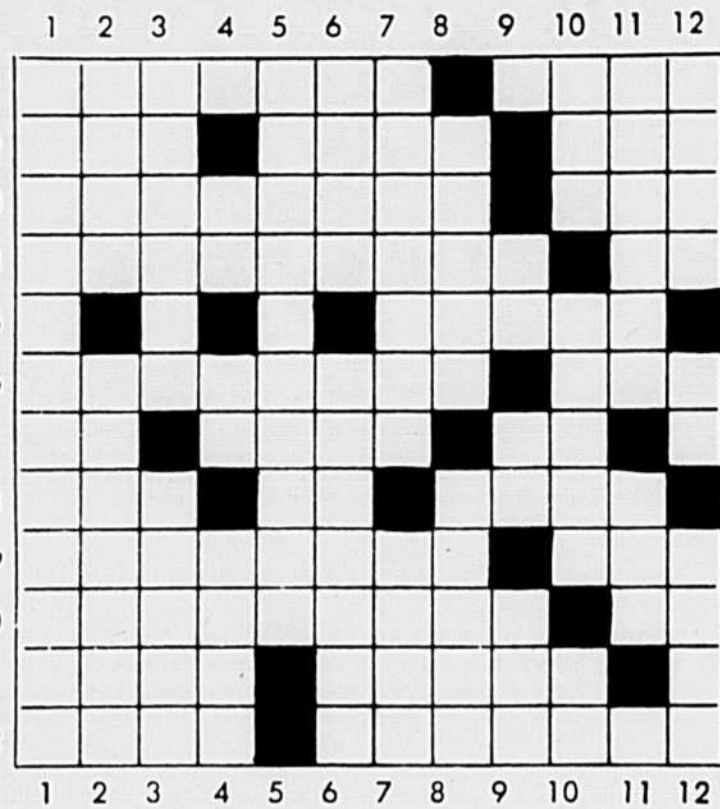
Il faut croire qu'il y a 20 ans, les femmes ne faisaient pas beaucoup l'événement, puisque jusqu'ici M. Nadeau exerce surtout ses talents sur le sexe fort. On nous annonce d'ailleurs pour les prochaines semaines de beaux et grands messieurs: Yvon Dupuis, Bernard Landry, l'équipe de Chez Miville.

C'était l'époque en 1963 où les femmes appliquaient à la lettre les proverbes sacrés: "Pour vivre heureux, vivons cachés", "Le bien ne fait pas de bruit" et surtout "Cherchez la femme". Je continue de la chercher.

Plusieurs lecteurs et lectrices se sont donné la peine de m'envoyer leurs commentaires concernant le péril nucléaire et les moyens d'y échapper. Ou au moins les moyens à employer pour sensibiliser le plus d'humains possible à cette situation d'urgence. Mes petites colonnes sont trop étroites pour une discussion de ce genre. Je vais essayer de convaincre Marie-Josée d'abriter cette discussion dans ses larges espaces.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- Plante potagère. Fosse où l'on dépose les grains.
- Refus. - La Nativité. - Fleuve de la Provence orientale.
- Genre de graminée fourragère. - Unité de travail.
- Machine servant à retirer la matière grasse du lait. - Petit cube.
- Génisse.
- Environ. - Unité d'aire pour les surfaces agraires.
- Gallium. - Dieu du Tonnerre. - Cadmium.
- Saison. - Immaculée Marie. - Herbe coupée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques.
- Substance présente chez de nombreux végétaux. - Terrain.
- Rongerons. - Molybdène.
- Insecte des eaux stagnantes. - Dénué d'esprit.
- Beaucoup. - Genre de nymphéacées.

VERTICALEMENT

- Ensemble des cépages d'un vignoble.
- Cochon. - Pâtre.
- Qui n'a ni aiguillon ni épines. - Pelle pour vider l'eau d'une embarcation.
- Tellure. - Note de la gamme. - Poisson d'eau douce.
- Se dit des plantes chez lesquelles la pollinisation est effectuée par le vent.
- Liste, catalogue. - Arbrisseau aromatique.
- Oter le lut d'un joint. - Fait des faux plis.
- Fis tort à. - Lieu où l'on entasse les foin.
- Obtenu. - Cobalt. - Petite monnaie.
- Ivette. - Plante potagère. Thulium.
- Piquer un morceau de viande de pointes de lard. - Sert à désigner.
- Céréale. - Eminence. - Jeu de hasard.

SOLUTION DU 1er DÉCEMBRE



CONNAÎTRE LES PLANTES

PAR J. ALPHONSE LAPOINTE Agronome

Cerise de terre

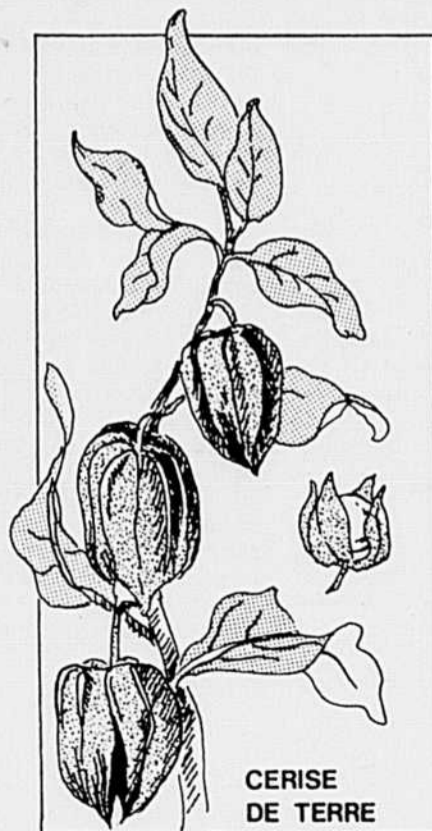
Ce légume-fruit sert à préparer des tartes, sirops et confitures. On l'appelle cerise d'hiver et tomate à confitures; mais son nom botanique est Alkekengé (*Physalis alkekengi*). Certaines variétés portent des fruits rouges, d'autres des fruits jaunes. On les cultive en pleine terre ou dans des pots et boîtes à fleurs.

Le fruit fournit une boisson légèrement acide, qui exerce une action salutaire sur les voies urinaires. Il est rafraîchissant, diurétique et fébrifuge. On l'emploie contre l'hydropisie, la rétention d'urine et les calculs rénaux. Déjà au siècle dernier, on le recommandait pour soulager les rhumatismes et l'oligurie.

Aujourd'hui, on sait que l'action de ces petites baies acidulées diminue la quantité d'acide urique dans le sang et en active l'élimination.

On consomme la cerise de terre mûre et fraîche, à l'état naturel, en jus ou cuite en gelée ou en compote que l'on parfume au citron. C'est une façon agréable de chasser les calculs des reins et de la vessie, de purifier le sang et soulager l'arthrite et les rhumatismes! Son action contribue à diminuer la rétention d'eau dans les tissus (hydropisie).

Notons que la cerise de terre est plus riche en vitamine C que le citron et



CERISE DE TERRE

l'orange. L'infusion se prépare avec 50 gr de baies séchées par litre d'eau, que l'on fait bouillir durant cinq mi-

nutes, et qu'on laisse infuser durant dix minutes à feu doux.

Feuilles, calices et tiges sont diurétiques, dépuratifs et fébrifuges. On en fait une décoction que l'on utilise en lotion adoucissante ou en compresses contre les fièvres et la congestion du foie.

Lunch à l'école...

suite de la page 16

petit pain avec fromage à la crème; boeuf tranché ou jambon; bâtonnets de piment vert; raisins; biscuits à la farine d'avoine avec remplissage aux dattes; jus de tomate; muffins au blé entier ou pain aux carottes beurrés; morceau de fromage cheddar; oeuf cuit dur; céleri farci de beurre d'arachides; pêche; lait.

Mais comment conserver les aliments chauds et froids en toute sécurité? Le thermos rend possible les aliments suivants: soupes, chocolat chaud, ragoûts et casseroles, macaroni au fromage, fruits froids, yogourt. Il garde les aliments chauds, au-dessus de 140°F, et les aliments froids, au-dessous de 40°F. Les températures situées entre les deux sont dangereuses car les bactéries nuisibles y croissent plus facilement.

Il y a d'autres moyens de garder les aliments froids. Préparez les sandwichs d'avance et congelez. Les remplissages de viande, de poulet, de poisson et de fromage se congèlent bien: rôti de lard, rôti de boeuf ou pain de viande avec sauce chili et fromage; beurre d'arachides et raisins; beurre d'arachides, miel et abricots hachés; fromage à la crème avec dattes et noix hachées, poulet et olives hachées, ou dinde et atocas hachés. Les oeufs, toutefois, devien-

nent durs et secs; les pâtés de viande en conserve et le bologna, trop salés. Les sandwichs emballés individuellement et placés congelés dans la boîte à goûter seront décongelés pour le midi.

Congelez une petite boîte de jus elle garde frais tous les autres aliments et se décongèle avant le dîner. Ou, utilisez un petit sac à congélation.

De bonnes habitudes alimentaires débutent dès l'enfance. Les jeunes sont capables d'absorber beaucoup plus d'information sur la nutrition qu'on oserait croire. Leurs attitudes passeront alors chez leurs propres enfants. Les lunchs scolaires sont un bon début.

Les Canadiens regardent la télévision en moyenne 24 heures par semaine. C'est ce que révèle un rapport spécial sur la radiodiffusion du CRTC. Chez les francophones, cette période de 24 heures se répartit comme suit: 68% aux émissions de divertissement, 15% aux émissions de sport, 10% aux émissions de nouvelles, 7% aux émissions d'affaires publiques.

Les évêques de l'Ontario dénoncent la pornographie. Dans une lettre collective récente, les évêques de l'Ontario s'élèvent contre la vague récente de pornographie. "Offense inexcusable à la dignité et aux droits des personnes" et ils invitent les pouvoirs publics et les croyants à faire face à leurs obligations de protéger la société contre l'invasion croissante de la pornographie".

La relève viendra quand le conflit cessera

par Louise St-Pierre

On ne naît pas coopérateur, on le devient! La formation demeure donc le seul moyen d'amener les jeunes de la relève agricole à s'impliquer et à jouer leur rôle dans le monde de la coopération.

Et les administrateurs des coopératives qui assistaient la semaine dernière à Québec au Ve Congrès annuel de la Coopération laitière ont convenu de mettre, au cours de la prochaine année, les énergies qu'il faut pour faciliter l'adhésion des jeunes à leur mouvement.

C'est sous le thème "La relève et le développement coopératif" que s'est tenue cette réunion annuelle. Dans son discours inaugural, le président du conseil a souligné que le thème choisi démontrait bien la préoccupation de son association de se pencher au problème de l'heure qu'est celui de la relève. "La croissance de nos coopératives, a-t-il ajouté, pose plusieurs défis. En tant qu'administrateurs, l'un de ces

défis consiste à faire prendre conscience à nos sociétaires et à la génération qui monte que cette croissance n'est pas contradictoire avec le maintien d'un lien coopératif fort. Ce n'est pas parce que nos coopératives sont importantes économiquement qu'elles ont oublié leur dimension sociale et leurs relations organiques avec les sociétaires."

M. Napoléon Théberge a conclu en souhaitant que tous prennent conscience que le processus d'éducation coopérative doit être continu et constamment entretenu.

Pour M. Adéodat St-Pierre, producteur et sociétaire d'une coopérative, le problème de la relève existe depuis la génération qui a suivi ceux qui ont bâti les 600 coopératives agricoles mises en place entre 1930 et 1955. "Et ce même problème est vécu à chaque génération." C'est pourquoi, il pense que les administrateurs actuels devront faire comme leur père, soit organiser réguliè-

lièrement des rencontres avec les producteurs, les jeunes surtout. "Il faut rester en contact avec les gens de la base", d'insister cet homme que l'on avait invité à parler de "L'appartenance coopérative, d'hier à demain".

Par ailleurs, M. St-Pierre croit que les coopératives devront repenser leur approche pour que cesse le conflit entre le syndicalisme et la coopération. "Dans les prochains mois, il faudra trouver un mécanisme, dans le respect du rôle de chacun, pour que cesse ce conflit qui a déjà assez duré. Sinon, on va perdre les jeunes."

Après le témoignage de trois jeunes sur leur perception de la coopérative comme outil de mise en marché, c'est M. Adrien Rioux, sous-ministre associé aux coopératives, qui a pris la parole. Il a d'abord fait l'éloge du coopératisme en qualifiant "d'empire économique" l'héritage que les fondateurs des coopératives agricoles offrent maintenant aux jeunes agriculteurs. Il craint cependant que la classe agricole, dans les différentes écoles de pensée qui la divisent de plus en plus n'en vienne à saborder cet empire.

Il est allé jusqu'à dire que le syndicalisme agricole a développé une forme de protectionnisme qui empiète sur le pouvoir, les devoirs et sur la liberté des membres des coopératives agricoles. Il trouve inadmissible qu'un plan

conjoint ait la préséance sur le lien qu'un sociétaire a avec sa coopérative. Ce qui, croit-il, commence à produire des effets négatifs sur la nécessité pour un agriculteur d'être membre d'une coopérative. "C'est chez les jeunes que cette idée est la plus dominante. Bon nombre de jeunes déclarent: "Aujourd'hui, avec les plans conjoints, on n'a plus besoin de coopératives." Avec un tel état d'esprit chez notre relève, que seront les coopératives demain?"

Pour M. Michel Lemire, président de la coopérative Agropur, le problème de la relève agricole du secteur laitier passe par la valeur marchande du quota de lait. Il a d'abord déploré que cette valeur marchande gonfle le gain de capital à être payé par le père.

M. Lemire a rappelé que le quota représente un droit de produire dont la valeur n'est pas incluse dans les coûts de production tout comme il ne fait pas l'objet de financement de la part du crédit agricole. Il a par la suite souligné que le prix élevé du quota est un obstacle majeur à l'établissement des jeunes en agriculture. "Le prix auquel se transigent les quotas constitue la menace la plus sérieuse à la survie, dans sa forme actuelle, de notre industrie."

M. Lemire est de ceux qui ont insisté au cours de cette journée de réflexion sur la nécessité d'organiser des stages de formation pour la relève. "La vitalité de notre mouvement repose sur le soutien de l'ensemble de la famille-sociétaire. On pourrait davantage refléter cette réalité et faire en sorte que dans nos activités il y ait un effort spécial de fait pour aller chercher non seulement les conjoints mais aussi les jeunes de la relève," a-t-il conclu.

L'ensemble des administrateurs ont d'ailleurs tiré la même conclusion après une bonne discussion en atelier.

Retrouvailles

"L'UCC EN CHAQUE PAROISSE"

Tel était le titre de la page de *La Terre de chez nous* consacrée aux informations provenant des cercles paroissiaux de l'UCC. À ses débuts, elle portait le nom: "Échos des cercles".

On y retrouve, en résumé, les délibérations et comptes rendus des réunions de ces cercles de l'UCC. La longueur de ces articles varie selon les époques. Dans les années 30, au temps où la rédaction de *La Terre de chez nous* reposait toute entière sur les épaules d'un seul individu, il n'est pas rare de retrouver des comptes rendus de réunions de cercles qui s'étirent sur plus d'une colonne. À la fin des années 40, toutefois, le personnel de *La Terre* a... quadruplé! Trois rédacteurs, en plus du directeur. L'espace consacré aux réunions des cercles diminue. En voici quelques extraits:

"*Ste-Cécile (Frontenac):* Le même bureau de direction a été réélu pour l'exercice 1948-49 (...). Une résolution unanime demande que 2,00 \$ soient chargés aux membres du cercle agricole et 3,00 \$ aux non-membres pour chaque truie saillie. M. Roméo Côté a prononcé une brève causerie sur les cours à domicile. Il a invité les cultivateurs à se réunir et discuter de leurs propres intérêts. (La Terre, 8 déc. 48, p. 22)"

"*Pont-Rouge (Portneuf):* (...) Au cours de cette assemblée générale, le 23 novembre dernier, il fut proposé qu'une grand-messe soit chantée pour le repos de l'âme de chaque membre défunt de l'UCC. (...) M. Marois a expliqué pourquoi la cotisation de l'UCC a été portée à 6,00 \$. Il a parlé des avantages qu'apportent les services de comptabilité agricole et d'impôt sur le revenu. M. Brunel a parlé ensuite de comptabilité agricole. M. le curé Dionne a suggéré qu'on suive le drapeau de l'UCC durant les processions publiques plutôt que celui de St-

Joseph. (La Terre, 8 déc. 48, p. 22)"

"*St-Jean-Vianney (Frontenac):* Le bien que l'UCC a fait dans la paroisse de St-Jean-Vianney au cours de la dernière année, tel a été le sujet de l'allocution de M. le président Wilfrid Duquette, à l'assemblée tenue le 17 octobre dernier et qui groupait quelque 35 membres. Pour ce qui peut s'exprimer en dollars, l'action de l'UCC peut s'évaluer à 1 500 \$ environ: l'obtention d'un octroi pour travail de bulldozer, l'économie réalisée dans l'achat de pierre à chaux, l'organisation de l'expédition des animaux, mais ce qu'on n'évalue pas en monnaie, ce sont les fruits de l'union des cultivateurs dans l'UCC (...) (La Terre, 8 déc. 48, p. 22)"

"*Ste-Catherine (Portneuf):* (...) M. Massé s'adressa particulièrement aux cultivateurs présents non-membres de l'UCC. Le conférencier expliqua quelques prétextes présentés par ceux qui ne sont pas membres de l'UCC et les réfuta les uns après les autres. Sur le champ, 35 cultivateurs payèrent leurs contributions (La Terre, 23 fév. 49, p. 18)"

"*Ste-Hélène de Chester (Arthabaska):* La cotisation des membres de l'UCC ne devraient pas être portée à 5 \$ mais rester à 3 \$. C'est ce qui a été recommandé par résolution lors de notre dernière assemblée mensuelle, le 26 septembre. Plusieurs membres disent qu'ils vont "laisser ça si ça monte toujours" (La Terre, 6 oct. 48, p. 18)"

Ces quelques extraits ne représentent évidemment qu'une très faible proportion du vaste éventail de sujets abordés lors de ces réunions.

Guy Boisclair



LA VOIX D'OR DU QUÉBEC



Les bouquineurs

Les moins de 30 ans qui ne savent pas qu'il a existé et les plus vieux qui ont pleuré en écoutant ses meilleurs disques se régaleront tout autant de la biographie que vient de produire Renée Maheu sur l'un des plus célèbres artistes que le Québec ait donné au monde.

Cette biographie de Raoul Jobin était nécessaire. En effet, la vie de cette très grande vedette de l'art lyrique est un témoignage d'une époque et d'une vie. Même si sur le plan privé, on aurait aimé mieux y connaître l'homme.

On y apprend par exemple que le monde n'a pas commencé en 1960 et que la ville de Québec pour une, était capable dans les années 20, de produire de grands chanteurs, par la vivacité de sa vie culturelle et les capacités de ses professeurs de chant et de musique.

D'origine modeste, il parvint au sommet de la gloire grâce à son talent sans pareil; il était considéré comme le plus grand ténor d'expression française dans le monde, succédant ainsi à G. Thill, son aîné, et chantant au Metropolitan Opera de New York pendant dix années comme 1er ténor en charge du répertoire français, et huit saisons au somptueux Théâtre Colon de Buenos Aires. Son retour, à l'Opéra de Paris et à l'Opéra Comique, après-guerre, fut une succession de triomphes jusqu'en 1958 date où il quitta la scène, encore en possession de tous ses moyens.

Il revient au pays pour devenir directeur du Conservatoire de musique de Québec pendant neuf ans, puis retourne à Paris, où il sera pendant trois ans attaché culturel à la Délégation générale du Québec.

Il mourra le 13 janvier 1974 dans la ville de Québec (qui s'apprete à commémorer le 10ème anniversaire de sa mort) à l'âge de 67 ans.

Ce livre est un événement, tant pour le monde de l'art lyrique que pour le public qui aimait tout particulièrement celui que l'on appelait "La voix d'or du Québec" et le "Caruso du Canada".

Le cadeau idéal des fêtes des plus de trente ans. R.L.

AVEC
MARIE EYKEL
COMBATTEZ
LES MALADIES
RESPIRATOIRES,
SOUSCRIVEZ À
LA CAMPAGNE DU
TIMBRE
DE NOËL

Association Pulmonaire du Québec

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION:

- Annonces sans cadre: 28¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 5,60 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractères gras: supplément de 3 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 1,95 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 4,70 \$ la parution.
- Rabais de 20% pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le vendredi précédant la date de publication.

Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES, LA TERRE DE CHEZ NOUS

555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

AIGUISAGE

CULTIVATEURS Aiguillons lames d'animaux 45 "set", plus frais de poste. Nous garantissons notre aiguisage. Acceptons les envois C.O.D. Nous faisons aussi la réparation de tondeuse d'animaux. Sunbeam, Stewart. Pour un service garanti, adressez LES ATILIERES FONTAINE ENRG., 134 Limoges, Sorel, J3P 1T3. 2/2

AIGUISAGE de lames de tondeuses (clipper) à animaux. Aussi vente, réparation et échange de tondeuses Sunbeam et Aesculap. Pièces et ouvrage garantis. LUCIEN & NORMAND LACASSE, 183, ler rang est, St-Gervais, Bell. GOR 3C0, Qué. (418) 887-3595. 29/12

AIGUISONS lames, "clippers" pour vaches, moutons, 45 "set". Ouvrage garanti pour toute votre tondeuse; retourné en 24 heures; ajoutez le retour du colis. USINE D'AIGUISAGE SOREL, 230, Prince, Sorel J3P 4E1. 11/1/84

VENTE-REPARATION lames, clipper d'animaux, barbiers, hache-viande. AIGUISAGE 35 plus postage. FONTAINE W. (clipper-repairs) 4255, Papineau, ch. 917, Montréal, H2H 2P6. 15/12

À LOUER - DIVERS

PORCHIERIES à louer pour le porc ou à louer pour tout autre besoin à Mont-Laurier. Tél.: (819) 623-5660. 8/12

ANIMAUX À VENDRE

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: 471-8181. JNO

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures croisées ou pur sang, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu. JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE (514) 649-1122 ou (514) 649-1110. JNO

ACHETEUR-VENDEUR

VACHES et taures Holstein, vèlant en tout temps, taures ouvertes, troupeaux laitiers croisés ou pur sang. Clairs de test, provenant du Québec ou de l'Ontario. JEAN-MARC LEBLANC INC., St-Sylvestre Village, cté Nicolet. (819) 285-2929 ou 2322. JNO

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et taures Holstein pur sang ou croisées, vèlées ou devant vèler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.) S'adresser à: NORMAND THERRIEN, 110, Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la Co-op). Tél.: Ferme (514) 839-2749. 24/5

YORK-HAMPSHIRE-DUROC pur sang enregistré, truies et verrats hybrides, 11,6 gras, 138 jours; pur sang York 11,7 gras, 140 jours. Ontario R.O.P. Programme de Santé. ALBERN FARMS LIMITED R.R. 1, Glen, Robertson, Ontario K0B 1H0. Tél.: (613) 874-2258. Nous demeurons à 50 minutes de Montréal. Qué. 7/6

À VENDRE truies et mâles pur sang Landrace; truies hybrides Yorkshire, Landrace, truies hybrides saillies. FERME JEAN-PAUL LÉVESQUE, Bedford. (514) 248-2075. 22/12

VACHES et taures Holstein croisées, NIP ou pur sang, vèlées ou devant vèler sous peu. GILLES PRÉVOST, Kingsley-Falls, cté Drummond. (819) 363-2650. 15/12

PERCHERONS noirs ou gris 3 mois à 1 an, 2 ans et plus, domptés simple et double. Peut-être vendus avec attelage, croisés ou enregistrés. Tél.: entre 8h00 et 17h00 lundi au vendredi. (514) 473-4714. 8/3



ATTENTION
À VENDRE excellent choix de vaches et taures croisées fraîche vèlée ou vèlant sous peu. Aussi excellent choix dans du pur sang. ROGER QUINTAL, VARENNES. (514) 652-3468, 583-3715. 22/12

LE SPÉCIALISTE DE LA FEMELLE HYBRIDE

LE plus gros troupeau ovin du Québec, LES BERGERIES DE LA NEIGETTE INC., vous offre des lots homogènes de femelles hybrides sélectionnées croisement Dorset-Finnois et choix de béliers Dorset de qualité de lignée Néo-Zélandaise. Téléphone: (418) 779-2666, (418) 779-2098. 22/12

VERRATS Duroc, pur sang, classés, enregistrés. MADELEINE HAYEUR, 724, Petit Rang, Ste-Hélène de Bagot, sortie 152, route 20 (514) 791-2175. 22/12

3 TAUREAUX full blood Simmental de 6 mois + 1 taureau full blood 1½ an, descendant de Gallant. (514) 295-2604. 22/12

PORCS Landrace, Duroc & Tamworth. Hereford; taureaux et génisses pur sang, enregistrés, tout âge. GUY LABONTE, 131, Pte St-Gilles, Lotbinière (418) 888-3781 ou 3395. 22/12

HOLSTEIN

À VENDRE Holstein pur sang et NIP, premier et deuxième veau, vèlant novembre, décembre, janvier, avec mère B.P. jusqu'à 18 000 lb, troupeau listé et contrôlé. GASPARD VIGNEAULT, Plessisville (819) 362-7639. 22/12

LIMOUSIN

FEMELLES Limousin 3/4, 7/8, 15/16, + pur sang Français. Aussi femelles de 7 et 9 mois. Pour information: V. LANDRY, Lévis, tél.: (soir après 20h00) (418) 837-9881. 8/12

JERSEY enregistrées, vache avec son veau femelle, aussi taure 1 an, fille du champion canadien. Lanoraie (514) 887-2743. 8/12

TROUPEAU d'animaux Limousin ½ sang et ¼. Tél.: (514) 454-9352. 15/12

POULAIN Belge enregistré, 3 ans, 1700 lb, ainsi que jument Rouge, 12 ans, 1600 lb; les 2 domptés simple et double. Soir (418) 878-3795. 29/12

TAUREAU Simmental pur sang, gain journalier: 3,29 lb, 1½ an. Inverness, tél.: (418) 453-2388. 8/12

4 MAGNIFIQUES poulines, pouliches Arabe, enregistrées. Tél.: (819) 564-7083. 8/12

VACHES et taures Jersey pur sang, fraîche vèlée. Tél.: (514) 372-5389. 29/12

18 CHEVRES croisées Toggenburg et Nubien, mises bas novembre à février. Cause: vente accident. (819) 359-2447. 8/12

BÉLIER Dorset adulte, double, né l'automne, type idéal pour élargir et allonger vos carcasses, lignée King Creek; aussi jeune bélier. BERGERIE LABONTE, GRENIER. (819) 395-2164. 15/12

TROUPEAU 16 vaches à lait Holstein vèlant début mars à fin avril. Cause: abandon industrie laitière. Tél.: (514) 798-2413. 15/12

SIMMENTAL, 20 génisses de l'année ½ sang, 800 lb, 5 taures 1½ an, ½ sang, vèlant en mars, 12 vaches Hereford vèlant Simmental janvier, février. Jeunes taureaux Simmental "full blood" et pur sang. ROGER FORTIER, St-Pierre-Baptiste, cté Mégantic. (418) 428-3851. 18/10/84

3 CHEVRES Alpines croisées, excellentes laitières, 1 bouc pur sang Alpine, 1 chevre: à vendre. Beauce, (après 18h00) (418) 387-6412. 12/1

CHEVAUX de trait de race Belge, 1 "Quarter Horse" 3 ans. Précieux-Sang, cté Nicolet. Tél.: (819) 294-2436. 12/1

HOLSTEIN à vendre: 15 taures NIP, âge de 8 mois à 1½ an, issues d'un troupeau de haute production. FERME CYRANO INC., tél.: (819) 826-5239. 12/1

GÉNISSES Simment al, Charolais, de vaches enregistrées, grosses vaches Simment al avec papiers, 910, 4e Rang, St-Cyrille de Wendover. (819) 297-4902. 12/1

HEREFORD enregistrés, acérés, taureaux, génisses, vaches de choix testées. EDGAR CHAMPAGNE, St-Sylvestre, route 269, cté Lotbinière. (418) 596-2770. 9/2

20 BREBIS: agneau; bélier Corridale, 3 ans, enregistré. Faites offre, cause départ. C.P. 57, St-Pierre d'Orléans, G0A 4E0. Soir: (418) 828-9450. 12/1

CHEVAUX de trait, 3, 2½ ans, 1, 4 ans, 1, 6 ans; d'équitation Appaloosa pur sang, jeune étalon, 2 ans, croisé. Après 19h00 (819) 287-5717. 12/1

À VENDRE: 3 petits chiens, moitié Cohen, moitié Redbone; 1 poulain Belge enregistré. Si vous avez de petites juments de poney à faire accoupler, j'ai un petit poney miniature, St-Philippe, cté La Prairie (514) 659-9412. 15/12

JUMENT croisée, 5 ans, domptée; pouliches demi sang Percheronnes: 2½ ans, 1½ an, 5 mois. Tél.: (418) 822-1480. 15/12

HOLSTEIN

VOUS AVEZ besoin de bétail laitier, LE CLUB DE DRUMMOND en a de disponible dans toutes les catégories. Contactez notre agent: RENAUD GAUTHIER, St-Félix-de-Kingsey. (819) 848-2484. 2SM/8/12

HOLSTEIN - PLUS

CHOIX de vaches et de taures pur sang et croisées, vèlées ou devant vèler sous peu, contrôlées officiel et provenant de taureaux PLUS en lait. Aussi troupeau complet disponible. Pour informations, Jean-Guy, Guy, Pierre Trudeau, STE-JULIE (514) 649-1122 ou 1110. JNO

L'EXCELLENCE SIMMENTAL BROMONT SIMMENTAL
• La plus importante ferme d'élevage de "fullblood" au Québec.
• Membre des Syndicats Canadien et Américain des taureaux "Fame" et "Destiny".
• Plusieurs sujets issus de nos transferts d'embryons sont disponibles immédiatement.
• Consultation gratuite pour la mise en place d'un troupeau Simmental.
Pour visite ou informations: JACQUES RAYMOND (514) 263-5155 ou 534-2041 JACQUES HILLMAN (514) 295-2722 ou 295-2397 JNO

CHAROLAIS = PREMIER CHOIX
HAUT niveau de gain, coûts d'entretien minimes, rusticité, docilité, forte demande des parcs d'engraissement... La race à viande qui vous satisfera par ses performances. Rentabilisez votre entreprise, devenez éleveur de Charolais. Pour renseignements, s'adresser à: ASSOCIATION ÉLEVEURS BOVINS CHAROLAIS DU QUÉBEC a/s Bernard Doré, secr.-propag. C.P. 9156, Ste-Foy, Qué. G1V 4B1. Tél.: (418) 688-8968. JNO

MOUTONS SUFFOLK
16 brebis pur sang enregistrées de 2 et 3 ans, 13 agnelles pur sang du printemps, 4 béliers pur sang de 8 mois, 6 béliers pur sang enregistrés de 1½ an.
BROMONT SUFFOLK
YVES PELLERIN (514) 534-3161 (514) 263-4865 2/2

ANIMAUX DEMANDÉS

ACHÉTERAIS belles taures Holstein croisées de 850 lb environ, pas saillies. Tél.: (514) 291-3142 ou 291-3452. 8/12

RECHERCHONS chevaux lourds et semi-lourds, croisés, avec cheval de selle 16 mains ou 64" et plus, âgés de 3 à 9 ans. (514) 467-8532. 15/12

LAPINS DEMANDÉS
PAR LA FERME DU GOURMET INC. Prix payé: A, 2,325 le kg ou 1,05 \$ lb. A, 2,20 \$ le kg ou 1,00 \$ lb. (514) 467-5453. 22/12

ANIMAUX MORTS NOUVELLE ADMINISTRATION
Christian ou Jean-Marie. Appeler à frais virés. Tél.: (514) 454-9434 ou 454-3274. Entreprises Jean-Marie Lefrançois inc. Nous payons et ramassons des animaux morts ou vivants au meilleur prix, 7 jours par semaine. Service rapide, 43 Ste-Thérèse, St-Rém. 12/1

ATTENTION cultivateurs, nous achetons les animaux morts ou malades. RÉCUPÉRATION STE-SABINE LTÉE. Nous acceptons les frais d'appel. Ste-Sabine, cté Missisquoi. Service rapide. Tél.: (514) 293-5007 ou (514) 248-2747. 18/10/84

DE SMET & FRÈRES ENRG., récupération animaux morts, malades, frais reversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. (514) 792-3834. 29/12

ACHETONS ANIMAUX MORTS PAYONS JUSQU'À 30,00 \$. Récupération Maillé Inc., Deauville Service, 70 milles de Sherbrooke. (819) 864-4878. (819) 843-3907. 23/2

ARTISANAT

BAS DE TRAVAIL 100% laine, 30 \$/dozaine, 6 paires 18,5, couleurs variées, chèvre ou C.O.D. L. FISHER, R.R. #1, Lambton, G0M 1H0. 26/4

LAINE à tricoter: Orton, Domestique (2-3 et 4 brins), Taslan, laine à tapis, Poly-Orr-Fil à tisser mercerisé et coton Tex-Made, Lin d'Irlande, Lisière de chenilles, assorties couleurs. Échantillons gratuits sur demande. Bas-colotte one size 8,75 \$ la douzaine (plus frais de poste). Prix spéciaux pour Boutique de Laine, L. Therrien Inc., 557, Notre-Dame ouest, C.P. 131, Victoriaville, P.Q. G6P 6S8. JNO

JERSEY À TISSER
VENTE AU DÉTAIL ET GROS. Jersey de coton, nylon, polyester, en grande quantité, 75¢ la livre. Fibres synthétiques pour tisser. Coupons de coton et polyester unis à la pesée. CHERCHONS DISTRIBUTEURS. Tissus Claudette Enrg., 12160, 86e Ave. Rivière-des-Prairies, Montréal H1C 1J8. (514) 648-3495. Ouvert jeudi, vendredi, samedi, après 13 heures. 22/12

À VENDRE - DIVERS

TONDEUSES D'ANIMAUX
CLIPPERS aiguisage de lames, pièces de rechange, vente et réparation de toutes marques. Stewart-Sunbeam, Aesculap, Universal Swiss. Commandes postales acceptées. Cerveau Traysave Inc. 411, 3e Rang, Iberville, J2X 4M9. 15/12

ÉVAPORATEURS
ÉCONOMISEZ sur votre équipement d'érablière en achetant directement du manufacturier votre évaporateur en acier inoxydable ou votre réservoir etc. Prenons aussi modèles usagés en échange. Comparez nos prix. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE LTÉE, DRUMMONDVILLE. Jour: (514) 568-6232. Soir: (819) 477-2875. 22/12

SYSTÈME V.E.C.
ELECTRONIQUE de surveillance de troupeau par télévision en circuit fermé (à partir de 625 \$) contrôle de l'éclairage à distance, système complet d'intercom, alarme spéciale pour porcheur ou poulailler, système de détecteur de fumée pour l'étable, installation partout au Québec. (418) 882-2469, 831-3295. 12/1

RIPE en balle de bois de pin pressée, 4 pieds cubes. (514) 479-8702. 29/12

ATTENTION PRODUCTEURS DE VOLAILLES
SOIGNEURS Chaire-Temps à vendre, bonne qualité et à bas prix. MICHEL ST-PIERRE, St-Nazaire d'Acton. (819) 398-2307. 26/1/84

RANCH CHINCHILLA standard à vendre, cages, accessoires, 30 mètres, prêt pour la production, autres environ 125. (514) 884-5529. 8/12

ÉVAPORATEUR Cantin 3' x 15' avec panes ainsi que deux réservoirs à eau d'érablé en bonne condition. Tél.: (418) 882-0530. 8/12

PETITE "sleigh" à deux sièges pour randonnées sur la neige. Prix: 150 \$ Composez, après 19h30. (418) 345-2321. 8/12

CHAÎNE d'écurage Lajoie, 230 pieds, 3" de palettes, 18" de dalot, 2 ans d'usage. Tél.: (514) 469-3972. 8/12

GÉNÉRATRICE Onan 30 000 kilowatts, automatique avec boîte 200 ampères. Moulangeur Mix-Mills avec moteur de 7½ forces. Bâtisse en métal servant à abriter la moulangeur avec deux bennes de six tonnes sur le dessus. Silo à mouler, 8 tonnes, marque Bernard. Soigneur automatique Victoria pour porcheur de 150' long. Barrières en métal pour porcherie. (514) 792-3370. 8/12

CAGES de gestation pour truies + 1 silo de 25 tonnes. Tél.: (514) 632-5410 ou 299-2190. 15/12

TROUPEAU de chinchillas, 16 mères, 24 jeunes Cages et abreuvoir automatique. Le tout 5 000 \$. Tél.: (819) 845-3182. 15/12

ÉVAPORATEUR Bergeron 2 x 9, entièrement équipé, idéal pour petite surface, 2 ans d'usage seulement. 950 \$ (514) 667-8478. 22/12

REMORQUE, 3 essieux, 20 pieds de charge avec "fish wheel". Tél.: (514) 826-4295. 8/12

GÉNÉRATRICE Onan 1982, 45 kw, moteur Ford 6 cylindres, 82 heures de fonctionnement, comme neuve, très bon prix. (819) 336-6671. 22/12

POÈLE à bois de marque L'Islet, couleur blanche, en bonne condition. Tél.: (418) 268-3724. 8/12

MIEL
50 000 LB miel blanc mélangé avec verge d'or, 70% blanc, 30% verge d'or, doux au goût; prix: 0,75/lb. Demander échantillon. (soir préférable ou midi) (514) 478-2088. 22/12

SALON DE TRAITE pour 8 vaches, avec retrait automatique, à l'état neuf. Tél.: (418) 829-2971. 15/12

CHALLENGER, distribution automatique pour moulée, 25 colliers. Tél.: (418) 829-2971. 15/12

ÉVAPORATEUR Dominion Grim 5' x 16" (3 panes) avec finition, 7 ans d'usage; prix: 2 300 \$, en bon état. Tél.: (514) 375-3486. 29/12

ALTERNATEUR Oman 2500, comme neuf. Tél.: (après 20h00 le soir) (514) 549-2484. 8/12

ENTRÉE D'AIR électrique avec moteur 1 HP + thermostat et boîte de 24" pour sortie d'air, très bon état. St-Césaire (514) 469-2501. 8/12

1 POMPE De Laval no 75 avec moteur 1½ hp, en parfaite condition. St-Eustache (514) 472-9694. 8/12

CAGES à lapins 24" x 30" avec système d'abreuvoirs et mangeoires. Tél.: (418) 359-2990. 8/12

GÉNÉRATRICE Pincor, 30 000 watts; compresseur De Vilbis, 10 HP, sur 550 volts. Tél.: (514) 798-2447. 15/12

ÉVAPORATEURS "Small" usagés: 3 x 12, 4 x 14, 5 x 14; poêle sirop, 4 000 chaudières aluminium 2 gallons, 1 000 1½ gallon, chalumeaux, couvercles, réservoirs, bassins. Acton Vale (après 20h00). (514) 546-7788. 12/1

"LIFT" neuf sur 3 pts, sarcler Ford pour côté du tracteur, "side dressing" à engrais chimique + sarcler arrière et pioche, semoir Planet. (514) 474-5569. 12/1

SYSTÈME D'IRRIGATION POUR ÉTENDRE LE PURIN
POMPE 6" avec moteur diesel, stationnaire de 200 HP, 3 500 pi, tuyaux, boyau sur tracteur avec fusil. Tél.: (514) 799-3932. 15/12

ABREUVOIR Houle, piston à fumier Houle, entrée d'air 2 vitesses Houle en fibre de verre, ventilateur 2 vitesses, Asbestos (819) 879-4400. 22/12

MACHINE et moule caoutchouc, 160 cavités, pour fabrication bonbons d'érablé: 400 \$, Chalmers anneaux pour tracteur: 350 \$. Roston-Pond (514) 372-5089. 15/12

VIDEUR Patz à grande roue 16, 18 pi, 3 ans d'usage; abreuvoir Juras et Lajoie en fonte. Tél.: (514) 549-4893. 15/12

À VENDRE: rouleuse à grain avec moteur 5 HP, 1 an d'usage. Tél.: (819) 985-3129. 22/12

FARINE de sarrasin, gros et détail, possibilité de livraison pour grosse quantité. S'adresser à RAYMOND ST-ANDRÉ, 1220, rang Double, St-Liguori. Tél.: (514) 753-3457. 12/1

"SNOWMOBILE" Bombardier en bon état. Tél.: (418) 822-1480. 15/12

ÉVAPORATEUR 1½ x 8 avec rayons de 5", entièrement équipé, seulement 3 ans d'usage, comme neuf. Prix: 750 \$. Après 20h00 (514) 791-2425. 15/12

BATTERIES ÉLECTRIQUES
MAINTENANT disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim de Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tél.: (819) 397-2972. 22/12

RIPE de bois, notre spécialité: ripe de balles de ripe sèche, 1,45 \$ chacune. Livraison comprise ou ripe en vrac: 250 \$/voyage (camion capacité 1 632 pieds carrés), 52 semaines, année au même prix. COPEAU DE BOIS LAURENTIN INC. Bur. (514) 438-3776. Rés. (soir) (514) 687-7543. 8/12

RIPE EN VRAC
Quantité 1 600 et 3 200 p.c. Livraison dans un rayon de 90 milles de Sherbrooke. (819) 566-6483, 565-7639.

LES ENT. GPM RIPE INC.
12/1

BÂTIMENTS

CHEVRONS EN ACIER
POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Lareurs 15' à 60'; hauteurs et longueurs tel que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations, SOLLIDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Jonh Bagot, cté St-Hyacinthe, P.Q. J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. 15/12

BOIS - MATÉRIAUX

PORTES DE GARAGE
Neuves et usagées, divers matériaux de démolition. Montréal (514) 256-1030. Ste-Ursule, 1820, rue-Rinfret, cté Maskinongé. Appelez avant s.v.p. (819) 228-2569. 3/5

20 000' DE PIN scié de 3 ans, 2" x 4" à 18" large, 55 cordes de bois de pommer 16". (514) 295-2604. 22/12

CAMIONS À VENDRE

REMORQUE à machinerie, 45 pieds, plate-forme de 8 pieds, avec extension 10 pieds, freins et suspension à air, montée, pied d'appui, treuil hyd. (514) 773-5245. 8/12

CAMION MACK DM 600, 1972, avec réservoir à purin, CM 2 500 gallons, moteur et transmission refaits

HOMME, 35 ans, fils de cultivateur, veut rencontrer cultivateur pour amitié et aider aux travaux. Honnête et discret. JEAN-MARCEL (418) 839-1960. 15/12

DIVERS

VEAUX A ENGRAISSER
PLACERAIS veaux à l'engraissement, de 500 à 600 livres ou des veaux de 700 à 800 livres, pour finition jusqu'à 1250 livres approximativement. Payerais à la livre de gain; placerais de 600 à 700 veaux. Informations: (514) 581-4144. 8/12

VARIÉTÉ de cours éducatifs en informatique. Inscrivez-vous maintenant. COLLEGE NATIONAL D'ORDINATEURS, 310, Ste-Catherine O., suite 110, Montréal, H2X 2A1.
TEL: (514) 866-2497 15/12

CIRCUIT AGRICOLE ET TOURISTIQUE AU MEXIQUE

Organisé par: Conseil régional des sociétés d'agriculture. Du 25 janvier au 7 février 1984.
Pour: Agriculteurs et leur épouse ou personnes intéressées à l'agriculture. En base double, 1245 \$ par personne. 13 repas compris. Visite de Mexico, Taxco et Acapulco (1 semaine). Visite de plantations et de fermes, spectacles, les jardins flottants. Date limite de réservation: le 16 janvier 1984.
Pour renseignements: RÉMI HÉBERT (819) 353-2578 ANDRÉ EMAY (819) 758-6542 35, Romulus, #1 Victoriaville (Québec) G6P 3W8
AGENCE BEAUCHESE VICTORVILLE
Détenant d'un permis du Québec 12/1

ÉCOLE DE MÉTIERS

COURS PAR CORRESPONDANCE: HORLOGERIE, BIJOUTERIE, QUARTZ. Dépliants gratuits. Permis no 749659. INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA, 1012 est, Mont-Royal, Montréal H2J 1X6. Tél.: (514) 523-7623. 30/8

EMPLOIS DEMANDÉS

DIPLOMÉ d'institut agricole, 5 ans d'expérience sur fermes laitières, recherche emploi comme gérant de ferme. Demandez GUY (819) 835-5564. 8/12

COUPLE sérieux, 2 enfants 12-9 ans, aimeraient aider cultivateur d'un certain âge sans relève, en échange logement, nourriture, petit salaire. MICHEL (514) 452-2235. 8/12

CHERCHE emploi sur ferme, avec expérience, travaillerais pour le logement et nourriture. Demandez JACQUES, tél.: (514) 548-2380. 29/12

FOIN, GRAIN, PAILLE

ACHÈTERAIS foin et paille de bonne qualité. Payerais bon prix. Vente de ripe. RENÉ NORMANDIN, 323, route 227, Mont-St-Gregoire, Qué. (514) 347-7714. 19/1

FOIN ET PAILLE à vendre. Transport inclus. St-Jean-Chrysostome, Ste Lévis (418) 839-4472. 19/4

ROLLAND GOSSELIN, marchand de foin et paille, ripe de bois sec en sac, transport inclus. St-Odilon, cté Dorchester. Tél.: (418) 464-2715. 28/6

ACHÈTERAIS grain de toutes sortes, "de deuxième qualité". JOCELYN ALLOTTE, (819) 397-2972. 15/12

COMMERCANT foin, paille, transport inclus. R. OUELLET, St-Ours, Qué. Tél.: (514) 788-2212. 30/3

ACHAT et vente Foin et Paille aussi achat de sarrasin, Mathieu Fortier, Mirabel. (514) 475-8552. 22/12

FOIN, paille, grain. G. DUBUC, Tél.: après 18h00 (514) 663-2008. 15/12

A VENDRE: foin, ripe de bois mou, sec, en sac, en gros et détail. Tél.: (soir) (514) 460-4670. 8/12

FOIN à vendre: de différentes qualités, récolte 83. Livraison comprise. Aussi besoin de foin à route. PIERRE CADEUX, Alfred, Ontario. (613) 679-2623. 8/12

FOIN à vendre. CLAUDE BEAUCHEMIN, marchand de foin et paille, Notre-Dame-du-Bon-Conseil, cté Drummond, Qué. Tél.: (819) 336-2186. 2/2

FOIN à vendre. S'adresser à Bromptonville. (819) 846-6167. 15/12

FOIN 1ère qualité (récolte 1983), bonne condition, aussi qualité inférieure suivant besoin, transport inclus. RHEAUME CADEUX, Alfred, Ontario. Jour (613) 679-2311, soir (613) 679-4434. 29/3

ACHAT ET VENTE de foin et paille. Transport si désiré. Ripe de bois. GEORGES ROULLIER, Tél.: (514) 698-0968. 1/3

PÂTE alimentaire pour truies et porcs à l'engraissement. Transport inclus. Tél.: (514) 581-4144. 26/4

FOIN à vendre avec mil et un peu de trèfle de bonne qualité, pressé à broche, livraison possible. (514) 659-8627. 12/12

FOIN 1983, bonne qualité. Comté Bagot, tél.: (819) 398-2484. 22/12

FOIN à vendre, 3 000 balles. Tél.: (418) 829-2971. 15/12

FOIN de mil, maïs et trèfle, paille, grain, livraison. S'adresser à LA FERME PHILIPPE SIMARD, 101, Trait Carré, Ste-Anne-des-Plaines. (514) 478-1516. 2/2

FOIN, 1 000 balles, de bonne qualité, 2 boîtes à ensilage. Kasien (2 batteurs) et Dion (3 batteurs). Prix négociable. (418) 599-2320. 15/12

FOIN de bonne qualité, récolte 1983. YVON BEAUGRAND L.T.E.E., région Drummondville, tél.: (819) 396-5403. 29/12

À VENDRE, foin, récolte 1983, livraison comprise. Achetez aussi paille. E. GIRARDIN, St-Theodore d'Acton, tél.: (514) 546-7985. 12/1

MAÏS humide, 28% humidité, 100 l., prix du marché, foin de première coupe, très bonne qualité, 100 \$/tonne. Rigaud. (514) 451-4482. 29/12

VENTE et transport de foin, paille et ripe de bois au Québec et aux États-Unis. S'adresser à JACQUES VILLENEUVE, 269, ch. Gauthier, LaPlaine. (514) 478-1526. 22/11

5 000 BALLES de foin, 1 000 balles de paille. Ste-Anne-des-Plaines, tél.: (514) 478-1898. 12/1

11 000 BALLES de foin de première qualité, mil, trèfle, dont 2 800 mil, luzerne, récolte 1983, entreposés sur séchoir. Demandez ANTOINE ou ROLAND, St-Isidore d'Acton. (819) 658-3614. 19/1

500 BALLES de foin de bonne qualité. St-Chrysostome, appelez à (514) 826-3695. 12/1

FOIN de belle et excellente qualité, mil, trèfle et luzerne, foin fin juin. St-Siméon, cté Bonaventure, Québec. Tél.: (418) 534-3660. 12/1

FOIN ET PAILLE FRANÇOIS SAVARIA, Commercant de foin et paille, 610, De Lorraine, Boucherville. Bureau: (514) 674-6194. Tél.: (514) 655-2858 (514) 655-5392. JNO

MAURICE POTVIN, Commercant de foin, paille et ripe de bois sec. Transport inclus. St-Hyacinthe. (514) 792-6457. 19/4

MACHINES - OUTILLAGE

MODERN MILL
Économisez de 35 \$ à 80 \$/tonne de moule grâce à nos différents modèles de moulages électroniques complètement automatiques. Nos moulages sont admissibles à la subvention. Pour une estimation gratuite, contactez.

LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC., 3255, boul. Laurier, Ste-Rosalie, P.Q. Tél.: (514) 773-0881. JNO

SÉCHOIRS, VASTE CHOIX
SUPER spécial de début de saison, matériel Super B continu, économiseur d'énergie à "batch" automatique. LES ÉQUIPEMENTS DE FERME R.A.D. (1979) INC., 3255, boul. Laurier, Ste-Rosalie, JQH 1X0. (514) 773-0881. JNO

ÉBARBEUSES-TRAITEUSES
Pour meuneries et postes de criblage. Grande capacité et solidité (directement du fabricant). Michel Brassard (Semences Pedegree), 19025, boul. Bécancour, St-Gregoire, Bécancour. (819) 233-2506. 15/12

À VENDRE: videur de silo; hache-paille; chariot ensilage motorisés de toutes marques, reconditionnés à neuf. Tél.: (819) 395-4040. 22/12

TRACTEURS USAGÉS: White 2x180, 1 000 heures, 4 x 4; International 1466, 3588, 3388, 5088, 824, 674, 624; Massey 165; 1 Ford Major, Charrues usagées; International 2-710, 5r, 16" auto; 1-720, 5r, 16" Toggle; 2-720, 4r, 16" Toggle. Bateau neuve: International 1460, 1440, 615; Ford 642. LES ÉQUIPEMENTS MESSIER ET FRÈRES INC. Tél.: (514) 296-4403. 8/12

TRACTEUR Inter 844-S, 85 forces, 4 roues motrices, cabine, pelle à neige, 1 470 hrs: 16 000 \$. Vibroculteur 18", 66 dents: 1 000 \$. (514) 474-1766. 8/12

CHARRUE Overum, 3 raies, portée à ressorts, modèle récent. GUY COMEAU, 22, St-Joseph, St-Léonard d'Acton. (819) 399-2406. 8/12

TRACTEUR Inter 454, pelle 1501, très bonne condition: 7 500 \$. Compton, le soir après 6 heures. (819) 835-5549. 8/12

LIQUIDATION
MOTEUR électrique fermé, ventilé, 1 HP, 88 \$; 1 HP, 104 \$; 1 HP, 198 \$; 2 HP, 235 \$; 5 HP, 450 \$; 2 rouleuses à grain; "jack" pour monter des silos; feuille de tôle galvanisée 4' x 8', 3' x 8'; pièces de soigneur automatique Big Dutchman; lot de courroies et poulies; 1 lot de 20 000 blocs de béton de maçonnerie de différentes dimensions; pleu-se à métal 4'; 12GA; accessoires de vis de 4". Tél.: le jour (514) 799-3000, soir (514) 799-5888. 8/12

COMPRESSEURS d'air neufs, 1/2 cv: 360 \$; 1 cv: 550 \$; 2 cv: 690 \$; 3 cv: 895 \$; 4 cv: 925 \$; 5 cv: 1 195 \$. 110 volts et 110-220 volts.

FERMETCO INC., 1500, Normand, Lachine. (514) 637-2365. 15/12

POMPE à fumier Badger, modèle BN 102-12" avec cylindre de 5", double action, utilisée 2 saisons: 2 200 \$. Tél.: (514) 454-3576. 22/12

GRAND choix de tracteurs et batteuses (garanties à discuter).

TRACTEURS
4 ROUES motrices OLIVER 2255 + cab 184 x 38R, 14" x 28", 2 000 hrs très propre, 145 HP-PTO, 6080 A-C, 4 roues motrices + cab 1 000 hrs comme neuf, 83 HP-PTO, J.D. 1640 HI-LO 1982, 150 hrs, J.D. 50 très propre, Same Saturno 80 + Pelle 1 300 hrs, 1 M-F 165 diesel avec ou sans pelle 155 x 38 ou 169 x 30, 7000 A-C + cab 1979, 600 hrs 20.8 x 38 à riz comme neuf, 185 A-C 15.5 x 38, 1 500 hrs très propre. Fordson Major D-14 et D-15 très propres. M.F. 285 + cab, propre, 2 400 hrs.

BATTEUSES
J.D. 4240, 4 rgs + table grain 400 hrs comme neuve. L.H. 715, 23 x 26 à riz, diesel, hydro, N° 6 rgs ou 8 rgs + 15 pl. + Charrues de toutes sortes neuves et usagées.

EQUIP. BARABY INC., St-Ignace de Stanbridge. (514) 266-4411-4545. JNO

PRESSE à foin M.F. #120 avec lance-balles et cylindre: 3 500 \$. (819) 849-3148. 15/12

PERCEUSES neuves 1/2", 109 \$; 159 \$; scies à fer 6" x 6", moteur 1/2 cv: 465 \$; scies à ruban verticales 14", moteur 1 cv, 110 volts: 465 \$; palans 1 tonne: 95 \$. Ouvert samedi 9h00 AM à 2h00 PM.

FERMETCO INC., 1500, Normand, Lachine. (514) 637-2365. 15/12

CHARRUE Overum, 5 oreilles, déclencheur à boudins. Prix: 4 000 \$. Aussi andaineuse et batteuse MF 82. Chambly. (514) 658-6876. 15/12

MOULANGE Omega avec base + moteur 50 hp électrique. Après 5 hrs (514) 836-6042. 22/12

RÉSERVOIR à lait De Laval, 1 000 gallons, 2 compresseurs, 8 000 \$; faucheuse-conditionneuse John Deere 1209, 4 000 \$. Tél.: (514) 371-0067. 22/12

MOISSONNEUSE-BATTEUSE rotative NS A-C, bonne condition, pneus 30.5 x 32 à riz; tracteur A.C. 4 x 4, pneus 24.5 x 32 à riz, 7580, cultivateur Do-Alls 19"; large avec réservoir pour appliquer les herbicides; charrue J.D., modèle 2800, 5 raies. Cause: changement de culture. Tél.: (514) 839-2233. 22/12

1 TRACTEUR 275 Massey Ferguson, avec cabine et pelle, 2 500 heures, bonne condition. 13 500 \$. Tél.: (514) 659-8627. 22/12

SPECIAL: 8030, 2 Allis Chalmers 1983, démonstrateur (2 ans de garantie); 800 Belarus 1979 avec cabine et roues doubles; 1370, 2 White avec chargeur; 2-50 White, 12 vitesses; 2130 John Deere avec cabine, "tank" Hesston 1400 à fumier liquide, se charge et se décharge seul (jour) (819) 365-4424, (soir) (819) 365-4517. 22/12

TRACTEUR Oliver 1755, diesel, 86 cv, PTO, cabine chauffée, pelle Lessard, mécanique bonne condition. 12 500 \$. Tél.: (514) 648-6327. 22/12

TRACTEUR M.F. 35, gaz, avec pont de chenille. Tél.: (après 8h00 PM) (418) 889-0378. 8/12

MOULANGE N.H. 354, avec vis de chargement et vis de déchargement, 8" de diamètre X 20" long, comme neuve. (514) 473-9479. 22/12

SUPER SPÉCIAL
TRACTEUR Massey Ferguson 2745, état neuf, 140 forces: 20 000 \$; cultivateur Inter 22"; avec rouleaux Ber Vac, état neuf, prix régulier 11 000 \$; spécial: 6 000 \$; sarcler à betteraves Alloway, 6 rgs, état neuf: 3 500 \$; batteuse Ford 642, diesel, hydrostatique avec table 14', 4 rgs à maïs, en parfait état: 12 000 \$. Tél.: (514) 658-3896. 22/12

TRACTEUR chargeur M.F. 184-4, 300 heures, garanti neuf, banc scie 30" Desjardins sur PTO neuf, R. POTIER, Ste-Thérèse. Tél.: (soir) (514) 435-5029. 29/12

CASSEUSE à maïs sucré SNC 2 rgs; une benne à neige; faucheuse-conditionneuse 469 New Holland; maïs-grain à vendre. (514) 583-3823. 29/12

COMPRESSEURS à vendre, neufs ou usagés. Tél.: (514) 668-5050. 29/12

TRACTEUR John Deere, 1958, modèle 40. Tél.: (514) 668-5050. 29/12

SPECIAL
INTER 574, cab et "loader"; Inter 574; Inter 434, "loader"; M.F. 135; Inter B414; semoir Inter #10; herse à disques de 28 à 64 rouleaux. RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce (819) 548-5893. JNO

À VENDRE: tracteur Inter 784, avec cabine, "loader", 2250 T.A., 1 100 heures, moteur de camion 366 GMC, 30 000 milles. S'adresser à (514) 798-2447. 8/12

SUPER AUBAINE
FAUCHEUSES - CONDITIONNEUSES neuves New Holland 488, spécial: 7 000 \$; faucheuses-conditionneuses neuves Gehl 1090, spécial: 6 000 \$, quantité limitée. Tracteurs usagés Inter 784, 4 x 4, avec chargeur; 434 diesel, servo-direction avec chargeur; Ford 5600 avec chargeur et "rops"; GARAGE E. COMTOIS, Wotton (819) 828-2662. 15/12

MACHINERIE À PATATES "Combine" à patates un rang, boîte à patates, convoyeur, trancheuse, planteuse, cribble. Aussi 2 000 balles de foin de cette année. Joly, cté Lotbinière. Tél.: (418) 728-3029. 29/12

MOULANGE N.H. 357, avec balance électronique, souffleur à moule, 4 passes de 21" de large. Capacité 5 500 lb. En très bon état. (514) 773-3130. 29/12

EMBALLÉUSE 14 TÊTES
MARQUE Weight-O-Matic, condition A-1, avec attacheuse Hamer et convoyeur en L. Tél.: (514) 474-3753. 29/12

TRACTEUR MF 255, 1 200 heures, pelle double action 8 500 \$. Camion Chevrolet 2 1/2 tonnes, 1973, boîte plate-forme: 1 200 \$. St-Jean (514) 347-2514. 8/12

TRACTEUR Fiat 1380, 4 roues motrices, cabine, 135 pied, 1 100 heures, économie en carburant, prix: 38 000 \$. Urgent (Soir) (418) 829-3676. 29/12

TRACTEUR Renault 1978, 4 roues motrices, cabine, chargeur, 1 100 heures, modèle 651-4, aussi génératrice commandée par tracteur. Tél.: (514) 436-9067. 8/12

À VENDRE installation de traite récente De Laval, pipeline 21" pour 124 vaches, ainsi que 12 trayeuses, aussi un réservoir à lait Zéro, 2 000 gallons. Tél.: (514) 293-4838. 15/12

SOUFFLEUR à neige Ber Vac 4655, 78" largeur, avec chute hydraulique, état neuf. 1 480 \$. Rateau M.F., 3 pts 550 \$. (418) 833-5986.

DÉBUSQUEUSE ("squader") J.D., modèle 440-B, 1 000 heures, bonne condition. Tél.: (514) 768-5530. 12/1

TRACTEUR M.F. no 255, 1975, 55 forces. Prix: 6 500 \$. Tél.: (514) 375-4011, (514) 672-5628. 15/12

TRACTEUR Inter 584, 1978, 8 vitesses, servo-direction, 1 300 heures, comme neuf. Tracteur Oliver 1750 au gaz, bons pneus, moteur en très bonne condition, sorties d'huile doubles, bon prix. Tél.: (514) 773-2409.

TRACTEURS
1 RENAULT 651-4, 65 HP, 1 300 heures, 4 roues motrices, chargeur KMW, 1 Ford 9700, 150 HP, 2 000 heures, cabine avec air climatisé. Ces deux tracteurs sont très propres et à prix avantageux, nous acceptons échange.

MACHINERIE SIMARD
R.R. 4, Drummondville, P.Q. (Auto-route 20) J2B 6V4, (819) 472-2507 ou 472-3224. 12/1

BOÎTE fermée de camion, avec cylindre et pompe; remorque à bascule avec cylindre télescopique; wagon avec manège; remorque deux roues. Tél.: (819) 889-2407. 12/1

TRACTEUR M.F. 1100, pneus à riz, bonne condition; tracteur Inter 574 avec cabine; tracteur Inter 444 avec chargeur 1550, double action; tracteur M.F. 265 avec cabine; tracteur M.F. 30 avec chargeur; tracteur Universal 640, 4 roues motrices avec chargeur, cabine, seulement 500 heures, garantie de 12 mois; tracteur Universal 590, 4 roues motrices; tracteur Farmhall 200 avec sarcler; tracteur Farmhall 140 avec sarcler et boîte à engrais; tracteur M.F. 135 diesel; tracteur Inter 414 avec chargeur; tracteur Inter W4 et Farmhall C 71; semoir à maïs White Plant air avec moniteur 6 rgs; planteuse à betteraves Monosam 8 rgs; planteuse à betteraves J.D. 6 rgs; planteuse à maïs Inter 56 semi-portée; JEAN-PAUL RATHE, 166, rue Principale, Rougemont. (514) 469-2370. 15/12

JE SERAIS ACHÈTEUR d'une cabine pour un tracteur Massey Ferguson modèle 165-1974 (ou équivalent), bonne condition. Mirabel, tél.: (514) 436-7498.

TRACTEURS Hydro 186, Inter, 1982, comme neuf, 594 heures, air conditionné, C.B. radio Facteri, 4 sorties hydrauliques, priorité puissance, 36 000 \$; garantie Inter: 2350 "loader"; Mount-O-Matic 1; vague; "bucket" s'installe sur les 2 tracteurs, vendus ensemble: 3 500 \$; Inter Hydro 1066 Turbo 1975, cabine 115 HP, très propre, pneus neufs 18.4 x 38, 16 000 \$; HENRI BURGOIN, St-Quentin, N.B., R.R. 1, FOK 1J0. (506) 235-2793. 12/1

MOULANGE New Holland 357, tracteur Ford 3000, diesel, en bonne condition. Pike-River, cté Missisquoi. Tél.: (514) 248-2375. 15/12

VIBROCULTEUR Glencoe, 18 pieds, avec grosses dents et peigne, 2 ans d'usage. Prix à discuter. (514) 782-3492. 15/12

HACHE-PAILLE. Vic pour fraiserie. Tél.: (514) 478-4131. 15/12

TRACTEUR M.F. 205, 20 HP, diesel, 180 heures, idéal pour jardinage et petits travaux. (819) 983-2838. 15/12

MOULANGE New Holland 355 avec balance électronique, 3 ans d'usage. Tél.: (514) 549-2382.

TRACTEUR 724 Inter, 1972, avec 3945 heures; 1 "grabber" Inter 16" avec cylindre; charrue à 4 versours de 14" Massey Ferguson, modèle 82; semoir à engrais chimique Lely sur 3 pts; semoir 15 disques Inter; fâcheur Inter; monte-balles avec moteur 6 forces Briggs & Stratton; "pop-up" Henry; 2 voitures à foin sur 4 roues. Tél.: (514) 347-0582.

TRACTEUR Inter 6388, 2 + 2, articulé, 215 heures, 135 HP, turbo, diesel, particulier, PTO 540 + 1 000 RPM, 3 sorties d'huile: 55 000 \$ négociable. (514) 455-4361. 12/1

CASE 1175, 400 heures, cabine, 25 000 \$ Souffleur Ber Vac, 7 pieds: 1 700 \$ Cause: décès. (514) 588-3546.

SOUFFLEURS à neige 7' et 8' avec chaîne, neufs; à partir de 1 225 \$. Chaîne à neige (3 sets), 1 souffleur 6' Micky 675 \$. S'adresser à (514) 792-2394, (514) 794-2161. 15/12

PÉPINE John Deere 310, 1973, excellente condition, roues et godet de recharge, aussi camion 10 roues. (819) 322-5290. 15/12

TRACTEUR Inter B275, en parfaite condition, 2 500 \$; herse à rouleaux semi-portée Allis Chalmers 16 x 16, 950 \$. Tél.: (819) 398-2405. 12/1

TRACTEUR Ford 2000, diesel, 1973, 950 heures, avec chaînes. Chargeur ("loader") Ford industriel pour Ford 2000, 3000 ou 4000. (514) 454-4493.

SOUFFLEUSE à neige 7' x 4' avec chute électrique, s'installe à l'avant ou l'arrière d'un tracteur de ferme de 60 à 100 HP. Nivcolt (819) 293-5269. 15/12

UNIVERSAL UTB LES DISTRIBUTIONS PAYEUR INC., 5379, rue King est., Ascot Corner SHEBROOKE JOB 1A0. Tél.: (819) 821-2015. 15/12

OFFRENT DES TRÉUILS (winchs) neufs et usagés. FRANS GUARD pour tracteur de ferme, avec attachement à trois points, une aide très précieuse en forêt, plus de 250 vendus au Québec, deux modèles disponibles avec PTO. V3000 capacité de tire 6 600 lb, V5000 capacité de tire 11 000 lb, incluant 185 pieds de câble d'acier, crochet, 3 poulies très larges, supports stabilisateurs ajustables, embrayage sécuritaire, tout le mécanisme fait face au tracteur donc protégé au maximum; avons toutes les pièces en stock; achetez directement du distributeur. LES DISTRIBUTIONS PAYEUR INC. et économiser des 100\$. 8/12

UEBLER NEUF
SOIGNEUR automatique d'ensilage, moteur 4 HP à gaz 45 minots, 2 rabatteurs 2 vitesses avant, 2 vitesses arrière, très bien fait et facile d'opération; prix rég. 2 975 \$ plus taxe: 2 275 \$.

SOIGNEUR automatique modèle 7300, pour ensilage 45 minots, commande électrique, trois batteurs, deux vitesses avant et deux arrière; prix rég. 3 975 \$, prix spé. 2 875 \$.

KOOL "NEUF"
SOUFFLEUR d'ensilage modèle K30, avec PTO pour tuyaux de 9", prix rég. 2 675 \$, prix spé. 1 695 \$.

MONOSEM NEUF ET USAGE
LES PLANTEURS à maïs et betteraves, facilement interchangeables, fabrication des plus simples, offrant le maximum de précision en version 2, 4, 6 et 8 rgs, sont disponibles maintenant à l'ancien prix, payable d'ici le 1er mars 1984, sans frais de financement. Avons toutes les pièces en inventaire. 12/1

CRIBLI pour grain de semence neuf à partir de 700 \$; écharbur, passes, élévateur à godet, vic, tracteur, ensacheur, balance, ROD 14, TENDRE MACHINERIE INC., St-Pie, J2S 1G4. Tél.: (de 7h00 AM à 10h00 PM) (514) 773-8140. 29/12

1 TRACTEUR Inter Harvester 388, 2 + 2, 900 heures, pneus à riz, condition avril 1984

SILOS
Béton armé, 12' à 30'
Tuyau 10" Polyvinyle.

SILO DOR
Vidours Little David
Larmier, epoxy, etc.

CITERNE A PURIN
30 à 100 pi de diamètre.

"CURVET" ET SILOS

A GRAIN

BEHLEN - WICKES

PATZ
Lot de pièces complet, service rapide,
compétent.

SILOS BEAUDRY INC.
1895, boul. de l'Industrie,
Beloeil, Québec J3G 4S5
Tél.: (514) 464-5011
Urgence soir: (514) 584-3116
JNO

SPÉCIALISTES
EN BÉTON DE FERME
Citerne à purin
de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un
diamètre de 40" à 100"
Plates-formes à fumier
de 4' à 8' de hauteur
diamètre désiré
Siros coulés
de 16' - 18' - 20' et 24' de diamètre

CONSTRUCTION
ACTON VALE LTÉE

C.P. No 1241
Acton Vale, Qué.
Tél.: (514) 546-2798
(514) 546-2797
Frais virés acceptés.
JNO.

VASTE CHOIX
SILO "HERMÉTIQUE" et
conventionnel marque déposée.
CROPHANDLER bleu en acier vi
trifié.
SILVER Shield conventionnel en
acier.
HEARD-KING "Hermétique" pour
maïs et orge humide.
FOURRAGE-HAYLAGE et maïs.
Choix de seconde main. LES ÉQUI
PEMENTS DE FERME RAD 1979
INC., 3255, boul. Laurier, Ste
Rosalie J0H 1X0. (514) 773-0881,
JNO

TERRE À LOUER
DEMANDÉE

COURTIER avec expérience, ambitieux
mais sans capital, cherche ferme la
itière à louer avec option d'achat en
attendant crédit agricole. Quota 200 000
à 300 000 lb, avec strict minimum. Pas
cher. (819) 569-0544. 8/12

TERRES À VENDRE

UNE FERME D'ÉLEVAGE de vi
sons située sur le Chemin des Lacs à
St-Jean-Baptiste de Rouville, compre
nant 2 abris à vaches, une cuisine et
un entrepôt réfrigéré, le tout situé sur
un terrain d'environ 8 acres sur le versant
est du mont St-Hilaire.
Pour informations ou pour obtenir
le formulaire officiel d'offre d'achat,
communiquer avec M. MARC FER
LAND, Galeries St-Hyacinthe, Bureau
201, 3100, boul. Laframbouise, St-Hyacin
the, Québec, J2S 4Z4, tél.: (514) 773-2519.
Les offres d'achat devront parvenir au
bureau régional (St-Foy) avant le 5
janvier 1984. 15/12

310 ARPENTS, 20 milles nord de Mont
réal, équipement complet pommes de
terre, entrepôt, capacité 75 000 sacs,
avec contrat de "chips". Tél.: soir (514)
667-7305. 8/12

ST-VALÉRIEN CO. SHEFFORD, porche
rie à vendre, maternité 200 truies,
engraissement capacité 800 lards,
bon troupeau, fosse à purin, tracteur
etc... Garage chauffé. (514) 548-
5851. 15/12

ROXTON, porcherie-maternité 90 truies,
engraissement 2 000 porcs en opération,
maison rénover, YVES ST-PIERRE,
agronome (514) 774-3505. 8/12

FERME équipée complètement pour cul
ture pommes de terre, 183 acres, excel
lente autre culture, libre immédiatement,
recolle si désiré. (418) 388-2996. 8/12

10 MILLES de Bécancour, terre 3 x 27
arpents, pins, sapins, grange-étable, soli
de, belle maison 2 étages, rénover, me
ublée: 67 000 \$ (819) 285-2698. 8/12

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, 215
arpents, terre de culture à 20 milles de
Raffinier St-Hilaire, drainage souterrain,
petit boisé. (514) 787-2707. 8/12

ST-PAULIN, ferme 130 arpents, bâti
ments, maison, machinerie, bon état,
étable 2 500 entailles et plus: 78 000 \$.
Tél.: (819) 268-5019. 8/12

LATULIPE, ferme de 300 acres en culture
et 200 en boisé, bâtiments et machinerie,
foin, paille, avoine. Bonne condition.
Tél.: (819) 747-4351. 15/12

ST-ANTOINE sur Richelieu, ferme cul
ture, 450 arpents drainés, 4 silos, maison 7
pièces, étable, grange, hangar à machinerie.
Tél.: (514) 787-2707. 8/12

VAUDREUIL-SOULANGE, ferme cr
réale ou boeuf, 330 arpents, 210 drai
nés, 70 boisés, avec maison, grange,
équipement, grain à crédit, 2 silos 16' x 50',
1 silo à grain. Fruit agricole 8%. (514)
451-5538. 8/12

ST-HYACINTHE, ferme maraichère 88
arpents, terre noire dont 50 cultivables,
10 défrichés, 28 boisés. Entrepôt neuf
avec réfrigérateur. Tél.: (514) 773-4982.
2/2

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU
170 ARPENTS à vendre, drainés. Idéal
pour production végétale, 30 arpents de
long sans aucun obstacle. Tél.: (soir)
(514) 787-2234. 15/12

JOLIETTE, 2 milles de la ville: ferme
pondeuse, capacité 13 400 sans quota,
poulailler 35' x 300' tout équipé, struc
ture d'acier, terre 60 arpents culture, 45
boisés, maison, garage, bon état. (514)
836-3937. 15/12

A VENDRE, janvier 1984 au Témisca
mingue, ferme laitière 150 acres, 20 va
ches Holstein, quota, insémination, ma
chinerie, bâtisses, maison. (819) 748-
2497. 29/12

PORCHERIE d'engraissement 40' x 164',
capacité de 700 porcs avec permis de
maternité et maison bâtie en 1979. St-
Isidore, Dorchester. (418) 646-5337. 22/12

VERGER À ROUGEMONT
AVEC ÉRABLIÈRE, magnifique pro
priété de 370 arpents dont 109 en éra
blière, entièrement automatisée, verger
de 4 000 gros pommiers, 12 500 nains, en
trepôts et nappes contrôlées, avec ou
sans résidence communautaire. Appelez
GEORGES COLIN (514) 739-4351. IM
MO-GUIDE INC., Courtiers, 2360, Lu
cerne, Montréal H3R 2K2. 15/12

POUR ACHETER OU VENDRE une
ferme, consultez DENIS FONTAINE,
courtier spécialisé en agriculture. Grand
choix de fermes laitières, porcines, de
culture industrielle et d'étable. Appelez
pour ou soir. DENIS FONTAINE
LTÉE. St-Hyacinthe (514) 774-3057.
15/12

NAMUR, domaine de 40 acres, lac pri
vé, chalet en bois rond fini à l'année. Tél.:
(514) 473-4241. 15/12

SI VOUS AVEZ vos animaux et votre
machinerie, nous avons à vendre: 1 terre
de 250 acres en culture avec bâtiments
pour 100 vaches + génisses et taures, 2
silos tour, équipement complet d'étable.
Possibilité de quotas nature et indus
trielle. Inf.: PIERRE VIOLET, tél.: (514)
453-2876. INVESTISSEMENTS CÉGO,
courtier. (514) 455-5664. 8/12

FERME de 200 acres patentées dont 110
en culture, troupeau de 200 ovins, bâti
ments neufs, maison + machinerie en
très bonne condition. Prix raisonnable à
discuter. (819) 727-2445. 22/12

REGION DE ST-HYACINTHE, ferme
porcine, 200 truies, 1 000 lards à l'en
graissement, 120 arpents en culture,
maison, G. CHASSÉ (514) 774-3748,
G. LAURENCE (514) 774-7071. CAISSE
ÉTABLISSEMENT YAMASKA, courtiers.
22/12

BATISCAN, 50 arpents environ, gran
ge, silo, possibilité de construire ma
ison, 30 000 \$. Tél.: (819) 289-2876.
22/12

ST-CALIXTE, terre boisée, 60 arpents,
près du village. Réduit: cause santé.
MARTHA DATKO (514) 389-3005.
EXCELSIOR COURTIER. 15/12

AVEC VUE SUR LE LAC MASKI
NONGÉ, chalet 2 étages sur terrain de
35 900 p.c. C. ROY, S. BOISVERT
(514) 381-8553. EXCELSIOR COUR
TIER. 29/12

135 ARPENTS BOISÉS, étable 1 750
entailles sur tubes, sucrerie, 5 arpents de
façade, bois mou et bois franc. KARI
GOLA (514) 346-8007. TRANS-A
CTION IMMEUBLES ÉTHIER INC.,
courtier. 29/12

CTÉ DRUMMOND, ferme laitière, 305
acres, 270 culées, quota 8 013 kilos
+ 169 litres nature, 120 Holstein pur
sang et NIP C.D. silo 18' x 60', partie
machinerie, étable neuve. (819) 848-2562.
29/12

À VENDRE, petite ferme, 4 arpents
de terre, gros garage, maison 5 pièces.
Tél.: (514) 546-7985. 8/12

À NE PAS MANQUER, prix réduit à
moins de 100 000 \$, ferme de 35 arpents
en culture, résidence 8 grandes pièces,
grange-étable en bonne condition; située
à 30 minutes de Montréal, près de St-
Jean. KARL GOLA (514) 346-
8007. TRANS-ACTION IMMEUBLES
ÉTHIER INC., courtier. 29/12

FARNHAM: ferme de 14 arpents, par
tie boisée, burgalow rénové, garage,
électricité 200 ampères: 75 000 \$. KARL
GOLA (514) 346-8007. TRANS-A
CTION IMMEUBLES ÉTHIER INC.,
courtier. 29/12

PLAISANCE, ferme laitière, 255 arpents,
120 drainés, quota 6 541 kilos indus
trielle, 79 litres, classe 1, 65 animaux, bien
équipée, très bon état, 2 maisons. (819)
427-5630. 8/12

ST-LIN, 88 arpents dont 20 boisés.
Ancienne porcherie, résidence et 3 gara
ges attachés: 99 000 \$. (514) 439-3003.
DESJARDINS COURTIER. 29/12

À ST-JUSTIN, comté Maskinongé, une
ferme mixte de 120 acres dont 89 en
culture avec maison, porcherie d'en
graissement semi-laitée d'une capacité
de 1 000 porcs/élevage, fosse à purin,
grange-étable, remise et entrepôt comm
ercial. Cette ferme est située au 1030, rue Clé
ment, St-Justin.
Pour informations ou pour obtenir le
formulaire d'offre d'achat, communiquer
avec Léonide Boudreau, 525, rue
Barkoff, Cap-de-la-Madeleine, QC G8T
2A5, tél.: (819) 374-2418 ou au bureau
de la

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE
CANADA
2700, boul. Laurier, Ste-Foy, G1V 4C7,
tél.: (418) 694-3993.
Les offres d'achat devront parvenir au
bureau régional de St-Foy avant le 5
janvier 1984. 8/12

A VENDRE DIRECTEMENT DU
PROPRIÉTAIRE, ferme culture, 450 ar
pents, grange, parc à boeuf, capacité
300 têtes, à 15 minutes St-Hyacinthe.
Tél.: (514) 546-7985. 8/12

CTÉ NICOLET, terre avec érablière, sal
le de réception, maison rénover à neuf,
96 arpents, 35 en culture. Appeler le soir
à 5h00. (819) 224-7643. 29/12

VAUDREUIL - SOULANGE, plusieurs
fermes maraichères, pépinières, céréalières;
aussi ferme laitière, quota 400 000
lb, troupeau, machinerie, etc., près Do
ron. Inf.: J.P. LA FLÈCHE IMMEU
BLES VASOBE (514) 455-9326. 8/12

ESTRIE, ferme laitière, 720 acres, avec
installation parc d'engraissement,
GROUPE ASSOCIÉ, IMMEUBLES
MICHEL COUSINEAU ENR., courtier.
(819) 765-7474. 12/1

STE-HELENE: Terre 160 arpents avec
entrepôt en acier, 60' x 110'. Maison.
Prix à discuter. RAYMOND CUSSON
(514) 467-5147. MONTRÉAL TRUST,
COURTIER (514) 467-1120.

ST-THOMAS, terre de 170 acres avec
bâtiment 32' x 100' prête à semer. C.
RICHEMONT agent (514) 836-2624.
C.E. COURTIER (514) 588-4252.

ST-THOMAS, terre de 85 acres avec
grange-étable, et nombreux autres bâti
ments. C. RICHEMONT agent (514)
836-2624. C.E. COURTIER (514) 588-
4252.

BERTHIER, terre de 76,5 acres, accès
à 2 rivières, route très passante, idéal pour
tout genre de culture. C. RICHEMONT
agent (514) 836-2624. C.E. COURTIER
(514) 588-4252.

DRUMMOND, ferme laitière 183 acres,
2 silos ensilage, maison récente, quota
6 350 kg m.g., prix: 299 000 \$. ANDRÉ
McDUFF (514) 773-1337 ou LA CAISSE
D'ÉTABLISSEMENT YAMASKA (514)
774-4838. 15/12

ST-PIE DE BAGOT, laitière, 220 arpents
de bonne terre, 405 000 lb de lait, trou
peau 50 têtes, J.P. BRODEUR, courtier
(514) 773-0004. 12/1

OCCASION EXCEPTIONNELLE: Lot
binière, St-Edouard, terre à vendre, 287
arpents dont 260 en culture, maison neu
ve, troupeau Holstein, 26 vaches cou
rées PATLO, 15 000 lb de moyenne,
40% pur sang, quota 400 000 lb de lait.
Acheteurs sérieux seulement. (418) 796-
2096. 12/1

ST-HUGUES DE BAGOT, 120 arpents,
85 arpents cultivables, drainés, balance
boisés, étable équipée avec cabane.
J.P. BRODEUR, courtier (514) 773-0004.
12/1

ST-THÉODORE D'ACTON, terre nue,
120 arpents, 90 cultivables, pas de bâti
ment. J.P. BRODEUR, courtier (514)
773-0004. 12/1

ANGE-GARDIEN, 100 arpents, grange-
étable, peut contenir 80 truies, remise
de machinerie, maison récente, machi
nerie, étable 2 000 vaches. J.P.
BRODEUR, courtier (514) 773-0004.
12/1

50 000 \$, 220 acres, 100 en culture, ba
lance boisés, possibilité d'étable, si
tuée à Valcourt. J.P. BRODEUR,
courtier (514) 773-0004. 12/1

UPTON, 130 arpents, 6 boisés, à ven
dre avec ou sans les bâtiments. J.P.
BRODEUR, courtier (514) 773-0004.
12/1

LOTBINIÈRE, terre le long du fleuve,
100 arpents avec bâtiments et ma
chinerie, en bon état. Acheteur sérieux
seulement. (418) 796-2401. 15/12

STE-CHRISTINE, Cantons de l'Est, 140
acres, 70 boisés, 70 cultivables, éra
blière, 1 000 entailles, 6 000 sapins, possi
bilité 3 000 balles de foin, financement
28 000 \$, 5%, 22 ans, transférable. (Soir)
(514) 676-1263. 25/12/18/12

2 TERRES À VENDRE: 105 arpents
drainés, 45 arpents drainés. Tél.: (514)
794-2357. 12/1

ST-JUDE, ferme de 32 arpents dont 8
arpents drainés culture maraichère,
maison de campagne rénover et deux
bâtiments, piscine extérieure creusée,
taxes minimales. Inf.: G. PAQUIN, CENTRE
IMMOBILIER. Tél.: (514) 773-
0530. St-Hyacinthe. 12/1

GASPÉSIE, ferme laitière (opération)
135 acres culture, 165 boisés, 22 Hol
stein, 9 veaux, maison, grange, remise,
porcherie, 2 tracteurs. Belarus, M.F.,
machinerie complète, vue panoramique
sur le fleuve. Raison de vente: re
trait. Prix: 125 000 \$. FRANÇOISE
THERRIEN (418) 763-5201. RE/MAX
RIMOUSKI INC. 22/12

ÉRABLIÈRE, St-Paul d'Abbotsford,
3 500 entailles, tubulaire tout installée,
installation complète. Tél.: (514) 379-
9239. 22/12

FERME, maison et bâtiment récent, 60
arpents culture, 24 boisés, idéale élevage
mouton, chèvre ou autre, culture légu
mes. (819) 283-2305. 15/12

ST-SYLVÈRE de Nicolet, 115 arpents,
maison, hangar, remise à machinerie,
bâtiment. Prix: 45 000 \$. Tél.: (514)
765-4011. (514) 672-5628. 15/12

FARNHAM, ferme laitière, 100 arpents,
49 têtes, quota 7 635 kg M.G., machi
nerie, grande maison. Avons autres fer
mes laitières. G. LAURENCE (514)
774-3748. CAISSE ÉTABLISSEMENT
YAMASKA, courtier. 15/12

ST-LIBOIRE: terre légère, drainage na
turel, maison, remise et poulailler sur
75 arp. dont 15 en boisé. DENIS FON
TAINÉ LTÉE (courtier) (514) 774-3057.

J'AI PLUSIEURS bonnes terres à vendre
avec gros quota de lait et équipement.
Prix variés selon la grandeur et l'équie
pement. LEO TREMBLAY (514) 836-
3756. (514) 691-7770. IMMEUBLES
CHATEAUGUAY INC. 25M/12/04

A ST-CHARLES DE MANDEVILLE,
ferme 95 arpents, boisés à 50%, 1 ruis
seau, 1 rivière, accès à 2 lacs, route
longe la terre, machinerie, maison cen
tenaire 11 pièces, autres bâtisses. Prix:
79 800 \$.

ST-DIDACE, 5 serres avec équipement
et inventaire. Production plantes vertes,
fleurs annuelles et plants de légumes.
Vente gros et détail, bonne clientèle. Ter
rain 3 arpents, possibilité d'agrandisse
ment, 1 maison mobile 51 pièces. Prix:
95 000 \$. MARCEL TURENNE, courtier.
ST-GABRIEL DE BRANDON, Tél.: (514)
835-2995. 15/12

ESTRIE, boisé 100 à 400 acres avec ou
sans maisons, fermes bovines, fermes
nues et autres. JOCELYNE MASON,
RENAUD CÔTÉ, GROUPE FERMA
(819) 565-8181. TRUST GÉNÉRAL,
courtier. (819) 565-8181.

ESTRIE, St-Herménégilde: érablière
100 acres, 4 500 entailles, sur tubulure,
cabane et équipement neuf. Bon prix.
RENAUD CÔTÉ, GROUPE FERMA,
TRUST GÉNÉRAL, courtier (819)
565-8181.

ESTRIE, laitière, quota 269 000 lb,
grange neuve, machinerie récente. Aussi:
496 acres, quota 7 501 kg et 88 lbs. JO
CELYNE MASON (819) 666-4316.
GROUPE FERMA, TRUST GÉNÉ
RAL, courtier (819) 565-8181.

DANVILLE, cté Richmond: 185 acres,
bonnes bâtisses, animaux, outillage,
90 000 \$. RAYMOND AUGER, GROU
PE FERMA (819) 846-4391. TRUST
GÉNÉRAL, courtier (819) 565-8181.

BONSECOURS: érablière tout équipée,
5 000 entailles, possibilité 12 000,
financement disponible. RAYMOND
AUGER, GROUPE FERMA (819)
846-4391. TRUST GÉNÉRAL, courtier
(819) 565-8181.

A COMPTON, cté Sherbrooke, une
ferme porcine avec 2 porcheries pour
200 truies et 1 500 porcs et tout l'équi
pement fixe qui s'y trouve: cages, pompe,
présoie, élévateur, moulages, vas
à moulée, soigneurs et autres. Aussi cha
let et maison mobile. Une deuxième
parcelle incluse ou séparément, située à
1/2 mille des porcheries, avec maison
et remise.
Pour toutes informations addition
nelles et pour obtenir le formulaire offi
ciel d'offre d'achat, communiquer avec
le bureau de Rock Forest de la SO
CIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE,
4300, boul. Bourque, bureau 203, Rock
Forest, Québec, J0B 2J0, (819) 565-
4922, demandez monsieur MALCOLM
JUBBY.
Les offres d'achat seront reçues jusqu'au
10 janvier 1984. 15/12

A ST-JOACHIM, comté Shefford,
au 708 rang Daigle, une ferme porcine
d'environ 21 ha (54 acres) dont 4 ha (10
acres) en culture, plus ou moins, avec
maison, garage et autre bâtisse utili
taire, une porcherie d'engraissement
100% laitée 88,1 m x 11,0 m (289' x 36')
avec fosse en dessous, d'une capacité
d'environ 1 300 porcs par lot, une autre
porcherie d'engraissement semi-laitée
91,5 m x 12,2 m (300' x 40') d'une ca
pacité d'environ 1 500 porcs par lot et avec
2 fosses à purin de dimensions suffi
santes. La vente inclut aussi les équi
pements fixes à perpétuelle demeure telle
que silos à moulée, soigneurs automati
ques, système de traitement d'eau, saut
la génératrice automatique.
Pour toutes informations addition
nelles ou pour obtenir le formulaire offi
ciel d'offre d'achat, veuillez communi
quer avec JULIEN BÉDARD, au bu
reau local de la SOCIÉTÉ DU CRÉDIT
AGRICOLE CANADA, au 391, rue
Principale, bureau 109, Granby (Qué
bec) J2G 2W7, tél.: (514) 378-4050, ou
au bureau régional, au 2700, boul. Lau
rier, suite 2000, tout Champlain, C.P.
3600, Ste-Foy (Québec) G1V 4C7,
tél.: (418) 694-3993.
Les offres d'achat devront parvenir
au bureau régional (St-Foy) avant le
9 janvier 1984. 15/12

JE suis acheteur de fermes avec rou
lants et troupeaux au complet. Ar
gent comptant.

LEO DASTOUS
Cité Mégantic
Tél.: (819) 365-4419
Encanteur licencié - Laurierville
JNO

ENCANS PUBLICS

DISPERSION COMPLÈTE
FERME PHOENIX
dans le village de
STE-SABINE
(CTÉ MISSISQUOI)
(Surveillez pour indications
entre Farnham et Bedford.)
Jeudi, le 15 décembre 1983
à 11h00

SERA VENDU: 150 Acre pur sang
enregistrés avec papiers, contrôlés
ROP classées et listées BCA 175-167; 80
vaches plusieurs fraîches en oct. et
nov. - 10 dues en déc.; 67 taures; 15
saillies et automne pour l'été pro
chain; 3 taureaux; 13 vaches ayant des
records au-dessus de 200 de BCA seront
vendues; 11 taures dont les mères ont tou
tes plus de 200 de BCA; 2 vaches dans
la vente, saillies sous contrat avec le
CIAQ et Carnation Genetics.

FERME PHOENIX INC.
(514) 293-5022
JEAN:
(514) 293-7634
BERNARD: (514) 293-5000
Pour catalogues, informations
ou demande de crédit, s'adresser à:

ENCANS
JULES CÔTÉ INC.
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QUÉ.
Tél.: (514) 263-0670
ou 263-1434

ENCAN
Jeudi, le 15 décembre 1983
à 13h30
pour
M. ANDRÉ DESLAURIERS
738, Peti Rang
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
CTÉ DE VERCHÈRES

En cas de grosse tempête, l'encan sera
reporté au mardi 20 décembre, même
heure.

SERA VENDU: un extra bon troupeau
d'animaux Holstein croisés, clairs au
sent fédéral comprenant 44 têtes de
choix dont 26 jeunes vaches; 6 sont à leur
premier veau; 8 seront fraîches vélées; 6
vélées de 4 mois à 4 1/2 mois resailées;
4 vélant sous peu; 4 vélant en janvier;
2 vélant en février; 2 vélant en mars;
4 taures de 2 ans vélant en mars; 5 taures
de 1 an; 5 génisses de 4 à 6 mois;
4 génisses de 9 mois. Tout ce troupeau
descend d'insémination artificielle et pro
vient des meilleurs taureaux et est pré
sentelement sous contrôle du PATLO
avec une moyenne de 15 276 lb, 3,6%
3,7% moyenne; le poids moyen 1 205 lb,
moyenne d'âge du troupeau 4 1/2 ans.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: réservoir en
vrac De Laval 44 bidons; pipe-line
Surge 2" en acier inoxydable, installation
pour 40 vaches; 3 unités avec compres
seur Alamo 75+ avec moteur 4 1/2 for
ces; 3 balances de contrôle seront ven
dus de marque Trustest; 2 convoyeurs
sur grenier approximatif 40' avec mo
teur 1/2; convoyeur sur grenier 35' avec
moteur 1/2; monte-balles 40' avec mo

ENCAN
Jeudi, le 15 décembre 1983
à 13h30
pour
M. ANDRÉ DESLAURIERS
738, Peti Rang
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
CTÉ DE VERCHÈRES

En cas de grosse tempête, l'encan sera
reporté au mardi 20 décembre, même
heure.

SERA VENDU: un extra bon troupeau
d'animaux Holstein croisés, clairs au
sent fédéral comprenant 44 têtes de
choix dont 26 jeunes vaches; 6 sont à leur
premier veau; 8 seront fraîches vélées; 6
vélées de 4 mois à 4 1/2 mois resailées;
4 vélant sous peu; 4 vélant en janvier;
2 vélant en février; 2 vélant en mars;
4 taures de 2 ans vélant en mars; 5 taures
de 1 an; 5 génisses de 4 à 6 mois;
4 génisses de 9 mois. Tout ce troupeau
descend d'insémination artificielle et pro
vient des meilleurs taureaux et est pré
sentelement sous contrôle du PATLO
avec une moyenne de 15 276 lb, 3,6%
3,7% moyenne; le poids moyen 1 205 lb,
moyenne d'âge du troupeau 4 1/2 ans.

EQUIPEMENT LAITIÈRE: réservoir en
vrac De Laval 44 bidons; pipe-line
Surge 2"

Daniel Coutu, planteur de tabac jaune

par Renald Bourgeois

Il n'y a pas que dans les productions contingentées où la relève est difficile. On peut dire de même pour de nombreuses autres productions où les besoins en capitaux sont très importants. Car le véritable problème en est un de capitaux disponibles, et, quotas ou pas, les capitaux nécessaires pour se lancer en agriculture sont considérables.

De plus, le jeune qui assure la relève, soit de la ferme paternelle ou d'une autre, doit jouir de qualités de gestionnaires pour évoluer et prendre de l'expérience sans commettre des erreurs qui pourraient compromettre l'avenir de l'entreprise. Il doit donc allier formation, capacité d'apprentissage, gestion aux capitaux.

Daniel Coutu, de St-Thomas de Joliette, en est à sa septième année de production de tabac jaune (tabac à cigarettes). Il a acheté la ferme qu'il exploite d'un producteur belge à bon prix compte tenu de la production. Élevé sur une ferme, il n'avait cependant que bien peu d'expérience dans la culture du tabac. Comme tout le monde de la région, il avait un peu travaillé à la cueillette, sans plus.

Mais, il avait le goût du travail à son propre compte et du grand air et la ferme intention d'y mettre les efforts nécessaires pour réussir. Après six ans de travail comme mécanicien, il désirait un travail plus satisfaisant où il pourrait relever un défi. Il a donc choisi la production du tabac.

Daniel Coutu n'a certainement pas choisi la culture la plus facile. Le tabac exige une attention constante tout au long de la saison de croissance. Nous avons déjà abordé l'aspect technique de la culture lors d'un récent reportage (voir la TCN du 29 septembre), nous n'y reviendrons donc que pour les aspects qui singularisent l'entreprise de Daniel Coutu.

Ce dernier a planté cette année 80 acres de tabac jaune sur une superficie de quelque 180 acres en culture, en rotation avec le seigle. Il mise à fond sur l'efficacité. Dans un contexte où les coûts de production croissent plus rapidement que les prix de vente, ce n'est pas un luxe. La marge bénéficiaire sera encore grugée par la sécheresse qui a obligé à deux irrigations supplémentaires par rapport aux années normales. De plus, pour une raison inconnue, le tabac prend plus de temps à sécher. Le tabac coûte cher à produire.

Au niveau des techniques de production, mentionnons que Daniel Coutu utilise la fertilisation pour retarder la maturité de certains champs. C'est une technique encore peu répandue mais



Daniel Coutu dans un luxuriant champ de tabac.

qui permet d'augmenter le rendement et d'allonger la saison de croissance. Cette technique ne peut s'appliquer que dans les champs protégés du gel par un système d'irrigation. Tous les planteurs de tabac craignent le gel. Son système d'irrigation protège 32 acres du gel.

La cueillette se fait encore manuellement grâce au porte-cueilleur. Les rendements moyens sont de 2 300 livres à l'acre comparativement à une moyenne provinciale d'environ 1 700 livres.

Malgré son efficacité enviable, Daniel Coutu songe à diminuer ses superficies en culture pour ne conserver que les meilleurs champs et améliorer encore la productivité. La marge bénéficiaire est trop mince pour continuer à engager des coûts pour produire encore plus. Il aime pourtant bien cette culture pour les défis qu'elle l'oblige à relever, mais se sentirait plus à l'aise avec un meilleur revenu. Tous les planteurs sont un peu dans cette situation.



Jean Allard conseiller régional du MAPAQ et Daniel Coutu évaluent la qualité du contenu d'un séchoir.

BEAUPRÉ, TRUDEAU

AVOCATS

1804, Tour de l'Est
C.P. 128, 2 Complexe Desjardins
MONTREAL, Québec
H5B 1B3

Téléphone: (514) 281-1533
Télex: 055-60971 BARMONT
Bélinographe: (514) 281-1537

Gérard Beaupré, c.r.
Luc Lamarre
Yves Sylvestre

Pierre Brosseau
Michel Richer
Bernard Taillefer

Patrice Brunet
Claude Savoie
Marcel Trudeau, c.r.



Gouvernement du Québec
Régie des
assurances agricoles

AVIS

Légumes de culture maraîchère

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (L.R.Q. chap. A-30), avis est donné que la Régie des assurances agricoles du Québec a établi, pour l'année d'assurance 1984, les prix unitaires et les taux de cotisation suivants:

- Prix unitaires**
Légumes vivaces
— Rhubarbe: 1 000 \$/hectare
— Asperge: Option A: 2 500 \$/hectare
Option B: 1 600 \$/hectare

- Taux de cotisation applicable à la valeur assurée**

Rhubarbe: 4%

Asperge: 6% pour les nouveaux assurés

Pour les anciens assurés:

Indice de perte	Années d'expérience					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
0,00 - 0,10	5,52%	5,04%	4,55%	4,07%	3,58%	3,10%
0,11 - 0,40	5,60	5,22	4,85	4,47	4,10	3,72
0,41 - 0,80	5,77	5,54	5,30	5,07	4,83	4,60
0,81 - 1,20	5,91	5,82	5,73	5,64	5,55	5,46
1,21 - 2,00	6,18	6,36	6,54	6,71	6,89	7,07
2,01 - 3,00	6,54	7,07	7,61	8,14	8,68	9,21
3,01 - 4,00	7,11	8,21	9,32	10,43	11,33	12,24
4,01 et plus	7,81	9,36	10,91	12,45	14,00	15,55

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

Jean-Marc Lafrance, secrétaire par intérim

Québec, le 31 octobre 1983

Porcs



On parle beaucoup d'agence de vente électronique entre producteurs de porcs au Québec ces temps-ci, à la meunerie, à la banque, à l'encan et à l'Assemblée régionale.

Parlez-en en bien, parlez-en en mal, mais parlez-en...

Soyez pour, soyez contre, mais sachez qu'une telle agence de vente électronique fonctionne déjà aux États-Unis depuis le début d'octobre.

Remplis de bonnes idées, ces Américains, n'est-ce pas?

L'Agence que l'on aura baptisé "CHAMP" pour *Computerized Hog Auction Marketing Program* soit Programme de mise en marché électronique des porcs, est administrée conjointement par une compagnie qui se spécialise dans la mise en marché électronique des animaux et le National Livestock Producers Association, une Fédération de coopératives de mise en marché du bétail.

La majorité des producteurs de porcs du Cornbelt Américain ont accès à ce système de mise en marché électronique. Les offres de vente sont acheminées aux systèmes par chaque coopérative qui s'occupe de regrouper et identifier les lots de porcs offerts par les producteurs membres de leur coopérative. Les lots sont identifiés par numéros de producteurs et en plus du nombre de têtes, on fournit des informations sur le poids réel ou estimé du lot, de même qu'une classification des animaux selon le rendement en viande estimée des carcasses.

Les porcs peuvent être offerts soit par les producteurs directement ou par l'intermédiaire de leurs coopératives respectives.

Les acheteurs se disent intéressés au système puisque les porcs qu'ils achètent leur sont livrés exclusivement par camion de 190 à 200 têtes, l'agence ayant comme fonction de regrouper le transport de petits lots en chargement de 200 porcs.

L'information sur les lots offerts en vente est diffusée sur les terminaux des acheteurs à compter de 8h00 a.m. et la vente débute à 8h30 précises. Chaque coopérative est responsable de la vente des lots qu'elle aura regroupés et contrôle elle-même la vente de ses lots.

Le système d'enchère électronique est décroissant, mais prévoit aussi la possibilité de compléter par une enchère croissante à la fin d'une vente, si deux acheteurs ont fait la même offre simultanément. Cependant, seule l'agence centrale connaît l'identité des acheteurs offrant alors que le montant des offres est connu de tous les acheteurs et des coopératives offrant les lots.

Selon les administrateurs de CHAMP, le système de vente électronique offre les avantages suivants aux producteurs:

- Une concurrence accrue des acheteurs lors de l'achat des porcs;
- Un meilleur système de formation du prix;
- Une sécurité accrue pour les producteurs, puisque les acheteurs doivent fournir des bons de garantie pour les achats;
- Une meilleure information sur les marchés et une meilleure diffusion de cette information.

À ce stade-ci, 20 acheteurs possèdent des terminaux.

En terme monétaire, le prix obtenu par les producteurs qui vendent par ce système obtiennent jusqu'à 75c de plus par tête que les producteurs qui utilisent les canaux de mise en marché traditionnels alors que le coût d'opé-

ration de CHAMP est approximativement de 20c à 25c/porc.

Le moins que l'on puisse dire c'est que les agences de vente sont à la mode...

*Agnès Jarnuszkiewicz
Fédération des producteurs de porcs
du Québec*

Bovins



Je signe ou je ne signe pas?

Je signe!

Suivant les recommandations de son secrétaire de l'agriculture, M. Reagan a finalement approuvé le projet de loi visant à réduire la production laitière des États-Unis. Le controversé "Dairy Bill", signé mardi soir dernier est entré en vigueur dès le 1er décembre. Cela est plutôt surprenant puisque l'on s'attendait à ce que la loi ne soit appliquée qu'à partir du 1er janvier 1984.

Rappelons que de par cette loi, le prix de soutien du lait est passé jeudi dernier de 13,10 \$ à 12,60 \$/100 lb. Aussi, le producteur réduisant volontairement sa production recevra 10 \$/100 lb de lait non produit et ce, jusqu'à la limite possible de 30% du niveau actuel de sa production. Cependant, sur le plan national, la réduction de la production laitière ne devrait pas dépasser 10%.

Bien que le marché à terme ait déjà "absorbé" les effets de cette législation, le fait qu'elle prenne effet plus tôt que prévu s'est traduit par une diminution de la valeur des options. On présume donc que les vaches seront liquidées, plus tôt que prévu. Personnellement, cette hypothèse me semble non fondée puisque cela prendra certainement quelques semaines aux fonctionnaires américains pour compléter la paperasse nécessaire à l'administration de la loi. D'ailleurs, selon les paroles même du secrétaire adjoint au département américain de l'Agriculture, M. McMillan, cette législation sera un "cauchemar à administrer". Aussi, il faut bien l'avouer, le marché actuel de la vache de réforme n'incite pas tellement à la liquidation!

Par ailleurs, la loi autorise le secrétaire de l'Agriculture à prendre toutes les mesures nécessaires afin de diminuer l'impact sur les producteurs de bovins de l'accroissement du volume de

viande suite à une liquidation accrue du cheptel laitier. Entre nous, ça manque de précision. Le scepticisme demeure toujours! D'ailleurs, pour sauver des dollars, le gouvernement américain aura intérêt à diminuer le plus rapidement possible la surproduction laitière américaine.

Pour ce qui est du marché au comptant, il a accentué cette semaine sa progression. La forte tempête qui a couvert de neige (43 cm à certains endroits) le Midwest en fin de semaine dernière, aura pris de court les Américains (comme d'habitude!). Les conditions routières étaient telles que plusieurs abattoirs étaient fermés lundi et n'opéraient qu'à faible capacité mardi faute de livraison par les producteurs. Ainsi, le marché gagna près de 4 \$/100 lb pour s'établir à près de 64 \$/100 lb (79,50 \$ can.).

*Gaëtan Bélanger, agr.
Fédération des producteurs de bovins
du Québec*

Grains



L'annonce par la Chine qu'elle achèterait deux millions de tonnes de grain pour respecter son entente de six millions de tonnes par année, prévue pour trois ans, a contribué à supporter les prix. Suite à cette confirmation inattendue, on s'interroge fortement à savoir quand seront effectués les achats ainsi que la période de livraison. On mise en général sur des achats de blé en espérant que les expéditions auront lieu avant le 31 mai 1984, à cause de la faible demande sur les marchés extérieurs. Cela contribuerait à améliorer les perspectives d'exportations américaines.

Dans les régions du sud des États-Unis, les pluies rendent impossible la récolte de la fève de soja. En date du 27 novembre, dans les 15 principaux États américains producteurs, il restait encore 8 p.c. à récolter; depuis, la température ne s'est guère améliorée. Dans d'autres régions, la neige retarde la fin de la récolte de maïs mais le pourcentage est très faible pour ce qui reste à récolter.

Vendredi, le 2 décembre, les options de maïs ont clôturé légèrement en baisse comparativement à la semaine dernière. Les options de décembre, mars

et décembre ont clôturé à 3,36%, 3,37% et 2,89% dollars le boisseau respectivement. Il sera certainement intéressant de surveiller le prochain rapport de l'offre et de la demande pour les céréales américaines par le ministère de l'Agriculture des États-Unis, mardi, le 13 décembre, après la fermeture des marchés boursiers.

Soutien soja, maïs, avoine et orge

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé un programme de stabilisation de 12 millions de \$ pour la récolte de soja 1982-83.

Étant donné la faiblesse des prix du marché pour la deuxième année consécutive, un programme de paiements intermédiaires de stabilisation des prix a été mis en oeuvre avant la récolte de 1983. Les producteurs ont ainsi reçu un paiement d'appoint de 9 \$ la tonne pour le soja mis en marché entre le 1er septembre 1982 et le 31 mai 1983. Maintenant que la récolte est vendue, le paiement final de stabilisation a été fixé à 14,03 \$. Ce montant représente la différence entre le niveau de soutien de 264,03 \$ et la moyenne des recettes tirées du marché, 250 \$ la tonne.

Les producteurs qui ont reçu un paiement initial recevront automatiquement au cours des prochaines semaines une somme additionnelle de 5,03 \$ la tonne pour les ventes effectuées du 1er septembre 1982 au 31 mai 1983. Ils recevront en outre un formulaire de réclamation pour les ventes du 1er juin au 31 août 1983, cette période n'ayant pas été considérée lors du calcul du paiement initial.

Des formulaires sont disponibles dans les bureaux régionaux d'Agriculture Canada, des ministères provinciaux de l'Agriculture. Nous avons en main quelques formulaires que nous pouvons vous faire parvenir sur demande.

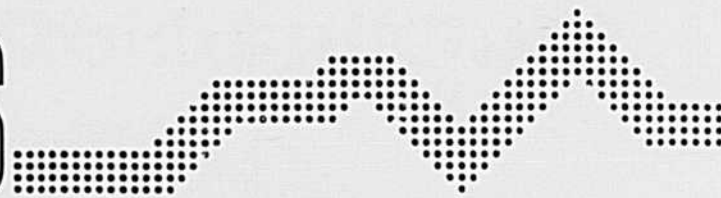
M. Whelan a annoncé par ailleurs qu'il n'y aura aucun paiement de stabilisation pour le maïs, l'avoine et l'orge produits en 1982-83 à l'extérieur de la zone désignée de la Commission canadienne du blé.

Les prix moyens du marché pour ces produits étaient supérieurs aux niveaux de soutien. Relativement faibles en début de campagne, les prix se sont raffermis au cours de l'hiver pour atteindre les présents niveaux éliminant ainsi la nécessité d'un programme de stabilisation, souligne l'Office des provenances du Canada.

*Armand Mousseau, agent de
commercialisation et d'information
Fédération des producteurs de cultures
commerciales du Québec*



REVUE DES MARCHÉS



VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Semaine se terminant le 26 novembre 1983
VOLAILLES ÉVISCÉRÉES

En caisses régulières. Prix moyens pondérés du transformateur

POULETS

Moins de 2kg frais (A)	2,341 \$
Moins de 2kg cong. (A et utilité)	2,362 \$
2 kg et plus frais (A et utilité)	2,395 \$
2 kg et plus cong. (A et utilité)	2,458 \$

DINDONS

Moins de 5 kg cong. (A)	2,385 \$
5 kg et moins de 8 cong. (A)	2,532 \$
8 kg et plus cong. (A)	2,618 \$

Semaine se terminant le 9 décembre 1983
VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

A griller moins de 2.3 kg	1,145-1,155 \$
2.3 kg — 2.8 kg	1,145 \$
2.8 kg — 3.2 kg	1,145 \$
3.2 kg et plus	1,25-1,27 \$

POULES

moins de 2.3 kg	32c
2.3 kg et plus	53c

JEUNES DINDONS

moins de 5.4 kg	1,415 \$
5.4 kg et moins de 9 kg	1,415 \$
9 kg et plus	1,465 \$

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 5 décembre 1983

Ces prix sont fournis par la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec

Ces prix sont fournis par la division provinciale fédérale de Montréal

	Producteurs Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec
A Extra Gros	1,06 \$	1,08 \$	1,36 \$
A Gros	1,05 \$	1,05 \$	1,33 \$
A Moyens	88c	90c	1,18 \$
A Petits	55c	56c	84c
A Très Petits	17c	17c	45c
En vrac			03 de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT

DE CONSOMMATION

Ventes provinciales aux laiteries et aux usines

OCTOBRE 1983

			Pourcentage
Classe I	55 054 584	45,96 \$	41,30%
Classe II	2 299 947	40,75 \$	1,73%
Classe III	3 762 288	36,98 \$	2,82%
Classe IV	3 596 524	36,86 \$	2,70%
Surplus	6 856 445	36,50 \$	51,45%
Total	133 299 788	40,50 \$	100%

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 de matière grasse; différentiel de 0,45 \$ pour le lait en classe I, et de 0,48 \$ pour le lait en classes II, III, IV et surplus.)

Source: Fédération des producteurs de lait du Québec

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage semaine se terminant le 2 décembre 83

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points: 4,53 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points: 4,55 \$/kg. Prix de vente par la Commission canadienne du lait 4,55 \$-5,56 \$/kg 92 et 93 points.

Poudre de lait au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 4,97 \$/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 2,73 \$/kg. Procédé rouleau, trop peu de prix. Aliments du bétail, 1,15 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animal, trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé, 1,81 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage), comestible, pulvérisé, 46c/kg. Animale, 35c/kg.

Jeudi 1er décembre 83

Prix du fromage: blanc 4,637 \$/kg, coloré 4,644 \$/kg.

FRUITS et LEGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. le 6 décembre 83

AIL: en tresse 3,00-10,00/12 unités, 3,50-4,00/ paquet de 12 unités

BETTERAVES: moyennes 3,00-3,50/sac 25 lb, 4,50-5,50/sac 12 sachets de 2 lb

CAROTTES: 8,50-9,00/24 sachets 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 3,00-3,50/sac 25 lb, grosses 7,00-7,50/sac 50 lb

CHOUX: chinois 8,50-9,00/caisse 12 unités, de Savoie 6,00-7,00/caisse 12 unités, de Bruxelles 6,00/caisse de 12 casseaux de 10 oz, verts 5,00-5,50/caisse 50 lb, 4,50-5,00/sac 50 lb, gros 5,50-6,00/sac 50 lb, rouges 6,50-7,00/caisse 12 unités

ÉCHALOTES FRANÇAISES: 11,00-12,00/caisse de 12 sachets de 250 gr, 11,00/boîte 10 lb

ENDIVES: 10,00-11,00/caisse 8 lb

LAITUE: Boston de serre 6,00-7,00/caisse de 12 ou 16 unités

NAVETS: blancs 8,00-8,50/25 lb

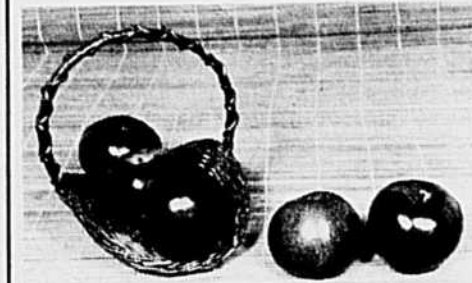
OIGNONS: jaunes gros 8,00/sac 50 lb, moyens 6,50-7,50/50 lb, 4,00/25 lb, 8,50/24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb, 1,85-2,00/10 lb, petits 0,90-1,00/10 lb

PANAIS: 8,50/12 sachets de 2 lb, 6,50/20 lb

POIREAUX: 3,00-3,50/botte 12 unités

POMMES DE TERRE: 7,00-7,50/caisse 50 lb, 5,00-5,25/sac 50 lb, 2,25-2,30/sac 20 lb, 1,15-1,25/sac de 10 lb, lavées 6,25-6,50/sac 50 lb, grosses 5,50-5,75/sac 50 lb, rouges 6,00/sac 50 lb, 7,50/caisse 50 lb

RUTABAGAS: moyens 7,50-8,00/50 lb, gros 3,50-4,00/50 lb, 4,00/25 lb



POMMES

Suite à leur réunion du 20 septembre 1983, les membres du Comité du prix de la pomme à l'état frais ont convenu des prix suivants:

A partir du 26 septembre 1983	Prix minimum net vendu au détaillant	Livré au grossiste (prix du détaillant moins 12,5%)
Empire McIntosh		
Wolfe Spartan		
12 X 3 lb	14,00 \$	12,25 \$
9 x 4 lb	14,00 \$	12,25 \$
8 x 5 lb	14,50 \$	12,69 \$
Cell pack 120	16,00 \$	14,00 \$
Cell pack 140	15,00 \$	13,13 \$
4 X 4 pintes	9,00 \$	7,87 \$
Minot (vrac)	12,00 \$	10,50 \$
Cortland		
Lobo		
12 x 3 lb	13,00 \$	11,38 \$
9 x 4 lb	13,00 \$	11,38 \$
8 x 5 lb	13,50 \$	11,81 \$
Cell pack 120	16,00 \$	14,00 \$
Cell pack 140	14,00 \$	12,25 \$
4 x 4 pintes	8,00 \$	7,00 \$
Minot (vrac)	11,00 \$	9,63 \$

Lorsque l'acheteur prend livraison des pommes directement chez le producteur ou l'emballleur, une allocation de transport de 0,35 \$ est allouée et déduite du prix minimum fixe.

Pour toutes variétés, ajouter 0,50 \$ de plus lorsque vendues dans les régions périphériques (plus de 180 milles de Montréal).

Ces prix sont disponibles sur codaphone: (514) 384-5156.

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$/100 lb poids vif)

Marchés du Québec

Veaux de grain: 5 décembre 83

Catégorie	Nombre	Écart de prix (\$/lb)	Prix moyen (\$/lb)	Semaine précédente
Prix encan Sawyerville				
Nombre de têtes: 12				
400 lb et +	11	86 1/2c-93c	90c	—

Prix encan de Princeville

Nombre de têtes: 19				
300-400 lb	10	81 1/2c-1.01 \$	86c	—

Prix encan de St-Hyacinthe

Nombre de têtes: 397				
300-400 lb	31	64c-91 1/2c	88c	—
400-450 lb	64	60c-94c	85c	81c
450-500 lb	84	68c-90c	83c	—
500 lb et +	218	58c-87 1/2c	80c	—

Source: MAPAQ, Montréal (514) 384-8250

Marché de Montréal

Veaux de lait	Semaine terminée le 3 déc. 83	Semaine précédente
Choix	85,00-128,00	80,00-129,00
Bons	70,00-85,00	70,00-85,00
Moyens	40,00-70,00	55,00-70,00
communs	40,00-70,00	40,00-55,00

de remplacement

Bons	70,00-105,00	70,00-105,00
Communs et moyens	45,00-69,00	50,00-69,00

Vaches

D1, D2	48,00-49,25	47,00-49,00
D3	42,00-47,75	41,00-46,75
D5	30,00-41,75	30,00-40,75
Taureaux	45,00-53,50	43,75-53,50

Source: Ag Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement (grosse ossature, maigre)

Bouvillons 800 lb et +	71,00-78,00	75,00-82,00
Bouvillons 600-800 lb	80,00-87,00	78,00-84,00
Bouvillons 400-600 lb	83,00-93,00	84,00-88,00
Taures 700 lb et +	—	71,00-76,00
Taures 500-700 lb	77,00-85,00	78,00-85,00
Taures 300-500 lb	—	75,00-83,00

Bovins d'abattage

Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	78,00-82,50	77,00-80,50
Taures A1, A2, 850 lb & +	72,00-76,00	72,00-78,00

Source: Ag Canada, Ottawa 1 (800) 267-8370

Marché d'Omaha (U.S.\$)

Bouvillons de choix

1 100-1 300 lb	62,00-64,50	59,00-61,00
----------------	-------------	-------------

Taures de choix

900-1 100 lb	60,00-62,50	57,50-60,00
--------------	-------------	-------------

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Bovins d'abattage	1er déc. 83	Jeudi précédent	Année précédente
dec 83	63,22	62,65	60,55
fév 84	62,72	63,12	58,15
avr 84	64,75	64,92	58,47
juin 84	65,67	65,70	60,65
août 84	64,42	64,55	59,70
oct 84	62,40	62,55	58,82

Veaux d'embouche

janv 84	66,77	66,55	66,70
mars 84	67,32	67,32	66,80
avr 84	67,05	67,22	66,52
mai 84	66,30	66,45	66,25
août 84	66,30	66,40	65,50
sept 84	65,70	66,00	65,17

Source: The Gazette, Montréal

BOVINS ABATTUS (\$/100 lb carcasse)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.\$)

	Jeudi 83	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	94,50	93,00	93,50

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest expédié par rail à Montréal

	Période du 29 nov. au 5 déc.	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1, A2	136,00	137,00	132,00
Taurillons A1, A2	134,00	135,00	130,00
Bouvillons type laitier A1, A2	131,00	132,00	—
Taures A1, A2	134,00	135,00	—
Bouvillons A3	126,00	127,00	122,00
Taures A3	123,00	124,00	—
Bouvillons A4	121,00	122,00	117,00
Taures A4	119,00	120,00	—
Taurillons B1	121,00	122,00	117,00
Bouvillons type laitier B1	116,00	117,00	—
Taurillons C1	118,00	119,00	108,00
Bouvillons type laitier C1	113,00	106,00	—
Taures C1	96,50	96,00	95,25
Vaches D1, D2	90,00	89,50	90,25
Vaches D3, D5	90,00	89,50	88,90
Vaches D4	83,00	82,50	—

Source: Ag Canada, Mt (514) 931-6716

MAPAQ, Mt (514) 384-3619

Prix des abats — Est du Canada

Semaine terminée le 3 déc. 83	Semaine précédente	Année précédente
	11,89	11,77
		9,63

Source: Rapport sur le marché des bestiaux et de la viande au Canada, Agriculture Canada

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 — au 100 lb)

Semaine du 28 novembre 83

63,50 \$

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porc québécois: 92 501

Source: Agriculture Canada

Porcelets

Région

St-Hyacinthe 33,80 \$

De Lanaudière 34,00 \$

Côte-du-Sud —

Nicolet 35,75 \$

Estrie 34,75 \$

Lac-St-Jean 34,00 \$

Québec 37,75 \$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 5 décembre 83

Porcs 69,35-70,50

moyenne 69,90

Truies —

moyenne 49,50

La semaine dernière

Porcs 64,80-66,80

moyenne 66,27

Truies —

moyenne 47,00

Prix payés en Ontario

Porcs 67,10-71,40

moyenne 69,28

Truies 46,50-49,50

moyenne 47,50

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec

N.B. Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes.

Marché à terme — Chicago (U.S.\$)

Porcs vivants

Haut saisonnier

Bas saisonnier

Jeudi le 1er déc. 83

dec 83 50,45 38,50 43,17

fév 84 51,07 41,15 47,82

juil 84 56,30 44,20 53,65

Les plantes médicinales



Les fleurs de tilleul ont des propriétés médicinales reconnues de par le monde.

Même si la chimie a connu un développement important ces dernières années au chapitre de la synthèse de composés organiques, les plantes restent une source privilégiée de nombreuses substances dont les propriétés thérapeutiques ont été démontrées. C'est une industrie qui ne demande qu'à être développée. On l'a compris dans plusieurs pays.

L'industrie pharmaceutique de la Tchécoslovaquie, par exemple, prépare de nombreuses préparations dont les substances actives sont d'origine végétale. Quelque 25% des préparations pharmaceutiques sont à base de plantes médicinales.

La qualité et les propriétés de ces produits sont reconnues car ils sont exportés dans plusieurs pays du monde dont le Canada. La maison Chemapol a la responsabilité des exportations depuis plus de 25 ans. Elle offre à l'exportation quelque 150 produits.

Parmi les spécialités de longue date mentionnons les fleurs de la camomille, du tussilage, du lamier, du trèfle, les baies de sureau, les feuilles de cassis, de pissenlit, de bouleau, les branches de gui blanc, les fanes d'ortie, les racines de l'aunée, de la potentille et de la valériane.

Ces plantes sont présentes dans les forêts et les prairies. On les récolte surtout en Slovaquie, province orientale de la Tchécoslovaquie. Le climat y est particulièrement propice et les milieux variés. Le pays est accidenté, les cours d'eau nombreux, le climat continental.

La culture est aussi prospère puisqu'on en cultive 35 espèces. Les exploitations agricoles qui les cultivent ont signé des ententes avec des maisons spécialisées qui ont la responsabilité de la commercialisation. La recherche dans ce secteur s'oriente principalement dans l'augmentation des rendements et la recherche d'espèces nouvelles. On porte une attention toute particulière à la camomille, la nielle et le pavot dont la Tchécoslovaquie est l'un des plus grands producteurs. On a besoin de près de 250 tonnes de camomille dont 150 pour l'exportation. On en cultive 440 hectares.

On reconnaît 250 espèces de plantes médicinales en Tchécoslovaquie. Elles sont principalement recueillies par les étudiants et les retraités selon les besoins de l'industrie. Au total, on a cueilli près de dix mille tonnes de ces plantes entre 1976 et 1980. La nature a toujours été très généreuse pour soigner l'homme.

La clef

suite de la page 11

dans le cas de White Farm Equipment, un autre géant ontarien de ce secteur qui bat présentement de l'aile.

Le Canada importait au cours des huit premiers mois de l'année 650 millions de \$ d'équipement agricole, mais le matériel soviétique ne comptait que pour une part infime de ses achats. "Même si Belarus doublait ses ventes ce ne serait même pas un compétiteur" a dit un porte-parole de International Harvester.

Par la suite, les fonctionnaires fédéraux soulignaient qu'ils agissaient sur la requête de l'URSS qui a acheté 32 pour cent des exportations canadiennes de blé l'an dernier, pour une part importante des 2 milliards de \$ que retire chaque année le Canada de son commerce avec l'Union soviétique. Pendant ce temps nous n'achetons que 43 millions de \$ de produits en provenance de l'URSS.

Aux Communes par la suite, harcelé par l'Opposition le ministre de l'Industrie Ed Lumley a dû nier qu'il y avait une politique gouvernementale de promouvoir les ventes d'équipement soviétique. Selon lui le sénateur Argue ne parlait que comme ministre responsable de vendre du blé et ce qu'il a dit n'était pas la position du Gouvernement.

"Toute nation commerçante doit faire beaucoup de commerce réciproque. Ce qu'il a dit essentiellement c'est que nous devons reconnaître que nous devons importer tout autant qu'exporter" a dit M. Lumley, qui a soutenu qu'Argue avait été un fort supporteur de l'aide aux firmes canadiennes d'équipement lorsqu'elles étaient dans la déché.

Pour le conservateur Ray Hnatyshyn, "tout le monde dans l'Ouest comprend l'importance du commerce", mais l'équipement soviétique n'a tout simplement pas fait ses preuves ici, souligne-t-il.

"Cela n'avance pas beaucoup les milliers de personnes qui dépendent de l'emploi dans le secteur de l'équipement ici que le ministre se fasse le commanditaire d'un véhicule particulier" a-t-il dit. "Je trouve très curieux qu'un ministre dise à tout le monde d'acheter un produit étranger", de lancer le député de Saskatchewan.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 2 décembre 1983

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Trois-Rivières	Québec
blé	198.95	197.55	—	199.40
avoine	166.55	165.10	166.65	168.85
orge	161.30	159.65	160.85	160.29
maïs américain no 3	188.85	187.70	188.05	188.45
maïs ontarien no 2 (sur rail)	184.85	—	—	189.00

Base de prix: en vrac, FOB camion sauf pour maïs ontarien

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	l'an dernier
son de blé	188.00	123.00
gru de blé	186.65	123.00
tourteau de soja 49%	368.60	302.15
tourteau de soja 44%	342.15	274.40
tourteau de canola 34%	245.15	196.50
luzerne déshydratée	207.00	175.00

Prix publiés à la fermeture des marchés à Thunder Bay

(en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourragère	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
5 déc. 83	167.50	121.00	132.10
2 déc. 83	167.50	121.00	132.10
1er déc. 83	167.30	123.50	132.20
30 nov. 83	168.00	123.90	131.60
29 nov. 83	167.50	123.50	131.70

Note: les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ Office des provenances du Canada

La Canola est une huile comestible typiquement canadienne. C'est le résultat des efforts communs des producteurs et des chercheurs canadiens en vue d'améliorer le colza. Le canola occupe 52% du marché canadien des huiles végétales et en 1981, les exportations de canola se sont élevées à 190 millions de \$.

Allocution... suite de la page 5

chercher encore à améliorer la formule et voir si d'autres avenues seraient possibles.

D'une manière plus particulière, il nous faut chercher à innover dans l'organisation et la mise en marché des petites et nouvelles productions. En effet, il n'est pas sûr que la formule classique de nos plans conjoints soit bien adaptée à ces productions. L'artillerie peut être trop lourde ou trop coûteuse; des moyens plus simples sont peut-être possibles. Et puis, dans ces productions, il est peut-être possible d'éviter certaines difficultés telle la surenchère du prix des quotas.

Tout change tellement: il faut constamment s'adapter et, dès maintenant, chercher à éviter les problèmes qui nous guettent.

Dans un autre ordre d'idées, un mot sur les coopératives, ces partenaires de toujours. Au cours des dernières années, nous avons fait ensemble beaucoup de progrès et nos relations se sont considérablement améliorées. Il nous faut poursuivre dans cette direction, accélérer le processus pour en arriver très rapidement à une collaboration encore plus soutenue. Non seulement par la direction mais aussi à la base. On est nommé par le même monde, on représente le même monde; nos rôles sont différents mais nous avons tout à gagner à travailler ensemble. Et en définitive, c'est tous les agriculteurs du Québec qui en profiteraient.

Ce devrait être la même chose pour nos gouvernements. S'ils veulent vraiment contribuer au développement de l'agriculture du pays, ils doivent cesser de se chicaner pour tout et pour rien. Ce serait beaucoup plus facile et beaucoup plus efficace.

Enfin, il m'apparaît tout aussi important que nous établissions un dialogue beaucoup plus permanent avec les consommateurs et les associations qui les représentent. Je suis persuadé qu'on peut se com-

prendre. Mais pour y arriver, il faudra d'abord se parler.

Un syndicalisme vigilant

On ne peut parler d'avenir sans parler de notre mouvement. Pour l'instant, son bulletin de santé est excellent: un membership sans cesse à la hausse, des finances qui demeurent saines, des plans conjoints qui se multiplient, etc. Mais il faut se garder d'être exagérément optimistes.

Un peu à l'image de l'agriculture qu'elle représente, notre Union devient de plus en plus spécialisée et de plus en plus préoccupée par les seules questions économiques. C'est là une tendance dangereuse.

Le marketing, la bourse, les accords du GATT, la productivité, les coûts de production, etc. C'est bien beau tout ça et ça fait très sérieux. Mais il y a autre chose qui compte pour les agriculteurs, d'autres valeurs qui méritent d'être défendues.

L'Union des productions agricoles n'a jamais été et ne devrait jamais devenir uniquement un syndicalisme d'affaires. Ce qui se passe dans notre sécurité, ça nous concerne directement. Nous devons nous en occuper, non seulement à la Confédération mais à tous les niveaux. Les enjeux sont trop grands.

Ainsi, ils sont de plus en plus nombreux ces "vendeurs de miracles" qui nous promettent mer et monde. Ils veulent tout recommencer, "scraper" toute la réglementation, etc. "Au plus fort la poche", on a déjà connu ça et on veut rien savoir de ça. Et puis, il y a nos gouvernements qui coupent partout sauf là où il faudrait. Il faut également arrêter cette folie-là.

Je voudrais également vous inviter, encore une fois, tous et chacun d'entre vous, à faire encore davantage pour votre Union et pour les agriculteurs.

que vous vous êtes engagés à représenter et à servir. Cela vaut pour tout le monde, tant du secteur général que spécialisé. Pour une association, il n'y a pas trente-six solutions pour réussir: il faut être nombreux à travailler ensemble. Nous aurons l'occasion de vérifier ce principe lors de la dernière étape de la campagne de souscription pour la Maison de l'UPA qui débutera bientôt de même que pour la campagne référendaire en vue d'un plan conjoint pour la production acéricole.

Enfin, en tant qu'organisation syndicale, il ne faudra jamais oublier les plus faibles, les plus petits. À l'Union des producteurs agricoles, il doit y avoir de la place pour tous ceux qui s'intéressent à l'agriculture et veulent vivre. Tous doivent se sentir bien chez nous. Nous devons ouvrir nos portes et être prêts à défendre tout le monde.

Ensemble

Les années qui viennent ne seront pas faciles mais nous sommes résolument déterminés à réussir. Nous entendons bien faire notre part mais les gouvernements devront nous épauler. Pour notre société, investir dans l'agriculture demeure l'un des meilleurs placements qu'elle puisse faire. Tout le monde en profite. Dans toutes les régions, dans tous les villages. L'agriculture, c'est un méga-projet à l'échelle du pays.

Quant à nous, nous réaffirmons notre volonté de travailler avec les gouvernements et les autres intervenants de notre société.

Nous avons toujours préféré le dialogue à l'affrontement, la collaboration à l'opposition, la concertation au décret. Nous entendons continuer en ce sens.

Si nous travaillons tous ensemble, nous réussissons.

PAG

Produire Avec Gain

LES HYBRIDES QUI PAIENT

Votre meilleure chance de faire beaucoup plus d'argent en '84!

Quand on est patron, l'argent, il faut réellement le gagner AVANT de s'offrir une augmentation de salaire. C'est pourquoi vous devriez appeler votre marchand local des **SEMENCES PAG**, pour profiter des **HYBRIDES PAYANTS PAG** en 1984. Comparez le rendement, la résistance à la verse, le séchage naturel et le poids au boisseau de PAG avec les mêmes caractéristiques de **N'IMPORTE QUEL** autre hybride qui a besoin de 2220 à 3300 unités thermiques. Quel sera votre meilleur allié une fois

arrivé à l'élevateur? Nous sommes prêts à parier que ce sera le maïs PAG!

Même dans des conditions de culture difficiles, PAG égale ou surpasse régulièrement tous les 'vieux favoris'. Dans 13 pays et sur cinq continents, les experts en génétique et en production de

SEMENCES

PAG

PAG ont créé des maïs hybrides qui peuvent vraiment **AMÉLIORER VOS REVENUS!**

Mais si vous désirez voir un maïs hybride PAG prendre une avance **insurmontable** sur ses rivaux, **semez-le tôt et dans votre meilleur champ!** Grâce à vos connaissances et talents d'agriculteur, ce 'David' de PAG pourra triompher de n'importe quel 'Goliath' ... et vous assurer une récolte, une qualité et une rentabilité imbattables! Et c'est ce qu'il vous faut pour vous accorder l'augmentation de salaire à laquelle vous avez droit!

800 rue Boucher, St. Jean, Québec J3B 7Z8 1-800-363-9261

C.P. 490, Princeton, Ontario N0J 1V0 (519) 458-4336

La limite de garantie et des recours relatifs à chaque sac de semences PAG vendu, font partie des conditions de vente. NOTE: La nature de l'environnement, les mutants de souches d'insectes ou de maladies, ou autres facteurs indépendants de la volonté de PAG peuvent exercer une influence défavorable sur le rendement des semences.

FAM26-83

Fièrement à la conquête du marché!